

# Document de référence





## DOCUMENT DE REFERENCE 2009 - 2010

Exercice du 1er avril 2009 au 31 mars 2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 septembre 2010, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n°809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les informations suivantes sont incluses dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés du groupe, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2009, et le rapport de gestion tels que présentés dans le document de référence déposé le 28 septembre 2009 sous le numéro D. 09-660 en pages 9 à 30 et 32 à 76 ;
- les comptes consolidés du groupe, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2008, et le rapport de gestion tels que présentés dans le document de référence déposé le 5 septembre 2008 sous le numéro D. 08-0622 en pages 11 à 34 et 37 à 78.

Le Cristallin, 9 rue du Moulin des Bruyères - 92411 Courbevoie Cedex  
Téléphone : + 33 (0)1 47 68 68 68 - Télécopie : + 33 (0)1 47 68 68 69  
[www.overlapgroupe.fr](http://www.overlapgroupe.fr)

# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| I. Personne responsable . . . . .   | 4  |
| II. Renseignements de caractère général concernant OVERLAP Groupe et son capital . . . . .                | 6  |
| III. Rapport de gestion . . . . .   | 9  |
| IV. La gouvernance d'OVERLAP Groupe . . . . .   | 32 |
| V. Comptes consolidés d'OVERLAP Groupe au 31 mars 2010 . . . . .  | 33 |
| VI. Informations complémentaires . . . . .  | 85 |
| VII. Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière de l'entreprise . . . . . | 90 |
| ANNEXES . . . . .   | 95 |

## I. Personne responsable

### 1. Responsable du document de référence

Monsieur Georges HOROKS, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

### 2. Attestation du responsable du document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence, ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés au 31 mars 2010, figurant page 33 à 35, qui contient les observations suivantes :

- Sur les notes 5 « Gestion du risque financier – risque de liquidité, 9.12 Emprunts et endettement financier net et 10(b) Instruments financiers – risque de liquidité » de l'annexe qui font état du non respect de covenants et exposent le maintien en dettes courantes au 31 mars 2010 de l'intégralité des emprunts concernés et le risque de liquidité associé.
- Sur la note 7 « Acquisitions et cessions de filiales » qui fait état de la présentation conformément à la norme IFRS 5, des activités en cours de cession ou destinées à être cédées au 31 mars 2010.

Les comptes consolidés au 31 mars 2009 ont également fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux figurant page 32 à 34 du document de référence 2008-2009, déposé le 28 septembre 2009 sous le numéro de dépôt D. 09-660 et contenant les observations suivantes :

- Sur la note 1 « Entité présentant les états financiers » de l'annexe qui expose les impacts sur la comparabilité des comptes avec l'exercice précédent au cours duquel a eu lieu le rapprochement entre OVERLAP Groupe et IB Group,
- Sur les notes 5 « Gestion du risque financier – risque de liquidité, 9.12 Emprunts et endettement financier net et 10(b) Instruments financiers – risque de liquidité » de l'annexe qui font état du non respect de covenants et exposent le reclassement en dettes courantes au 31 mars 2009 de l'intégralité des emprunts concernés et le risque de liquidité associé.

Les comptes consolidés au 31 mars 2008 ont également fait l'objet du rapport des contrôleurs légaux figurant page 37 à 39 du document de référence 2007-2008, déposé le 5 septembre 2008 sous le numéro de dépôt D. 08-622 et contenant les observations suivantes :

- Sur la note 1 « Entité présentant les états financiers » de l'annexe qui expose les impacts sur la comparabilité des comptes avec l'exercice précédent au cours duquel a eu lieu le rapprochement entre OVERLAP Groupe et IB Group,
- Sur la note 7.a. « Regroupement d'entreprises » de l'annexe qui expose les modalités et conséquences du rapprochement entre OVERLAP Groupe et IB Group.

Fait à Courbevoie, le 27 septembre 2010,

Le Président et Directeur Général  
Georges HOROKS

### 3. Contrôleurs légaux des comptes

#### Commissaires aux Comptes titulaires

Audit & Diagnostic  
Représenté par Monsieur Didier MICHEL  
14, rue Clapeyron, 75008 PARIS  
Nommé le 22 novembre 2007  
Mandat en cours expirant à l'issue de l'assemblée générale  
statuant sur les comptes clos le 31 mars 2013

DELOITTE & Associés  
Représenté par Monsieur Laurent ODOBEZ  
185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine  
Nommé le 24 septembre 2004  
Mandat en renouvellement à l'issue de l'assemblée  
générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2010

VACHON & Associés  
Représenté par Monsieur Bertrand VACHON  
54, rue de Clichy, 75009 Paris  
Nommé le 21 septembre 2006  
Mandat en cours expirant à l'issue de l'assemblée générale  
statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012

#### Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Benoît GILLET  
21, rue d'Artois, 75106 Paris  
Nommé le 22 novembre 2007  
Mandat en cours expirant à l'issue de l'assemblée générale  
statuant sur les comptes clos le 31 mars 2013

BEAS  
7-9, Villa Houssay, 92200 Neuilly sur Seine  
Nommé le 24 septembre 2004  
Mandat en renouvellement à l'issue de l'assemblée  
générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2010

EAC  
Représenté par Monsieur Stéphane VERDICK  
21, rue Weber, 75116 Paris  
Nommé le 21 septembre 2006  
Mandat en cours expirant à l'issue de l'assemblée générale  
statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012

## II. Renseignements de caractère général concernant OVERLAP Groupe et son capital

### 1. Informations juridiques

- Raison Sociale : OVERLAP Groupe
- Forme juridique : S.A. à Conseil d'Administration de droit français soumise aux dispositions du Code de commerce et du décret n°67-2369 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales
- Siège social : Le Cristallin,  
9, rue du Moulin des Bruyères,  
92411 Courbevoie Cedex  
Tel : 01.47.68.68.68 - Fax : 01.47.68.68.69  
Site Web : <http://www.overlapgroupe.fr>
- Date de création : 4 Mars 1999 pour une durée de 99 ans
- Nationalité : Française
- Capital social au 31 mars 2010 : 4 507 680 €
- Nombre de titres : 3 756 400 actions d'une valeur nominale de 1,20 €
- Exercice social : du 1er avril au 31 mars
- Cotation : Euronext Paris - Compartiment C  
Code ISIN : FR0010759530  
Mnémonique : OVG  
Secteur : Informatique  
Devise de négociation : EUR
- Consultation des documents juridiques au siège de la société :
- le document de référence peut être consulté au siège de la société et sur son site internet.
- Objet social (article 3 des statuts)

OVERLAP Groupe a pour objet, en France et dans tous pays : «la prise de participations sous quelque forme qu'elles soient, dans toute société ou entité juridique, la gestion des dites participations, la prestation de services dans le cadre de celles-ci, ainsi que l'accomplissement de toutes opérations, civiles ou commerciales, liées à l'objet social de ces participations, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, publicitaires ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement au dit objet ou susceptibles d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscriptions, de commandites, de fusion ou absorption, d'avances, d'achats ou de ventes de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers ou par tout autre mode.»

### 2. Histoire et évolution du groupe

Création d'OVERLAP Concept en juillet 1992, société de services et de distribution de matériels informatiques. De 1992 à 1996, développement de l'activité micro-informatique IBM.

#### Evolution jusqu'en 1999

##### 1996 :

- lancement de l'activité mainframe IBM S/390. IBM décide de commercialiser une partie de ces serveurs à travers un réseau de partenaires commerciaux. Choisi parmi les tous premiers d'entre eux, OVERLAP CONCEPT devient "agent IBM" pour les logiciels et serveurs S/390.
- OVERLAP recrute ses premiers experts du monde S/390 pour en assurer la distribution

##### 1999 :

- Rachat de la majorité des actions d'OVERLAP Concept par OVERLAP Finance, société holding créée à cette occasion, et dont le principal actionnaire est Georges HOROKS.
- Début du développement d'une stratégie de valeur ajoutée autour des mainframes.

#### Evolution de 2000 à 2003

##### 2000 :

- Lancement d'une activité de stockage en environnement ouvert.

##### 2001 :

- OVERLAP devient le premier partenaire commercial d'IBM France pour les mainframes zSeries (ex S/390), et lance la commercialisation des plates-formes Unix pSeries de la gamme des serveurs d'IBM.
- OVERLAP développe son pôle de services en faisant l'acquisition d'ADVANTEL CONSEIL, société spécialisée dans les services liés aux infrastructures (Production et Système).

##### 2002 :

- Ouverture d'un centre de démonstration et d'intégration.
- OVERLAP se transforme de plus en plus en intégrateur. Il investit fortement dans l'activité Réseaux et développe de nouvelles activités, toujours liées aux infrastructures haut de gamme.

### 2003 :

- Filialisation de l'activité Réseaux au sein d'OVERLAP RESEAUX avec l'intégration d'ORDALYS, société nouvellement acquise.
- Cession de l'activité de micro-informatique (OVERLAP DISTRIBUTION) à MOTILOGIE.

### Evolution de 2004 à 2006

---

#### 2004 :

- Acquisition par ADVANTEL CONSEIL de la société JEEVES FRANCE et création d'un centre de formation au sein d'ADVANTEL CONSEIL.
- Rachat par OVERLAP RESEAUX des fonds de commerce de e-TECHNOLOGIE et de VIRTUAL COMPUTER (fonds de commerce à l'origine de l'activité des Services Managés du groupe).

#### 2005 :

- Ouverture d'une agence ADVANTEL CONSEIL à Bordeaux.
- Création de la société ADITU dont l'objet social est la conception, la réalisation et l'exploitation d'une plate forme mutualisée de services numériques, dans le cadre d'une délégation de services publics, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignation. Cette société est basée dans le pays basque, sur la technopole d'Izarbel.
- Rachat du fonds de commerce d'HEXALIS. OVERLAP se dote d'une réelle couverture nationale grâce à des agences implantées à Lille, Nancy, Strasbourg, Lyon et Toulouse, et peut ainsi accélérer son développement sur le marché des PME de grandes tailles.
- Le 25 novembre 2005 : introduction en bourse sur le marché Alternext. OVERLAP Finance prend la dénomination d'OVERLAP Groupe.

#### 2006 :

- OVERLAP acquiert la société de services SYSLAB et devient un des leaders français des prestations de service pour les mainframes.
- OVERLAP développe son pôle infogérance en acquérant la société EXTERINFO, société de service spécialisée dans l'infogérance en environnement IBM AS/400.

### Evolution de 2007 à 2010

---

#### 2007 :

- OVERLAP acquiert 51% du capital de la société de financement DIGILEASE.
- ADVANTEL et SYSLAB fusionnent pour donner naissance à OVELIA.
- Renforcement de l'activité d'intégration de réseaux, par l'acquisition de la société TREES RESEAUX.
- Sous l'impulsion de leurs dirigeants communs, les sociétés holding OVERLAP Groupe et IB Group fusionnent. Au terme de cette opération, les actionnaires d'OVERLAP Groupe ont pris le contrôle d'IB Group.

#### 2008 :

- Regroupement des offres d'infrastructures systèmes et réseaux par transmission universelle de patrimoine, des sociétés Hexalis Groupe OVERLAP et MIBS Infrastructures et Services au profit de la société OVESYS Groupe OVERLAP (anciennement OVERLAP SAS), à effet du 1er avril 2008.
- Tout en restant le premier partenaire d'IBM en France (avec sa Business Unit Overlap), Ovesys devient également le premier partenaire valeur d'HP avec la BU Mibs, et l'un des premiers partenaires de SUN avec la BU Hexalis.
- Fusion par transmission universelle de patrimoine de la société OVERLAP Réseaux par la société OVELIA à effet du 1er janvier 2009.
- Le 29 décembre 2008, émission d'un emprunt-obligataire de type OBSAAR de 12 millions d'euros avec maintien du Droit Préférentiel de souscription.
- Première en France, la souscription est ouverte à l'ensemble des salariés du groupe.

#### 2009 :

- Face à la crise, restructuration de l'activité services du groupe, modernisation et extension du « DataCenter » (salle informatique sécurisée) le portant à une surface d'accueil de 600 m<sup>2</sup>.

#### 2010 :

- Creation de la Business Unit OVENCE au sein d'Ovesys, afin de capitaliser sur un partenariat avec Cisco pour le marché des Data Centers.
- OVELIA est cédée le 18 juin à FEEL EUROPE Group pour 5,8 M€. OVELIA était la société de conseil spécialisée en ingénierie de production du groupe et ses activités étaient indépendantes de la commercialisation des infrastructures. Au sein d'OVERLAP Groupe, OVELIA n'avait pas la taille critique pour assurer son développement, surtout dans un contexte de « massification » où ses clients grands comptes accentuent la réduction du nombre de leurs prestataires de référence.

### 3. Informations financières significatives

Le groupe s'est porté acquéreur des 49% de Digilease S.A.R.L. encore détenus par son manager historique, au cours du 1er semestre de cet exercice.

En date du 21 juillet 2009, OVERLAP Groupe en tant que représentante d'OVESYS, a confié en exclusivité à la société Natixis Pramex International, la mission de l'assister sur la cession de la société MIB Suisse, sa filiale basée à Genève, issue de la fusion fin novembre 2007 avec IB Group. En effet, cette société qui est plus axée sur la micro-informatique, n'a pas atteint la taille critique pour pouvoir reproduire localement la stratégie d'OVERLAP Groupe.

En date du 14 mai 2010, la direction d'OVESYS a signé un protocole de cession de la société OVELIA. La vente a été réalisée le 18 juin 2010.

Après cette cession, OVERLAP Groupe plus que jamais 1er intégrateur d'infrastructures haut de gamme français, se concentrera sur toutes les offres accompagnant le cycle de la rationalisation des infrastructures de ses clients et la montée en puissance du « cloud computing », depuis la virtualisation des équipements informatiques jusqu'à l'infogérance et les services managés.

Sur l'exercice 2009-2010 qui s'est terminé fin mars, OVELIA a réalisé 15 M€ de chiffre d'affaires pour une perte d'exploitation de 415 K€, presque intégralement liée aux charges de restructuration. Sur son second semestre, OVELIA a dégagé un résultat d'exploitation positif.

Pour Georges HOROKS, Président-Directeur Général d'OVERLAP Groupe, « FEEL EUROPE Group est le candidat idéal pour préserver l'environnement humain et social d'OVELIA. C'est cet aspect avant tout qui a présidé à notre choix, sans oublier, bien sûr le projet industriel qui va permettre à OVELIA de renouer avec la croissance. Nous sommes persuadés que la mise en commun des expériences et des compétences des deux sociétés ne pourra qu'être couronnée de succès. Nous avons la ferme volonté de nouer un partenariat durable entre nos deux groupes – Chacun sur son métier, FEEL EUROPE comme société de conseil et de services, OVERLAP Groupe, comme intégrateur d'infrastructures. »

### 4. Présentation du groupe

OVERLAP Groupe est le premier acteur du marché des infrastructures "haut de gamme", en France.

OVERLAP Groupe se positionne comme un acteur "unique" :

- par son origine (mainframe IBM),
- par son exigence de qualité de service (ITIL, certifications...),
- par son esprit d'innovation (OSEO Innovation),
- par son expertise de bout en bout (des serveurs aux réseaux),
- par sa capacité d'engagement.

S'appuyant sur près de 370 collaborateurs, OVERLAP Groupe s'oriente de plus en plus vers une approche solution grâce au développement des services d'intégration, de support, de conseil et d'infogérance autour des infrastructures haut de gamme.

Forte d'un « DataCenter » (salles informatiques sécurisées) à Courbevoie et d'un autre au pays basque, l'offre d'infogérance couvre l'hébergement, le pilotage de systèmes, l'administration et la télé-exploitation.

Les experts et consultants du groupe disposent de hauts niveaux de certification et de formation et sont reconnus par les principaux constructeurs et éditeurs de logiciels. En France, le groupe est désormais le 1er partenaire d'IBM ainsi que de HP « valeur », et identifié comme l'un des premiers partenaires par Cisco, Oracle/SUN, Netapp, Citrix, Symantec, etc.

Ainsi, le groupe délivre à ses clients le meilleur conseil au meilleur niveau pour les aider à choisir et déployer leurs infrastructures informatiques.

Grâce à son capital d'expérience, OVERLAP Groupe est capable de s'engager sur des solutions pour toutes ses lignes de services, en particulier via des contrats forfaitaires. La qualité du service rendu et la satisfaction des clients sont considérés comme des facteurs essentiels au développement des activités du groupe.

OVERLAP Groupe réalise d'ailleurs régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès de ses clients de façon à s'assurer que la qualité de ses offres est en phase avec leurs demandes. Au-delà de cet état d'esprit permanent, OVERLAP Groupe dispose, depuis 2004, d'une charte qualité (cf annexe 4), qui s'applique à l'ensemble des prestations délivrées par les entités du groupe.

Pour permettre à ses clients de tirer le meilleur profit de leur outil informatique, OVERLAP Groupe n'a cessé de chercher des solutions d'optimisation de leurs équipements. Cette recherche d'innovation est reconnue depuis fin 2007 par l'agrément OSEO Innovation (ex-ANVAR), dont le groupe va demander le renouvellement fin 2010.



## III. Rapport de gestion

### **OVERLAP Groupe**

---

**Société Anonyme**  
au capital de 4.507.680 Euros  
Siège social : Le Cristallin, 9 rue du Moulin des Bruyères  
92411 Courbevoie Cedex  
R.C.S. Nanterre B 422 153 361

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 30 septembre 2010**

**Exercice clos le 31 mars 2010**

---

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité d'OVERLAP Groupe SA (ci-après la «Société») et de son Groupe Consolidé, (ci-après le «Groupe»), au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et ses Filiales au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

## 1. Principales activités du groupe

OVERLAP Groupe est le leader national pour les infrastructures informatiques haut de gamme ; les principales activités et produits du groupe se répartissent de la façon suivante :

### Commercialisation des infrastructures informatiques

OVERLAP Groupe est le principal partenaire en France des deux leaders informatiques mondiaux que sont IBM et HP. Par ailleurs, il développe des partenariats ambitieux avec d'autres acteurs majeurs tels CISCO, ORACLE, MICRO-SOFT, SYMANTEC, VMWARE, CITRIX, NETAPP... ou encore avec les acteurs significatifs des réseaux informatiques.

D'une façon générale, ces offres recouvrent les ventes de :

- Serveurs
- Solutions de stockage
- Solutions réseaux et télécoms
- Middleware

### Activités services du groupe

OVELIA Groupe OVERLAP, la filiale spécialisée dans l'ingénierie de production informatique est cédée le 18 juin 2010. En prévision de cette opération, les activités de services d'OVERLAP Groupe se sont recentrées sur les infrastructures informatiques. Elles s'organisent autour de « lignes de services », qui correspondent aux priorités actuelles exprimées par les Directeurs des Systèmes d'Information de ses clients :

- Conseil et Architecture,
- Intégration et déploiement,
- Solution de secours et continuité d'activité,
- Audit,
- Support et maintenance,
- Infogérance.

Ces lignes de services s'appuient aussi sur les partenaires cités plus haut pour proposer des offres permettant de couvrir le cycle de vie complet des infrastructures dans les environnements les plus variés.

Grâce à ces expertises, le groupe considère être bien placé pour bénéficier du développement du marché du cloud computing dans les entreprises.

### Financement

DIGILEASE, notre filiale de financement, propose diverses solutions de financement des infrastructures et des services associés, tels que :

- Lease back
- Crédit Bail
- Location évolutive
- Financement global

Après une étude attentive de chaque dossier, DIGILEASE est à même de proposer la solution la plus adaptée.

## Couverture géographique

OVERLAP Groupe dispose d'une couverture territoriale large.

Ainsi, outre sa forte présence en Ile de France, le groupe s'appuie sur 6 « régions » où il réalise environ 30 % de son chiffre d'affaires :

- Le Nord, avec une représentation à Lille,
- L'Est, avec deux représentations à Nancy, Strasbourg
- L'Ouest, avec une représentation à Nantes
- Le Sud-Ouest, avec trois représentations à Toulouse, Bordeaux et Bidart
- Le Sud-Est, avec trois représentations à Lyon, Marseille et Montpellier
- La Suisse, avec une représentation à Genève, étant rappelé que la filiale Suisse est en cours de cession.

Pour l'exercice 2009-2010, le volume d'activité réalisé par OVERLAP Groupe sur ses différents métiers peut se résumer ainsi :

| (en M€)         | avril 09 - mars 10 | avril 08 - mars 09 * | Variation    |
|-----------------|--------------------|----------------------|--------------|
| Infrastructures | 121,06             | 150,29               | - 19%        |
| Services        | 53,98              | 53,82                | + 0%         |
| Financement     | 4,41               | 6,49                 | - 32%        |
|                 | <b>179,44</b>      | <b>210,60</b>        | <b>- 15%</b> |

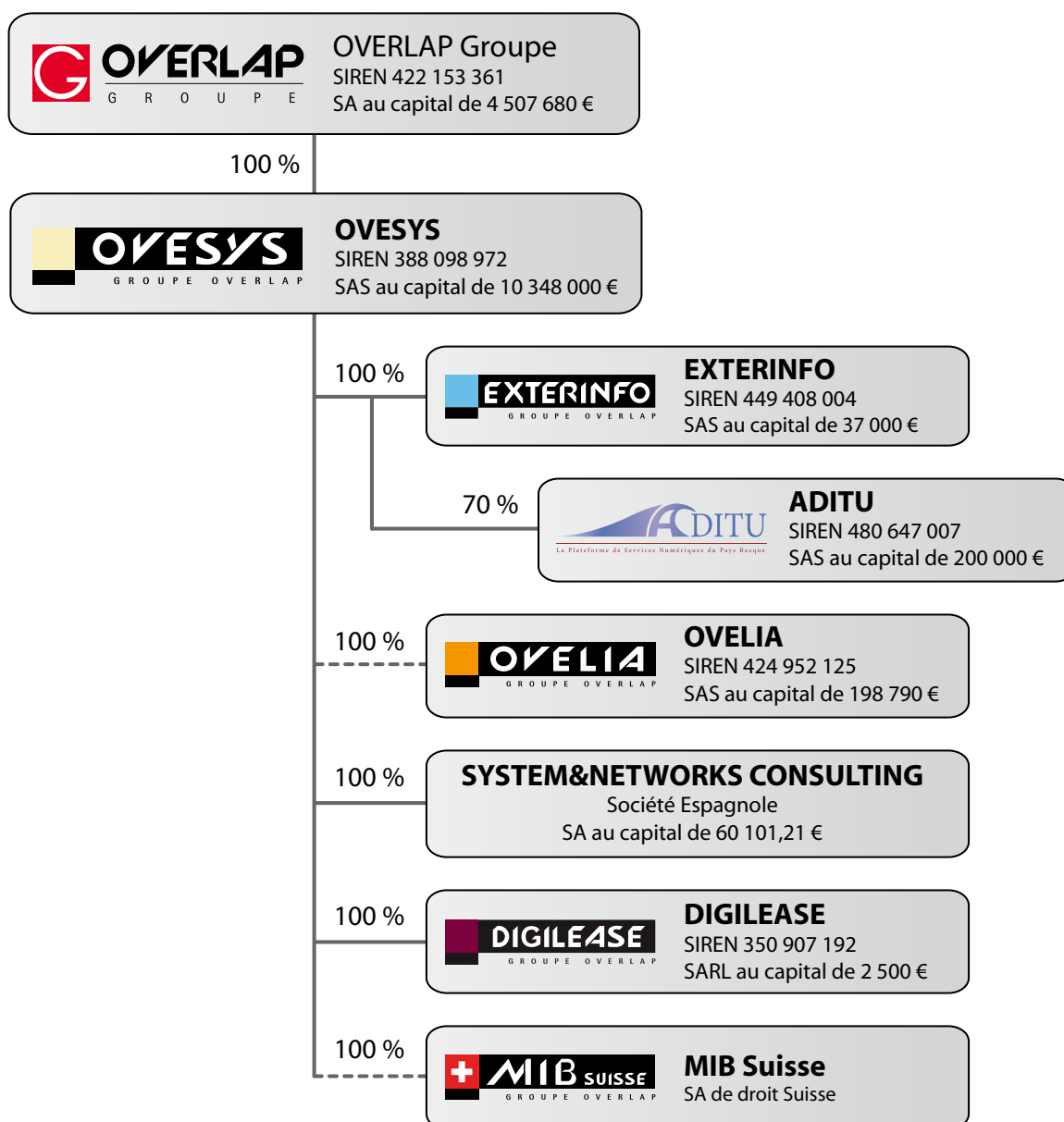
\* conformément à la norme IFRS 5, OVELIA, dont la vente a été conclue le 18 juin 2010, et MIB Suisse, en cours de cession sont exclues du périmètre

L'effectif se répartit ainsi :

| Sociétés        | Effectif au 31 mars 10 |            | Effectif au 31 mars 09 |            |
|-----------------|------------------------|------------|------------------------|------------|
|                 | Cadres                 | Non cadres | Cadres                 | Non cadres |
| Holding         | 30                     | 23         | 32                     | 20         |
| Infrastructures | 222                    | 47         | 259                    | 65         |
| Services        | 117                    | 27         | 137                    | 27         |
| Financement     | 1                      | 0          | 1                      | 0          |
| Effectif total  | <b>370</b>             | <b>97</b>  | <b>429</b>             | <b>112</b> |

## 2. Évolution de la structure juridique du groupe au cours de l'exercice

Au 31 mars 2010, date de clôture de l'exercice social, la structure juridique du groupe se présente comme suit :



Le 31 juillet 2009, le groupe s'est porté acquéreur pour 332.000 euros des 49% de DIGILEASE S.A.R.L. encore détenus par son manager historique.

En date du 21 juillet 2009, OVERLAP Groupe en tant que représentante d'OVESYS, a confié en exclusivité à la société Natixis Pramex International, la mission de l'assister sur la cession de la société MIB Suisse. Des négociations avec d'éventuels repreneurs sont toujours en cours.

La société OVELIA Groupe OVERLAP, SSII du groupe, a été cédée à la société Feel Europe Group le 18 juin 2010.

### 3. Environnement macro-économique et sectoriel

#### 3.1. Environnement macro-économique :

En 2009, le chiffre d'affaires total du secteur a chuté au niveau mondial de 18,3%, tandis que les ventes en volumes ont reculé de 16,6%, selon les estimations de Gartner. IDC évalue le déclin à 18,9% à 43,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2009, avec des ventes reculant de 18,6% à 6,6 millions d'unités.

Toujours selon IDC, cette décroissance aurait été encore plus forte en Europe où elle est estimée à 26,4% de perte de valeur en 2009, soit un marché de 12,9 milliards de dollars. Fin 2009 aurait ainsi représenté le sixième trimestre consécutif de baisse ; une baisse particulièrement forte sur les serveurs Mainframe et les serveurs Unix.

Néanmoins, ces mêmes cabinets d'analystes décrivent un quatrième trimestre 2009 en amélioration (baisse moins forte) qui augure pour l'IDC comme pour le Gartner d'une hausse prévisible sur 2010, même si celle-ci devrait rester modérée. « Le quatrième trimestre a marqué le début d'une inflexion du marché », a ainsi déclaré Matt Eastwood, vice-président chargé des serveurs chez IDC.

IBM est resté le numéro un mondial des vendeurs de serveurs en terme de chiffre d'affaires, bien qu'il ait perdu un point de part de marché, à 32,7%, selon Gartner.

Il est talonné par Hewlett-Packard qui a gagné plus d'un point de pourcentage de part de marché. HP est le leader mondial du marché en volume. En revanche, SUN, depuis son rachat par Oracle a perdu d'importantes parts de marché.

Ce marché se caractérise également par des consolidations et l'arrivée de nouveaux acteurs : Sun a été racheté par Oracle, qui du monde du logiciel, devient désormais un protagoniste du marché des serveurs.

Cisco, le leader mondial des réseaux, devient également un acteur des Data Centers, tandis qu'inversement, HP, par le rachat de 3com, vient concurrencer son ancien partenaire (Cisco) sur le marché du réseau.

Par ailleurs, grâce à la maturité de certaines technologies (Réseaux et Virtualisation), on note l'émergence de nouvelles offres autour du « Cloud Computing » qui permet d'offrir des infrastructures mutualisées sous forme de service.

Ces nouveaux marchés, à l'avenir prometteur selon le Gartner et IDC, attirent de nouveaux acteurs comme Google ou les opérateurs Telecom.

#### 3.2. Environnement sectoriel d'OVERLAP Groupe :

OVERLAP Groupe travaille principalement sur deux marchés très liés entre eux :

- Le marché de la vente d'infrastructures
- Le marché des services d'infrastructure

Le marché de la vente d'infrastructures regroupe les ventes de matériels et de logiciels d'infrastructures (Middleware). Pour ce qui concerne les serveurs, qui sont au cœur des ventes d'infrastructures d'OVERLAP Groupe, voici ce que dit IDC.

« Après avoir enregistré un recul de 26,4% à 12,8 Md\$ en 2009, les ventes en valeur de serveurs devraient repartir à la hausse cette année. » Selon IDC, leur croissance se situera à +2,4% sur 12 mois. En Europe de l'Ouest, la hausse annuelle anticipée est de 2,1% en valeur et de 6,2% en volume. Pour établir ces prévisions, le cabinet d'études se base sur les résultats du quatrième 2009 durant lequel le marché a connu une baisse de « seulement » 10,5% en valeur. « Bien qu'il s'agisse du sixième trimestre consécutif de décroissance, le recul des ventes s'est atténué chaque trimestre, après un premier trimestre 2009 qui fut le plus mauvais jamais enregistré. Le dernier trimestre 2009 fut ainsi bien meilleur que le précédent où le recul des ventes avait atteint 25,7% ».

Le marché des services d'infrastructures regroupe l'ensemble des prestations de service informatiques liées aux infrastructures :

- sur l'ensemble des plates-formes technologiques, des grands systèmes (Mainframes ou grands serveurs Unix), aux postes de travail en passant par les serveurs de type Wintel;
- pour l'ensemble des prestations, du conseil, de l'intégration, de l'externalisation ou du maintien en conditions opérationnelles.

Les principales caractéristiques du marché des services d'infrastructures sont :

- une grande diversité de prestations et d'acteurs ;
- un marché à fort investissement humain pour les prestataires (certifications) ;
- un marché aux dynamiques contrastées ;
- un marché moins fragile aux à-coups économiques que la sous-traitance fonctionnelle.

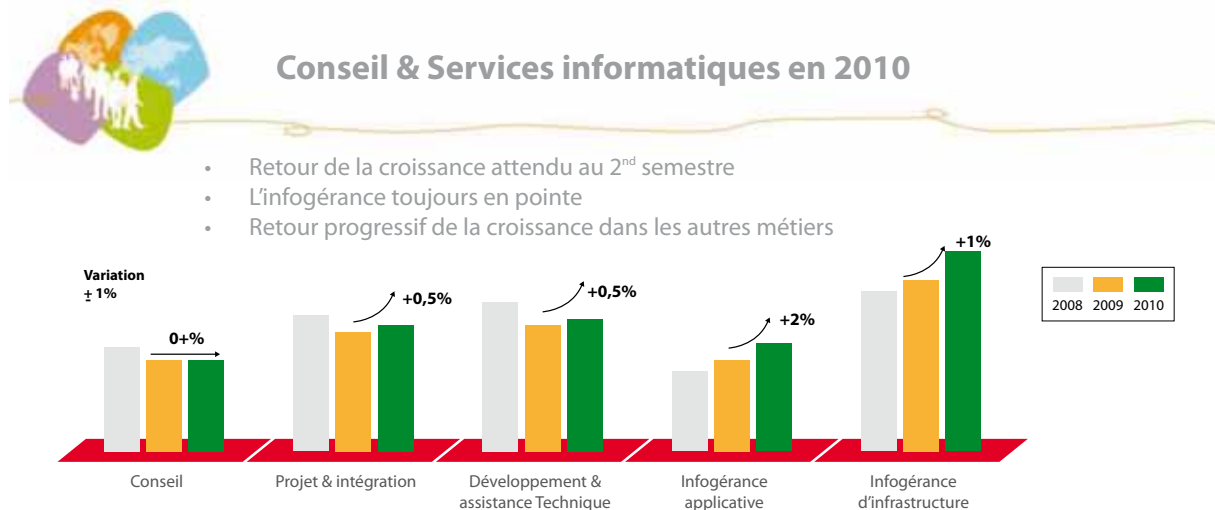
La volonté des entreprises de réduire drastiquement les coûts informatiques les pousse à optimiser et à flexibiliser leurs infrastructures.

Cela passe par différents moyens : rationalisation de la sous-traitance, pression sur les prix, mais aussi optimisation des architectures, consolidation des serveurs, mise en œuvre de la virtualisation, nouvelles demandes de services ... qui peuvent générer des opportunités nouvelles pour OVERLAP Groupe, particulièrement bien positionné dans ces domaines. Par ailleurs, le marché conserve une bonne dynamique dans les domaines de la sécurité, du stockage, de la

mobilité, de la continuité de service, de la maintenance préventive, des migrations, de l'homogénéisation de parcs,...

Pour autant, dans sa globalité, le marché des services informatiques a été en crise en 2009.

Voici l'analyse 2009 qu'en fait le Syntec et les perspectives 2010 :



## Conseil & Services informatiques : croissance attendue de 0,5 %

L'horizon 2010 devrait se traduire par un léger mieux, sans pour autant atteindre les niveaux de croissance de 2007 et 2008.

### 3.3. Aspects environnementaux :

OVERLAP Groupe met en œuvre une politique dite « RSE » (Responsabilité Sociale et Environnementale) qui intègre le Développement Durable, lequel concerne l'externe comme l'interne.

La politique externe s'applique dès la conception des projets réalisés par les services techniques : les éléments constitutifs des solutions proposées sont en accord avec les lois sur la sauvegarde de l'environnement (matériel ROHS). De plus, le groupe met en œuvre prioritairement de nouvelles technologies à basse consommation électrique et faible dissipation calorifique pour permettre d'économiser les différentes énergies consommées par les solutions proposées. Enfin, nous conseillons nos clients pour la gestion optimisée de leurs Centres de Données (Data Centers), notamment en matière d'économie et de récupération d'énergie.

OVERLAP Groupe applique ainsi à son niveau le concept MTD (meilleure technologie disponible).

Par ailleurs, OVERLAP Groupe informe régulièrement ses clients sur les technologies innovantes en matière de protection de l'environnement. Ainsi, nous organisons des séminaires de sensibilisation sur les économies d'énergie en partenariat avec les constructeurs informatiques, ainsi que les industriels développant les technologies nécessaires à ces économies.

La politique interne porte sur l'ensemble des processus de production déployés par le groupe. OVERLAP Groupe a notamment mis en œuvre le tri sélectif dans le cadre du concept de recyclage et privilégie les déplacements à faible dégagement de CO<sub>2</sub> ou ... l'absence de déplacement en utilisant les systèmes de télé-conférences et de Webinar. Son siège social dispose de fonctionnalités permettant d'économiser l'énergie. Par exemple, la gestion domotique du bâtiment permet d'effectuer des conditionnements par zone en fonction de l'occupation des locaux.

Plus généralement, un audit a été initialisé début 2010 au sein d'OVERLAP Groupe afin d'accélérer le déploiement de ces initiatives RSE

### 3.4. Responsabilité sociale :

La dimension humaine étant fondamentale dans une société de services, la responsabilité sociale est un élément essentiel de la politique RSE du groupe.

Le dialogue social est permanent et la Direction Générale y attache la plus haute importance.

OVERLAP Groupe investit aussi beaucoup dans la formation.

En interne, ce sont tous les managers qui ont ainsi été formés au cours de ces 18 derniers mois afin d'être sensibilisés aux enjeux du management moderne et aux valeurs du groupe

Toute la population commerciale a également été formée pendant plusieurs jours au premier semestre 2010 par ateliers pour se doter des outils indispensables à la gestion du changement et accompagner l'entreprise vers ses enjeux dans les services.

Plus globalement, une cellule Formation a été mise en place au sein de la DRH pour centraliser les besoins DIF ou construire les programmes de formation apparus nécessaires lors des entretiens annuels.

Ainsi, des cycles de formation sont proposés tout au long de l'année à l'ensemble des collaborateurs du groupe, notamment dans les domaines techniques. L'innovation technologique permanente nécessite, en effet, une mise à niveau constante des connaissances des collaborateurs. Ces formations répondent aussi au haut degré de certifications techniques demandés par les constructeurs et les clients.

OVERLAP Groupe accompagne enfin les nouveaux arrivants par des séminaires d'intégration.

Vis-à-vis de l'extérieur, OVERLAP Groupe organise notamment des séminaires de sensibilisation sur les économies d'énergie en partenariat avec les constructeurs informatiques ainsi que les industriels développant les technologies nécessaires à ces économies.

## 4. Evolution des activités du groupe au cours de l'exercice

### 4.1. Activités du groupe :

OVERLAP Groupe enregistre à la clôture de l'exercice 2009/2010 un chiffre d'affaires consolidé de 179,4 millions d'euros, hors MIB suisse et Ovelia. Ce chiffre est à comparer à 210,6 millions d'euros lesquels correspondent aux 233,1 millions d'euros retraités du chiffre d'affaires d'Ovelia (cédée le 18 juin 2010) et de MIB Suisse (en cours de cession) de l'exercice précédent, soit une baisse de 14,7% à périmètre comparable.

Les analystes spécialisés dans les Infrastructures (IDC, Gartner Group, PAC) communiquent sur une baisse de plus de 25% du marché européen en 2009 (voir plus haut). La baisse de chiffre d'affaires d'OVERLAP Groupe est de 19% sur les ventes d'infrastructures, alors même que la majeure partie de cette baisse est imputable à un effet de base défavorable lié à une facturation exceptionnelle de 25 M€ en 2008/2009 d'un Marché Public.

OVERLAP Groupe a donc gagné des parts de marché. En revanche, sur l'exercice dans son ensemble, et conformément à la stratégie annoncée, la progression de la part Services est significative en pourcentage.

Elle passe en effet de 26% à 30% du chiffre d'affaires consolidé d'une année à l'autre.

Sur un marché en baisse de 5 à 10% (selon les mêmes analystes), le chiffre d'affaires Services progresse en valeur absolue, et passe même de 10,5 M€ au premier trimestre à 18,2 M€ au quatrième, tout cela, bien entendu, hors le chiffre de la SSII OVELIA cédée.

### 4.2. Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

| (en M€)                   | Infrastructures | Services non liés | Financement | Consolidé    |
|---------------------------|-----------------|-------------------|-------------|--------------|
| Ventes d'infrastructures  | 121,1           |                   | 4,4         | 125,5        |
| Prestations de services   | 50,6            | 3,3               |             | 53,9         |
| <b>Chiffre d'Affaires</b> | <b>171,7</b>    | <b>3,3</b>        | <b>4,4</b>  | <b>179,4</b> |

## 4.3. Résultat des filiales

Les résultats de chacune des filiales ou sous-filiales de la société OVERLAP Groupe sont résumés dans le tableau ci-après (en K€).

| Société<br>(en milliers d'Euros) | Chiffre d'affaires ht             |                                   |                                   | Résultat d'exploitation           |                                   |                                   | Résultat net                      |                                   |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                                  | 01/04/09<br>31/03/10<br>(12 mois) | 01/04/08<br>31/03/09<br>(12 mois) | 01/05/07<br>30/03/08<br>(11 mois) | 01/04/09<br>31/03/10<br>(12 mois) | 01/04/08<br>31/03/09<br>(12 mois) | 01/05/07<br>30/03/08<br>(11 mois) | 01/04/09<br>31/03/10<br>(12 mois) | 01/04/08<br>31/03/09<br>(12 mois) | 01/05/07<br>30/03/08<br>(11 mois) |
|                                  | OVESYS (ex OVERLAP*)              | 177 019                           | 204 481                           | 79 572                            | (1 449)                           | 1430                              | 6199                              | (2502)                            | (938)                             |
| EXTERINFO                        | 9 413                             | 2 777                             | 1 031                             | (849)                             | 122                               | 80                                | (847)                             | 65                                | 54                                |
| DIGILEASE                        | 4 406                             | 6 490                             | 3 019                             | 7                                 | 58                                | 55                                | 48                                | 68                                | 108                               |
| ADITU                            | 881                               | 729                               | 566                               | (58)                              | (326)                             | (367)                             | 1                                 | (191)                             | (246)                             |
| SNC                              | -                                 | -                                 | 28                                | (2)                               | (25)                              | (22)                              | (2)                               | (28)                              | (22)                              |
| MIBS *                           | n.a.                              | n.a.                              | 75 131                            | n.a.                              | n.a.                              | (1 433)                           | n.a.                              | n.a.                              | (2 454)                           |
| HEXALIS Groupe OVERLAP*          | n.a.                              | n.a.                              | 25 070                            | n.a.                              | n.a.                              | (461)                             | n.a.                              | n.a.                              | (609)                             |
| OVERLAP Réseaux *                | n.a.                              | n.a.                              | 5 909                             | n.a.                              | n.a.                              | (708)                             | n.a.                              | n.a.                              | (803)                             |

\* Ces sociétés ont fusionné pour constituer la société OVESYS depuis le 1er avril 2008.

Les résultats de chacune des filiales vendues ou disponibles à la vente sont résumés dans le tableau ci-après (en K€).

| Société<br>(en milliers d'Euros) | Chiffre d'affaires ht             |                                   |                                   | Résultat d'exploitation           |                                   |                                   | Résultat net                      |                                   |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                                  | 01/04/09<br>31/03/10<br>(12 mois) | 01/04/08<br>31/03/09<br>(12 mois) | 01/05/07<br>30/03/08<br>(11 mois) | 01/04/09<br>31/03/10<br>(12 mois) | 01/04/08<br>31/03/09<br>(12 mois) | 01/05/07<br>30/03/08<br>(11 mois) | 01/04/09<br>31/03/10<br>(12 mois) | 01/04/08<br>31/03/09<br>(12 mois) | 01/05/07<br>30/03/08<br>(11 mois) |
|                                  | VELIA                             | 14 989                            | 14 825                            | 13 809                            | (415)                             | 198                               | 701                               | (455)                             | (542)                             |
| MIB Suisse                       | 5 652                             | 6 757                             | 4 875                             | 158                               | 346                               | 159                               | 130                               | 348                               | 158                               |

Le 18 juin 2010, Ovesys a cédé la société VELIA Groupe OVERLAP à la société Feel Europe Group.

Par ailleurs, afin d'accompagner les initiatives volontaristes de Cisco, le groupe a décidé de renforcer son partenariat avec le constructeur américain en s'appuyant sur ce dernier pour développer l'épine dorsale de la BU OVERLAP Réseaux, renommée à cette occasion OVENCE.

## 4.4. Flux de trésorerie :

La trésorerie nette du groupe s'élève à - 3,8 millions d'euros pour l'exercice 2009-2010.

La variation de la trésorerie de -2,3 M€ constatée par rapport à l'exercice précédent résulte de plusieurs facteurs :

- d'une insuffisance d'autofinancement de 1,7 M€ en baisse de 3,0 M€ en l'absence de résultat bénéficiaire pour cet exercice ;
- d'une variation de 7,3 M€ du besoin en fonds de roulement, obtenue notamment par un effort accru en matière de recouvrement des créances clients, dont le délai moyen de paiement passe de 84 à 61 jours ;
- d'un flux d'investissement de 0,4 M€ en diminution de 3,2 M€ par rapport à 2008-2009. Cet exercice a notamment bénéficié de l'encaissement du crédit vendeur de 1,5 M€. Mais aussi pour des raisons de comparabilité, la trésorerie nette des activités destinées à être cédées a été reclassée au niveau du flux d'investissement, aussi pour l'exercice précédent.

L'endettement brut et l'endettement net ressortent respectivement à 12,9 M€ et 16,7 M€ à la clôture de l'exercice.

## 5. Résultats et situation financière du groupe consolidé

Les comptes consolidés au 31 mars 2010 de la Société sont publiés selon les normes IAS – IFRS avec en comparatif les comptes consolidés arrêtés au 31 mars 2009, ces deux exercices couvrant chacun une période de 12 mois.

### Résultats et situation financière du groupe consolidé

Le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

| ( En milliers d'Euros )                                | 31 mars 2010   |            | Exercice clos le<br>31/03/2009<br>( Retraité ) (*) |            | 31/03/2009<br>( Publié ) |            |
|--|----------------|------------|--|------------|--------------------------|------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | <b>179 444</b> |            | <b>210 597</b>                                     |            | <b>233 095</b>           |            |
| Achats consommés                                       | (138 108)      |            | (164 408)  |            | (172 611)                |            |
| <b>Marge brute</b>                                     | <b>41 336</b>  | <b>23%</b> | <b>46 189</b>                                      | <b>22%</b> | <b>60 484</b>            | <b>26%</b> |
| Charges externes                                       | (9 796)        |            | (10 623)   |            | (11 929)                 |            |
| Personnel  | (30 478)       |            | (32 409)   |            | (43 713)                 |            |
| Taxes  | (1 908)        |            | (2 188)  |            | (2 748)                  |            |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions      | (2 038)        |            | (1 921)  |            | (1 852)                  |            |
| Autres produits et charges d'exploitation              | 98             |            | 587  |            | 159                      |            |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                   | <b>(2 786)</b> |            | <b>(364)</b>                                       |            | <b>402</b>               |            |
| Autres produits opérationnels                          |                |            |  |            | 0                        |            |
| Autres charges opérationnelles                         | (1 264)        |            | (1)  |            | (1)                      |            |
| <b>Résultat opérationnel</b>                           | <b>(4 050)</b> |            | <b>(365)</b>                                       |            | <b>401</b>               |            |
| Coût de l'endettement financier net                    | (1 305)        |            | (2 167)  |            | (2 197)                  |            |
| Autres produits et charges financières                 | 112            |            | 113  |            | 128                      |            |
| <b>Résultat net avant impôts</b>                       | <b>(5 243)</b> |            | <b>(2 420)</b>                                     |            | <b>(1 668)</b>           |            |
| Charge d'impôt   | 28             |            | 457  |            | 390                      |            |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>          | <b>(5 215)</b> |            | <b>(1 963)</b>                                     |            | <b>(1 278)</b>           |            |
| Résultat net d'impôt des activités en cours de cession | (321)          |            | 685  |            |                          |            |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                          | <b>(5 536)</b> |            | <b>(1 278)</b>                                     |            | <b>(1 278)</b>           |            |

(\*) Conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 a été retraité des activités en cours de cession au 31 mars 2010.

Le résultat opérationnel s'élève à (2.786) K€ contre (364) K€ sur l'exercice précédent retraité. Il représente -1,6% du chiffre d'affaires contre -0,17% sur l'exercice précédent retraité.

OVERLAP Groupe enregistre une perte pour les activités poursuivies de (5.215) K€ au 31 mars 2010 et après prise en compte du résultat des filiales en cours de cession, cette perte s'élève à (5.536) K€.

A périmètre comparable, le résultat retraité pour l'exercice 2008-2009 présente une perte de (1.963) K€ pour les activités poursuivies et une perte nette de (1.278) K€.



Le bilan consolidé se présente comme suit :

| Actif (en K€uros)                            | 31 mars 2010  | 31 mars 2009   |
|--|---------------|----------------|
| Ecart d'acquisition - net                    | 10 282        | 13 080         |
| Immobilisations incorporelles - net          | 884           | 1 389          |
| Immobilisations corporelles - net            | 5 681         | 4 508          |
| Autres actifs financiers non courants        | 614           | 649            |
| Actifs d'impôts différés                     | 7 705         | 7 635          |
| <b>Actifs non courants</b>                   | <b>25 166</b> | <b>27 261</b>  |
| Actif courant                                |               |                |
| Stocks - net                                 | 2 609         | 2 983          |
| Clients - net de provision pour dépréciation | 47 844        | 64 156         |
| Impôts courants                              | 2 756         | 2 379          |
| Autres actifs courants                       | 7 439         | 10 623         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 1 964         | 8 281          |
| <b>Actifs courants</b>                       | <b>62 613</b> | <b>88 421</b>  |
| Actifs destinés à être cédés ou échangés     | 8 314         |                |
| <b>Total général Actif</b>                   | <b>96 093</b> | <b>115 682</b> |

| Passif (en K€uros)                        | 31 mars 2010  | 31 mars 2009   |
|---|---------------|----------------|
| Capital social                            | 4 508         | 4 705          |
| Réserves et bénéfices non distribués      | 24 271        | 26 545         |
| Actions propres détenues                  | (1 039)       | (2 624)        |
| Ecart de conversion                       | (3)           | 12             |
| Rémunération différée sur options         |               | 203            |
| Résultat de l'exercice                    | (5 536)       | (1 278)        |
| <b>Capitaux Propres part du groupe</b>    | <b>22 200</b> | <b>27 562</b>  |
| Intérêts minoritaires                     |               |                |
| <b>Capitaux Propres</b>                   | <b>22 200</b> | <b>27 562</b>  |
| Passifs financiers non-courant            | 1 460         | 2 051          |
| Indemnité de départ à la retraite         | 814           | 966            |
| Passifs d'impôts différés                 |               |                |
| <b>Passifs non courants</b>               | <b>2 274</b>  | <b>3 017</b>   |
| Passifs financiers courant                | 17 222        | 24 541         |
| Fournisseurs d'exploitation               | 37 174        | 41 441         |
| Fournisseurs d'immobilisations            | 52            | 191            |
| Impôts courants                           | 3 392         | 3 720          |
| Personnel et organismes sociaux           | 5 627         | 7 991          |
| Produits constatés d'avance               | 1 763         | 4 200          |
| Provisions courantes                      | 330           | 464            |
| Autres dettes courantes                   | 2 090         | 2 555          |
| <b>passifs courants</b>                   | <b>67 649</b> | <b>85 103</b>  |
| Passifs destinés à être cédés ou échangés | 3 970         |                |
| <b>Total général Passif</b>               | <b>96 093</b> | <b>115 682</b> |

Nous avons été confrontés en 2009-2010 à une baisse brutale du marché des infrastructures informatiques et à un ralentissement du marché des services informatiques liés à ces infrastructures.

Seuls les projets dont le retour sur investissement pouvait être démontré ont été lancés par les entreprises.

Ce fut notamment le cas pour les projets de rationalisation, consolidation ou virtualisation des infrastructures, qui sont le cœur du métier du groupe.

Nos chiffres confirment que la crise ne nous a pas épargné, même si notre décroissance reste inférieure à celle du marché et démontre ainsi des prises de part de marché.

### 6. Activité et résultat de la société OVERLAP Groupe au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que notre société holding a pour vocation de rassembler les services comptables, juridiques, marketing, achats et informatiques du groupe OVERLAP.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 mars 2010 d'un montant de 4 741 K€ est composé de l'ensemble des refacturations aux différentes sociétés du groupe portant sur l'assistance administrative, informatique, comptable et commerciale fournie à ces dernières par OVERLAP Groupe S.A.

Le chiffre d'affaires de cet exercice est sensiblement identique à celui du précédent exercice (4.736 K€ au 31 mars 2009).

Le résultat financier de l'exercice est de 1.811 K€ contre 398 K€ pour l'exercice précédent.

Notre société a perçu des produits financiers d'un montant de 1.264 K€ dont 800 K€ sous forme de dividendes versés par la société Ovesys Groupe OVERLAP SAS.

Ce résultat financier prend aussi en compte une reprise nette de 603 K€ suite à la destruction de 239.416 actions détenues en auto-contrôle.

Le résultat exceptionnel présente une perte de 642 K€ contre un résultat exceptionnel positif de 71 K€ pour l'exercice de référence ; cette perte traduit notamment la destruction des actions en auto-contrôle.

Après prise en compte principalement des diverses réintégrations et des déductions (dont notamment celles concernant les dividendes reçus des filiales), le résultat fiscal s'établit à (1.252) K€ euros.

L'ensemble des sociétés intégrées dans le groupe étant déficitaires, il n'existe aucun produit d'impôt à comptabiliser au 31 mars 2010.

Au 31 mars 2009, le gain d'intégration fiscale s'élevait à 574 K€.

Cet exercice se clôture sur une perte nette de (555) K€ et nous rappelons que l'exercice précédent affichait une perte de (417)K€.

#### Résultats et situation financière de la société OVERLAP Groupe (comptes sociaux)

##### Compte de résultat

| En milliers d'euros                      | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 |
|--|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires                       | 4 741        | 4 736        |
| Résultat d'exploitation                  | (1 724)      | ( 1 460)     |
| Résultat financier                       | 1 811        | 398          |
| Résultat exceptionnel                    | (642)        | 71           |
| Impôt sur les sociétés (produit d'impôt) | 0            | 574          |
| <b>Résultat net</b>                      | <b>(555)</b> | <b>(417)</b> |

##### Bilan

| En milliers d'euros               | 31 mars 2010  | 31 mars 2009  |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Actif immobilisé                  | 13 768        | 14 437        |
| Stocks                            | 0             | 0             |
| Créances                          | 30 275        | 34 566        |
| Disponibilités et VMP             | 143           | 366           |
| Charges constatées d'avance       | 144           | 63            |
| Comptes de régularisation         | 379           | 480           |
| <b>Total Actif</b>                | <b>44 710</b> | <b>49 912</b> |
| Capitaux propres                  | 31 992        | 33 404        |
| Provision pour risques et charges | 50            | 0             |
| Dettes financières                | 11 196        | 15 215        |
| Dettes d'exploitation             | 602           | 533           |
| Dettes fiscales et sociales       | 852           | 743           |
| Autres dettes                     | 17            | 17            |
| <b>Total Passif</b>               | <b>44 710</b> | <b>49 912</b> |

La valeur brute des titres auto-détenus au 31 mars 2010 est de 1.039 K€. Après la destruction d'actions détenues en auto-contrôle, ce poste contribue à la diminution de l'actif immobilisé de 627 K€.

La variation des créances est due principalement au niveau des comptes courants des filiales.

Une première échéance de la dette O.B.S.A.A.R. a fait l'objet d'un remboursement en décembre 2009 pour un montant de 2.400 K€. Les dettes vis-à-vis des filiales ont aussi fait l'objet de remboursements, ce qui concourt à diminuer le niveau d'endettement de la Société.

La variation des capitaux propres provient de la réduction de capital consécutive à la destruction d'actions détenues en auto-contrôle (1.086 K€) et de la perte de la période (555 K€).

En application des dispositions de l'article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après les éléments suivants relatifs à la situation financière de la Société :

| En milliers d'Euros                                      | 31/03/2010 | 31/03/2009 |
|--|------------|------------|
| Disponibilités   | 143        | 366        |
| Total dettes dont :                                      | 12 669     | 16 508     |
| * Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 10 026     | 13 112     |
| * Emprunts et dettes financières portant intérêt         | 1 170      | 2 104      |
| Ratio endettement / capitaux propres                     | 34,99%     | 45,55%     |
| Ratio endettement / chiffre d'affaires                   | 236,15%    | 321,28%    |

## Affectation du résultat et distribution de dividendes

Nous vous proposons d'affecter la perte de la période au débit du compte de report à nouveau.

Nous rappelons que les actionnaires de la société OVERLAP Groupe ont bénéficié de la distribution des dividendes suivants :

- exercice clos le 31 mars 2009 : aucun
- exercice clos le 31 mars 2008 : 644 379 euros

Nous rappelons que les actionnaires de la société OVERLAP Groupe SA - avant fusion avec IB Group – ont bénéficié de la distribution des dividendes suivants :

- exercice clos le 30 avril 2007 : 353 740 euros
- exercice clos le 30 avril 2006 : 92 132 euros

## 7. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

### Cession d'Ovelia

La Direction Générale d'OVERLAP Groupe annonçait le 17 mai 2010, la cession de sa filiale OVELIA Groupe OVERLAP à la société FEEL EUROPE Group.

La vente a été conclue vendredi 18 juin 2010, pour une valeur d'entreprise de 5,8 M€.

### 8. Perspectives d'avenir

Les incertitudes liées à l'évolution des conditions économiques du marché, sont toujours importantes.

Le groupe compte ainsi sur ses fondamentaux et sur la qualité de ses ressources humaines pour surmonter ce défi et tirer parti de la rationalisation du marché qui découlera de cette crise économique.

La tendance des constructeurs et éditeurs à s'appuyer de plus en plus sur ses partenaires se confirme d'années en années et représente pour OVERLAP Groupe une opportunité de croissance. Celle-ci est d'autant plus forte que ces fournisseurs privilégient désormais davantage les partenaires importants au détriment des petites structures trop fragiles et incapables d'obtenir les certifications requises.

Rappelons par ailleurs qu'une étude du Gartner Group, publiée le 15 juin 2009, avait listé les 7 voies pour réduire les coûts des directions informatiques. Cette étude reste d'actualité.

Parmi ces voies, 5 font partie du cœur de métier d'OVERLAP Groupe:

- rationaliser le parc de matériel
- consolider les Datacenters
- gérer la facture d'énergie
- optimiser les coûts en personnel
- déployer la virtualisation

Malgré ce contexte d'incertitude, les cabinets d'analyse sont redevenus positifs pour 2010 et anticipent une reprise d'activité en France, aussi bien pour les ventes d'infrastructures que pour les services qui y sont liés.

Le niveau d'activité d'OVERLAP Groupe reste d'ailleurs soutenu ; la qualité, notamment des compétences techniques du groupe, est un atout très important, car les demandes de nos clients requièrent une très grande ingénierie pour pouvoir leur démontrer les économies qu'ils peuvent réaliser.

Nous avons d'ailleurs accru la formation de nos commerciaux pour leur donner des « outils » pour démontrer les retours sur investissements, dans le cadre de tels projets.

Plus globalement, le groupe se met en ordre de marche pour améliorer son niveau de rentabilité, notamment en développant davantage de services autour des infrastructures et systématisant l'approche solution.

Le groupe s'est organisé pour faire face à ces nouveaux enjeux.

### 9. Principaux risques auxquels le groupe est confronté

Le groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

#### (Article L.225-100 al.4 du C.Com)

Le présent paragraphe a pour objet de décrire les risques liés à l'activité des sociétés du groupe ou encourus par elle à ce jour, dans le cadre de procédures dans lesquelles elles sont attirées.

Le groupe a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Les procédures d'identification et de contrôle des risques, sont déterminées par le Comité Exécutif, compte tenu de l'organisation centralisée d'OVERLAP Groupe.

#### 9.1. Risques liés à l'activité

**a) Le premier risque est de type conjoncturel,** puisque l'activité du groupe est liée au niveau d'investissement des entreprises et des administrations. Il peut provoquer des variations du chiffre d'affaires d'une année sur l'autre. Le groupe est en effet très présent dans les grands comptes, auprès des services publics et répond notamment à d'importants Appels d'Offres. Le groupe réduit son exposition à ces risques en développant sa présence auprès des P.M.E., dont les cycles d'investissement, à la différence de ce qui se pratique dans les grandes entreprises et les services publics, sont décalés dans le temps.

**b) En ce qui concerne les activités de services,** il existe un risque pour les projets au forfait. Ces projets nécessitent de prendre le risque d'un engagement de résultat, qui, en cas de « problème » dans la réalisation du projet, peut entraîner des conséquences dont la principale est la dégradation de la marge liée au projet, pouvant même conduire à une perte opérationnelle sur ce projet. La part du chiffre d'affaire facturé lié aux prestations réalisées au forfait n'est pas jugée significative (1,8% du chiffre d'affaires au 31 mars 2010). Dans la pratique, grâce à une bonne analyse des risques liés aux projets étudiés, c'est sur les projets réalisés au forfait que les entités d'OVERLAP Groupe concernées réalisent les marges les plus importantes. Chaque projet fait l'objet d'une qualification attentive et l'expérience du groupe de ce type de contrat le conduit très rarement à dépasser le forfait prévu initialement.

**c) Risque lié au poids de certains clients**

Les clients d'OVERLAP Groupe sont pour la plupart des grands comptes dont la solvabilité est excellente. La dépendance du groupe vis-à-vis des 20 premiers clients continue à se réduire. Cette tendance contribue à diminuer ce risque.

| (en K€uros)         | 2009-2010<br>(12 mois) | 2008-2009<br>(12 mois) | 2007-2008<br>(11 mois) |
|---------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| 1er client          | 4,98%                  | 7,73%                  | 17,45%                 |
| 5 premiers clients  | 17,04%                 | 20,79%                 | 34,68%                 |
| 10 premiers clients | 25,36%                 | 28,14%                 | 43,52%                 |
| 20 premiers clients | 36,49%                 | 37,77%                 | 54,11%                 |

**d) Comme toute société de services, OVERLAP Groupe** est soumis aux risques d'inter-contrats des consultants qui réalisent des prestations en clientèle (nombre de jours disponibles pour les collaborateurs entre deux missions). C'est un indicateur qui a été suivi de manière très attentive par le Comité Exécutif, en particulier pour Ovelia qui a été cédée le 18 juin 2010. De plus, le groupe a recours à des « consultants indépendants » en sous-traitance qui peuvent être considérés comme des « variables d'ajustements ». Ovelia étant une SSII, c'est elle qui portait le plus ce risque et sa cession réduit sensiblement cette exposition, même si au sein du groupe, dans son nouveau périmètre, 20% de l'effectif participe à la réalisation de projets et la délivrance de Services.

**e) Risque lié au départ des collaborateurs**

Afin de suivre l'évolution des effectifs dans le groupe, la Direction Générale du groupe retient que la rotation de l'emploi est égale à la moyenne du nombre de salariés partis et arrivés au cours d'une période donnée, divisée par le nombre initial des salariés en début de période. Au 31 mars 2010, comme à la clôture de l'exercice précédent, le taux de rotation de l'effectif était de l'ordre de 15 %.

**f) Les risques liés à l'installation, qui sont, dans certains contrats ou marchés, sanctionnés par des pénalités :**

i) Délais de livraison : ce risque existe car les grands marchés (surtout publics) le prévoient. Toutefois, le groupe applique des procédures rigoureuses qui interdisent aux ingénieurs commerciaux de prendre le moindre risque dans ce domaine. Nous n'enregistrons une commande qu'après avoir vérifié auprès de nos fournisseurs les délais de livraison des matériels. De plus, les fournisseurs sont aujourd'hui très bien organisés pour répondre à cette problématique (enregistrement des commandes prévisionnelles, visibilité des délais accessibles aux partenaires via leur site web,...). Dans la pratique, nous n'avons jamais eu à subir de problème dans ce domaine.

ii) Délais de mise en œuvre : si ce risque est contractuellement assumé par le groupe, dans de nombreux cas; il repose le plus souvent sur le fournisseur qui assure l'installation ou parfois sur le groupe au niveau des prestations de déploiement. Dans les faits, ce risque ne s'est jamais produit même si certains retards de mise en œuvre de solution ont pu entraîner des délais supplémentaires dans la facturation ou le recouvrement des factures; compte-tenu des procédures mises en œuvre dans les entités du groupe, la survenance d'un tel risque n'aurait, en général, comme conséquence qu'une faible diminution de la marge de l'opération concernée, sans la mettre en péril.

iii) Défaillance des matériels et logiciels : elle peut être sanctionnée par des pénalités. Ce risque, même s'il est prévu parfois dans nos contrats/marchés, est toujours couvert par une garantie de 1 à 3 ans du « fabricant », et, dans la très grande majorité des cas, les défaillances sont supportées par le fabricant, quelle que soit la forme contractuelle, car c'est lui qui assure la maintenance du matériel ou du logiciel.

**g) Le risque d'erreur de dimensionnement des matériels:**

Dans le cadre de son activité de vente de matériels, OVERLAP Groupe a un rôle de conseil et peut être amené à s'engager sur des performances, des capacités ou des fonctionnalités. En cas de mauvaise évaluation ou de problèmes rencontrés lors de l'installation, il peut arriver que les clients exigent la mise en œuvre de moyens complémentaires. Ce risque, qui ne s'est produit que très rarement, est par ailleurs limité par deux approches :

i) Tout d'abord lorsqu'OVERLAP Groupe (ou l'une de ses filiales) et/ou les constructeurs (IBM, HP, CISCO, SUN/Oracle, etc.) identifient une incertitude quant aux besoins de leurs clients, le ou les matériels livrés sont souvent surdimensionnés afin de permettre, le cas échéant, de débloquer des extensions de capacité complémentaires. Une anticipation du surcoût est alors déjà intégrée dans le prix.

ii) Ensuite, dans la majeure partie des cas, OVERLAP Groupe minimise ces risques par la prise d'engagements miroirs avec le constructeur, qui assume donc l'impact des coûts éventuels liés à une insuffisance des configurations.

### 9.2. Risques liés à l'infogérance

EXTERINFO, filiale du groupe OVERLAP est une société spécialisée dans l'infogérance. L'infogérance se définit comme la gestion par un tiers, l'infogérant, de tout ou partie de l'informatique d'une entreprise ou de ses processus. Le risque de rupture des contrats par les clients, en cas d'interruption de services, est réel. Ce risque est limité néanmoins du fait de l'architecture des systèmes et Data-Centers mise en place (climatisation et alimentation électrique secourues par des groupes électrogènes, plan de reprise d'activité, plan de secours, basculement sur un autre site...). Ces dispositifs de sécurité font l'objet de tests réguliers pour maintenir dans la durée un haut niveau de disponibilité des équipements.

### 9.3. Risques liés aux évolutions technologiques

Les marchés sur lesquels le groupe exerce son activité se caractérisent par des évolutions technologiques très rapides, une évolution des standards industriels, l'arrivée de nouveaux concurrents et une apparition fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits.

Pour ce qui concerne les offres de Serveurs, Stockage et Middleware, OVERLAP Groupe a fait le choix des technologies de ses partenaires, notamment celles d'IBM et d'HP, les leaders mondiaux des infrastructures informatiques.

Pour ce qui concerne les mainframes, IBM n'a plus de concurrence, après la disparition des « compatibles », la quasi-inexistence d'une offre « de seconde main » et la quasi-disparition des mainframes des autres constructeurs. Les offres Unix de nos partenaires sont actuellement les meilleures du marché. Quant aux solutions de stockage, IBM, HP, NetApp, Symantec sont des acteurs dominants. Les solutions de logiciel d'infrastructures d'IBM et d'HP sont très complètes et ces deux fournisseurs l'élargissent constamment en achetant des éditeurs concurrents. Enfin, pour les choix technologiques réseaux, les partenariats d'OVERLAP Groupe étant multiples, le risque s'en trouve limité.

Le succès du groupe dépend en grande partie des offres des fabricants. La capacité du groupe à détecter les ruptures technologiques et adapter ses offres pour répondre aux besoins évolutifs de ses clients sans délai et au meilleur prix est donc essentielle. En ce sens, les évolutions technologiques sont perçues comme des opportunités. Le groupe maintient une veille technologique constante et attentive, afin de limiter ce risque, notamment avec la tenue de Comité de Doctrine Technologique qui assure cette veille.

La proximité de nos consultants avec nos clients permet également d'identifier les innovations ou les ruptures technologiques significatives. A partir de ces informations, le management est à même de prendre les décisions nécessaires pour conserver le leadership du groupe.

### 9.4. Risque lié à la dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs

A l'origine, OVERLAP Groupe avait fait le choix d'un partenariat quasi exclusif avec IBM pour l'ensemble des technologies Serveurs, Stockage et logiciels d'infrastructures. Depuis l'acquisition d'Hexalis, puis le rapprochement avec IB GROUP, la majorité des achats s'est répartie entre les deux principaux fabricants mondiaux : IBM et HP, ce qui a réduit ce facteur de dépendance.

Par ailleurs, OVERLAP Groupe propose des solutions globales qui s'appuient sur plusieurs technologies. Les fabricants des composantes technologiques disposent d'un réseau de grossistes permettant de répondre à la demande des clients d'OVERLAP Groupe.

OVERLAP Groupe sélectionne ses grossistes en fonction des meilleures opportunités d'achat. Grâce à cette organisation, OVERLAP Groupe a toujours pu satisfaire les demandes de ses clients.

La politique d'IBM, comme celle d'HP, dans ce domaine est inscrite dans la durée, et les ventes indirectes réalisées par le canal des partenaires commerciaux représentent, depuis de très longues années plus de 50% en moyenne des ventes au niveau mondial. Un pourcentage en constante progression.

### 9.5. Risque lié aux pays

Le groupe a limité les risques dans les pays où il est implanté en dehors de la France : la Suisse et l'Espagne. La petite taille de ces filiales et le niveau de délégation concédée aux managers locaux sécurisent les risques éventuels.

### 9.6. Risque lié à la saisonnalité

Le groupe enregistre une activité généralement inférieure au cours du premier semestre (avril à septembre) par rapport au second semestre. Environ 45% du chiffre d'affaires annuel au premier semestre et 55% au cours du second. Certaines années, le deuxième semestre peut peser jusqu'à 60% du CA annuel.

### 9.7. Risque lié à l'environnement

Le groupe a engagé une politique RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) afin d'identifier et mesurer les éventuels risques environnementaux et sociaux liés à son activité ainsi qu'à celle de son éco-système. Pour autant, le groupe étant un prestataire de services aux entreprises, il ne réalise pas d'opérations à risques environnementaux directs (fabrication, récupération, etc.).

### 9.8. Risque lié à la politique de croissance externe

Tout en restant à l'écoute d'opportunités de nouveaux projets industriels, la priorité a été mise sur la rationalisation interne, et OVERLAP Groupe a provisoirement ralenti sa stratégie de croissance par acquisition de sociétés de services informatiques. Ainsi, les risques liés à l'évaluation erronée du potentiel des cibles ou à l'intégration d'une nouvelle société qui ne produiraient pas la totalité des synergies attendues sont désormais limités.

Toutefois, OVERLAP Groupe a montré dans le passé qu'il savait maîtriser ces deux risques et a réussi ses principales opérations de croissances externes (Advantel, Ordalys, Jeeves France, E-Technologie, Virtual Computer, Hexalis, Syslab, Exterinfo, Digilease, Trees Réseaux). Cette maîtrise s'en est trouvée confortée par la fusion réussie d'OVERLAP Groupe et d'IB Group.

### 9.9. Risques liés aux brevets, marques et licences

Le groupe n'est titulaire d'aucun brevet et ne commercialise pas ses produits sous licence. En revanche, la dénomination sociale de chaque société du groupe a fait l'objet d'un dépôt de marque. Par ailleurs, aucune procédure d'opposition, de contrefaçon et/ou de nullité n'est engagée par un tiers à l'encontre du groupe ou de ses filiales.

### 9.10. Risques liés à l'égard du personnel et au départ de personnes clés

Les sociétés du groupe estiment ne pas être en situation de dépendance vis-à-vis du personnel, tant technique que commercial.

La centralisation décisionnelle n'entraîne pas une dépendance des sociétés du groupe à l'égard de ses « hommes clés », de telle sorte que l'indisponibilité ou le départ de l'un d'eux ne pourrait affecter les résultats. En outre, du fait de l'organisation retenue, chaque client dispose de façon systématique de plusieurs interlocuteurs au sein du groupe.

Georges HOROKS, actuel Président Directeur Général d'OVERLAP Groupe, a donné à l'entreprise l'impulsion déterminante en la rachetant en 1999, et reste un homme clé pour le développement du groupe.

Toutefois, plus l'entreprise grandit, et surtout plus elle enrichit sa structure de management, moins elle est dépendante de son PDG, d'autant plus que la direction opérationnelle au quotidien est assurée par le Directeur Général Délégué, Stéphane DELIRY, qui s'appuie sur une équipe de 42 managers.

Chaque entité opérationnelle est dirigée par un expert dans son domaine. Ces dirigeants d'entités bénéficient du support de structures fonctionnelles communes.

L'ensemble de ces managers, à leur tour, deviennent clés pour l'entreprise, mais celle-ci saurait faire face à leur départ, comme toute entreprise de la taille d'OVERLAP Groupe.

### 9.11. Politique d'assurances

Nous avons souscrit des polices d'assurance pour nous couvrir contre un grand nombre de risques. Ces assurances concernent la responsabilité civile, les dommages matériels, le transport de marchandises, etc. La nature et l'étendue de notre couverture sont contrôlées chaque année.

Les sociétés du groupe ont souscrit des polices d'assurances en vue de couvrir les risques suivants :

- Risques liés aux sinistres dommages : mobilier, parc informatique, stockage, sites;
- Risques liés au transport de matériels;
- Responsabilité civile professionnelle;
- Responsabilité civile exploitation et responsabilité civile employeur.

#### Couverture de la responsabilité civile exploitation et responsabilité civile professionnelle :

Le groupe bénéficie d'une garantie à hauteur de 7 500 000 € par sinistre et par année d'assurance pour les dommages causés en clientèle par ses salariés à toute personne physique ou morale, et d'une garantie à hauteur de 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance pour les dommages résultant du défaut de performance ou de fonctionnement des produits ou services fournis, ou des fautes professionnelles, erreurs, ou négligences commises dans le cadre de l'exécution d'un contrat.

Le groupe est ainsi garanti contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités, en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non.

#### Couverture de la responsabilité des mandataires sociaux :

Les mandataires sociaux sont couverts par une police de responsabilité civile.

#### Autres polices d'assurances :

Une police d'assurances multirisques « locaux » garantit les biens immobiliers incluant également les vols de biens personnels et le recours des voisins et des tiers. Cette garantie couvre l'ensemble des implantations géographiques du groupe en France.

En outre, le groupe a souscrit les polices concernant la responsabilité civile propre à l'activité d'hébergement, les risques liés aux dommages aux véhicules et aux matériels informatiques, et les risques liés au transport de marchandises

### 9.12. Risque de taux d'intérêt

En date du 29 décembre 2008, OVERLAP Groupe a émis un emprunt obligataire à bons de souscription en actions ou en actions remboursables pour un montant de 12 M€. La composante dette de cet emprunt fait l'objet d'une rémunération au taux Euribor 3 mois minoré de 1,51 point. Cet emprunt est soumis à une contrainte de covenants.

Au 31 mars 2009, les ratios n'ayant pas été respectés, la société et ses partenaires bancaires sont convenus d'un accord, le 22 décembre 2009, révisant à la baisse deux des ratios en échange d'une augmentation du taux d'intérêt qui est alors passé d'Euribor - 1,51 point à Euribor - 0,8 point. L'assemblée générale des titulaires d'obligations qui s'est tenue le 12 mars 2010 a adopté à l'unanimité cette clause du « term sheet ».

L'évolution des taux monétaires bénéficie au groupe, la charge d'intérêt décaissée étant nulle sur l'exercice 2009-2010.

Le groupe étudie la faisabilité d'une couverture de taux afin de garantir un taux très bas jusqu'à remboursement total de l'emprunt.

La plupart des contrats souscrits jusqu'alors étaient conclus à taux fixe ce qui éliminait le risque de variation.

Concernant les emprunts contractés par OVERLAP Groupe, à taux variable, l'impact d'une variation de 1% des taux d'emprunt sur un an entre le 1er avril 2009 et le 31 mars 2010 aurait eu une incidence de 136 K€ (dont 129 K€ liés à la dette O.B.S.A.A.R.).

### 9.13. Risques de change

En France, le groupe facture ses prestations en euros, par conséquent son risque de change est nul.

Le groupe procède à ses achats de marchandises en France, à l'exception de quelques rares fournisseurs aux Etats-Unis. La quasi-intégralité de ses achats est donc facturée en euros.

### 9.14. Risque sur actions

En cours d'exercice, OVERLAP Groupe place sa trésorerie à court terme par le biais de SICAV et certificats de dépôts. Au 31 mars 2010, OVERLAP Groupe ne détient plus ce type de valeurs.

A la clôture de l'exercice, il n'y a donc aucun risque sur actions ni aucune clause à laquelle le groupe est partie prenante et susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours du titre.

### 9.15. Risques juridiques

La société et ses filiales font régulièrement l'objet de contrôles fiscaux et sociaux et le risque associé à ces contrôles est provisionné dans les comptes au niveau de chaque société dès qu'il existe raisonnablement un risque mesurable associé à ces procédures.

En matière sociale, les sociétés du groupe peuvent être confrontées à des actions prud'homales de salariés. Le risque associé à ces actions est provisionné dans les comptes au niveau de chaque société dès qu'il existe raisonnablement un risque mesurable associé à ces procédures.

L'activité « financement » du groupe est réalisée par la filiale DIGILEASE.

Cette société a pour objet de proposer principalement aux clients d'OVESYS des solutions de financement de leurs investissements. A ce titre, DIGILEASE a un rôle d'intermédiaire entre la société qui fournit l'investissement et le refinancier, un établissement financier.

Au cours de cet exercice, certains refinanceurs et DIGILEASE ont été attirés devant le tribunal de grande instance, suite à la demande formulée par trois clients de résiliation des contrats de vente de matériels, et conséquemment de résolution des contrats de location souscrits auprès de DIGILEASE. Au 31 mars 2009, la valeur des investissements des contrats de financement en cause s'élevait à 1.715 K€.

La société a activé son assurance en responsabilité civile afin de se prémunir du risque éventuel de débours, au cas où elle serait condamnée à quelque versement que ce soit. Au 31 mars 2010, DIGILEASE n'a fait l'objet d'aucune condamnation à l'issue des jugements déjà prononcés.

### 9.16. Tableau d'échéance des dettes fournisseurs

La société a mis en application à compter du 1er avril 2009 les recommandations édictées par la loi L.M.E. du 4 août 2008 en matière de délai de paiement. En application de l'article D 441-4 du code de commerce, le tableau ci-dessous résume la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance au 31 mars 2010. S'agissant de la première année d'application, aucun comparatif avec l'exercice précédant n'est présenté pour cet exercice.

| Type de fournisseurs<br>(en milliers d'euros) | groupe        | Hors groupe      | Total            |
|---|---------------|------------------|------------------|
| à échoir dans 1 mois                          | 759,01        | 11 967,94        | 12 726,95        |
| à échoir dans 2 mois                          | 77,52         | 4 837,42         | 4 914,94         |
| à échoir dans + de 2 mois                     | 0,00          | 536,82           | 536,82           |
| échu depuis - de 2 mois                       | 15,77         | (1 364,34)       | (1 348,57)       |
| 2 mois < échu < 4 mois                        | 20,64         | 4 147,90         | 4 168,54         |
| 4 mois < échu < 6 mois                        | 15,23         | (1 885,53)       | (1 870,31)       |
| échu depuis + de 6 mois                       | 43,01         | 6 392,40         | 6 435,41         |
| <b>Total</b>                                  | <b>931,18</b> | <b>24 632,60</b> | <b>25 563,78</b> |

## 10. Dépenses visées par l'article 39-4 du code général des impôts

Nous vous précisons, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, que la société OVERLAP Groupe n'a pas pris en charge, au cours de l'exercice, de dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code.



## 11. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il vous est rendu compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par OVERLAP Groupe que par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

### Les dirigeants :

Composition du Conseil d'Administration :

- Georges HOROKS
- Eric LIEURE
- Stéphane DELIRY
- Michel ROLLAND

En outre, nous communiquons également la liste des autres mandats de nos administrateurs

### Georges Horoks est au 31 mars 2010 :

- Président de la Société Ovesys groupe OVERLAP Société par actions simplifiée elle-même administrateur et Président de la société MIB Suisse
- Président de la société Exterinfo SAS
- Président de la société Ovelia SAS
- Gérant des SCI du Moulin des Bruyères, GJ 2M, GMH Roquette et Les enfants de la Baule.

### Monsieur Eric Lieure est au 31 mars 2010 :

- Gérant de la SCI Eole

### Monsieur Stéphane Deliry est au 31 mars 2010 :

- Directeur Général Délégué d'Ovesys Groupe OVERLAP

### Monsieur Michel Rolland est au 31 mars 2010 :

- Gérant de la Société à responsabilité limitée Digilease

Les rémunérations brutes dues aux dirigeants au titre de leur mandat social ou au titre de leurs fonctions salariales ont été :

### Rémunérations totales dues au titre de l'exercice 2009-2010

#### Georges Horoks, Président du Conseil d'Administration, Directeur Général

Rémunération fixe : ..... 240 000 euros

Rémunération variable : ..... 50 000 euros

A ces rémunérations, s'ajoute 2 110 euros pour l'utilisation d'un véhicule de fonctions.

#### Stéphane Deliry, Administrateur et Directeur Général Délégué

Rémunération fixe : ..... 225 000 euros

Rémunération variable ..... 50 000 euros

A ces rémunérations, s'ajoute 7 909 euros pour l'utilisation d'un véhicule de fonctions et une garantie chômage des dirigeants.

Par ailleurs, Monsieur Deliry a levé, le 1er octobre 2009, 20 000 options de souscriptions à 2,286 euros et 10 000 options de souscriptions à 3,928 euros.

Par ailleurs, en sus des indemnités légalement dues, dans l'hypothèse où Monsieur Georges Horoks ou sa famille cédaient plus de 50% des actions d'OVERLAP Groupe qu'ils détiennent à ce jour, qu'il cesserait ses fonctions de Président Directeur Général et qu'un nouveau Président Directeur Général était nommé, mettant ainsi un terme au mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Stéphane Deliry, ce dernier pourrait prétendre au versement d'une indemnité correspondant à une année de rémunération brute (fixe plus variable).

Le versement de cette indemnité serait soumis au respect de la condition suivante : perception par Stéphane Deliry au cours des trois exercices précédents son départ d'au moins 75 % de la rémunération variable maximale à laquelle il pouvait prétendre, déterminée sur la base des dispositions du paragraphe relatif à la rémunération variable ci-dessus. Ces indemnités entrant dans le champ d'application des articles L 225 - 38 et suivants du Code de Commerce et en application de l'article L225-42-1 du Code de Commerce ont été soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2008 et a fait l'objet d'une publicité sur le site internet de notre société.

#### Michel Rolland, Administrateur et Secrétaire Général rémunéré au titre de son contrat de travail

Rémunération fixe ..... 150 000 euros

Rémunération variable ..... 50 000 euros

Par ailleurs, Monsieur Rolland a levé, le 1er octobre 2009, 20 000 options de souscriptions à 2,286 euros et 15 000 options de souscriptions à 3,928 euros.

#### Eric Lieure, Administrateur et Directeur Général Délégué

Rémunération fixe ..... 109 800 euros

Rémunération variable ..... 20 000 euros

A ces rémunérations, s'ajoute 12 802 euros pour l'utilisation d'un véhicule de fonctions et une garantie sociale de chômage des dirigeants.

### 12. Situation des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes :

| Administrateurs | Date de nomination | Expiration du mandat                        |
|-----------------|--------------------|---|
| Georges HOROKS  | AG 22/11/2007      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2013 |
| Eric LIEURE     | AG 22/11/2007      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2011 |
| Michel ROLLAND  | AG 22/11/2007      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2011 |
| Stéphane DELIRY | AG 22/11/2007      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2011 |

| Commissaires aux comptes titulaires | Date de nomination | Expiration du mandat                        |
|-------------------------------------|--------------------|---|
| DELOITTE et Associés                | AG 24/09/2004      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2010 |
| VACHON et Associés                  | AG 21/09/2006      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2012 |
| AUDIT et Diagnostic                 | AG 22/11/2007      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2013 |

| Commissaires aux comptes suppléants | Date de nomination | Expiration du mandat                        |
|-------------------------------------|--------------------|---|
| Société BEAS                        | AG 24/09/2004      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2010 |
| Société EAC                         | AG 21/09/2006      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2012 |
| Monsieur Benoît GILLET              | AG 22/11/2007      | à la fin de l'exercice clos le 31 mars 2013 |

### 13. Prise de participations nouvelles ou supplémentaires - cession de participations au cours de l'exercice écoulé

Le 31 juillet 2009, le groupe s'est porté acquéreur pour 332.000 euros des 49% de DIGILEASE S.A.R.L. encore détenus par son manager historique.

### 14. Capital et actionariat / opérations sur titres

#### 14.1. Capital de la société OVERLAP Groupe au 31 mars 2010 :

Au 31 mars 2010, le capital social s'élevait à 4 507 680 euros divisé en 3 756 400 actions de 1,20 euros de valeur nominale chacune.

#### 14.2. Actionariat de la Société :

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié, des deux tiers et 90 % du capital social ou des droits de vote :

Georges Horoks (et sa famille) détient au 31 mars 2010 : 35,9 % du capital et 50,2 % des droits de vote.

Eric Lieure détient au 31 mars 2010 : 7,1 % du capital et 9,9 % des droits de vote.

#### 14.3. Franchissement de seuil :

Alto Invest a adressé le 6 avril 2009 une déclaration de franchissement de seuils concernant sa participation au capital d'OVERLAP Groupe à hauteur de 5,03 % correspondant à 3,36 % des droits de vote.

Par ailleurs, à titre d'information complémentaire Alto Invest a également déclaré détenir 666 875 Bsaar donnant droit à 666 875 actions.

## 14.4. Opérations sur titres réalisées par les Dirigeants :

Nous vous communiquons en outre ci-après les tableaux de répartition du capital et des droits de vote aux dates d'ouverture et de clôture de cet exercice. Ces données sont issues de la société CACEIS teneur de comptes et concernent les titres inscrits au nominatif.

### Actionnariat à l'ouverture de l'exercice :

| Actionnariat                   | Nombre d'actions en capital | % du capital | Nombre d'actions en droits de vote | % en droits de vote |
|--------------------------------|-----------------------------|--------------|------------------------------------|---------------------|
| Famille HOROKS                 | 8 359 954                   | 35,5%        | 16 655 632                         | 51,5%               |
| Direction groupe               | 2 471 300                   | 10,5%        | 4 842 600                          | 15%                 |
| Autres actionnaires nominatifs | 1 126 081                   | 4,8%         | 1 531 128                          | 4,7%                |
| Autocontrôle                   | 2 270 384                   | 9,7%         | 0                                  | 0,0%                |
| PEE                            | 263 185                     | 1,1%         | 263 185                            | 0,8%                |
| Public                         | 9 033 994                   | 38,4%        | 9 033 994                          | 27,9%               |
| Total                          | 23 524 898                  | 100,0%       | 32 326 539                         | 100,0%              |

En date du 26 mai 2009, la direction d'OVERLAP Groupe a décidé de regrouper ses actions par 6. La valeur nominale d'une action est passée de 0,20 € à 1,20 €. Il en est de même pour les prix de souscription et le nombre d'options exercées et exerçables.

### Actionnariat à la clôture de l'exercice :

| Actionnariat                   | Nombre d'actions en capital | % du capital | Nombre d'actions en droits de vote | % en droits de vote théorique |
|--------------------------------|-----------------------------|--------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Famille HOROKS                 | 1 348 325                   | 35,9%        | 2 696 650                          | 50,2%                         |
| Direction Groupe               | 486 983                     | 13,0%        | 895 533                            | 16,7%                         |
| Autres actionnaires nominatifs | 42 223                      | 1,1%         | 75 644                             | 1,4%                          |
| Autocontrôle                   | 172 931                     | 4,6%         | 0                                  | 0,0%                          |
| PEE                            | 43 829                      | 1,2%         | 43 829                             | 0,8%                          |
| Public                         | 1 662 109                   | 44,2%        | 1 662 109                          | 30,9%                         |
| Total                          | 3 756 400                   | 100,0%       | 5 373 765                          | 100,0%                        |

### Actions propres – evolution du 28/07/2000 AU 31/03/2010

| Date     | Nombre d'actions | Cours achat | Cours cession | % en capital |
|----------|------------------|-------------|---------------|--------------|
| 28/07/00 | 414.688          | 21,39 €     |               | 3,49         |
| 05/09/00 | (100.000)        |             | 24,00 €       | 0,84         |
| 20/02/01 | 2.205            | 18,01 €     |               | 0,19         |
| 30/03/01 | (48.535)         |             | 24,5 €        | 0,41         |
| 31/12/02 | (1.805)          |             | 1,41 €        | 0,01         |
| 31/03/03 | 266.553          |             |               | 2,25         |
| 31/03/04 | 266.553          |             |               | 2,25         |
| 31/03/05 | 266.553          |             |               | 3,01         |
| 31/03/06 | 266.553          |             |               | 3,01         |
| 31/03/07 | 266.553          |             |               | 3,01         |
| 31/03/08 | 2.210.547        |             |               | 9,03         |
| 31/03/09 | 2.270.384        |             |               | 9,7          |
| 31/03/10 | 172 931*         |             |               | 4,6          |

\* le détail est repris dans le rapport annuel annexé au présent rapport

## 15. Evolution du cours de bourse

Vous trouverez ci-après le tableau d'évolution des cours de l'action OVERLAP Groupe depuis son introduction (source : euronext.fr).

Le code ISIN d'OVERLAP Groupe est devenu FR0004051530 le 22 novembre 2007. Avant cette date, le code ISIN d'OVERLAP Groupe était FR 0010044149.

| Exercices   | Nombre de titres échangés | + Haut | + Bas | Capitalisation | Nombre d'actions en fin de période |
|---|---------------------------|--------|-------|----------------|------------------------------------|
| Introduction sur Alternext le 25 novembre 2005                |                           |        |       |                |                                    |
| du 1er décembre 2005 au 30 avril 2006                         | 3 635 616                 | 8,802  | 6,612 | 18 269 863     | 2 303 311                          |
| du 1er mai 2006 au 30 avril 2007                              | 26 643 582                | 9,438  | 7,002 | 18 861 411     | 2 358 266                          |
| du 1er mai 2007 au 22 nov. 2007                               | 7 303 674                 | 10,752 | 7,602 | 18 493 522     | 2 358 266                          |
| du 23 nov. 2007 au 31 mars 2008                               | 5 889 099                 | 1,500  | 1,000 | 27 775 158     | 23 739 451                         |
| du 1er avril 2008 au 31 mars 2009                             | 3 906 015                 | 1,480  | 0,670 | 18 114 171     | 23 524 898                         |
| Position après regroupement des actions par 6, le 26 mai 2009 |                           |        |       |                |                                    |
| du 1er avril 2009 au 31 mars 2010                             | 1 062 957                 | 5,760  | 3,500 | 14 988 036     | 3 756 400                          |

Depuis le 23 novembre 2007, l'action OVERLAP Groupe évolue sur le Compartiment C d'Euronext Paris (segment Next Economy), suite à la fusion avec IB Group.

Suite au regroupement d'actions en date du 26 mai 2009, les actions OVERLAP Groupe non regroupées ont été transférées du marché Euronext Paris au marché VRMR Code ISIN FR0004051530 Mnémonique : OVGNR

**Au cours de cet exercice, l'action du groupe a évolué comme suit :**

| Périodes       | Nombre de titres échangés | + Haut | + Bas | Capitalisation | Nombre d'actions en fin de période |
|----------------|---------------------------|--------|-------|----------------|------------------------------------|
| avril 2009     | 196 478                   | 5,70   | 4,38  | 22 113 404     | 3 920 816                          |
| mai 2009       | 68 229                    | 5,76   | 4,68  | 19 996 162     | 3 920 816                          |
| juin 2009      | 52 361                    | 5,28   | 4,20  | 17 208 800     | 3 920 000                          |
| juillet 2009   | 41 081                    | 4,30   | 3,50  | 15 401 240     | 3 756 400                          |
| août 2009      | 56 636                    | 4,99   | 4,00  | 18 744 436     | 3 756 400                          |
| septembre 2009 | 106 444                   | 5,60   | 4,62  | 20 622 636     | 3 756 400                          |
| octobre 2009   | 64 452                    | 5,50   | 4,61  | 17 317 004     | 3 756 400                          |
| novembre 2009  | 171 530                   | 5,25   | 4,01  | 17 091 620     | 3 756 400                          |
| décembre 2009  | 48 209                    | 4,65   | 4,14  | 16 152 520     | 3 756 400                          |
| janvier 2010   | 97 219                    | 5,01   | 4,29  | 16 565 724     | 3 756 400                          |
| février 2010   | 84 123                    | 4,50   | 3,62  | 15 589 060     | 3 756 400                          |
| mars 2010      | 76 195                    | 4,21   | 3,75  | 14 988 036     | 3 756 400                          |

## 16. Actionnariat et participation des salariés de la société

### 16.1. Actionnariat (plan de souscription ou d'achat d'actions)

#### a) Plan d'options de souscriptions accordé par ex IB Group

Plan d'option de souscription ou d'achat d'actions II et III – AGE d'IB Group du 26/11/01.

La fin d'exercice des options était le 1er décembre 2009.

#### b) Plan d'options de souscriptions accordé par OVERLAP Groupe

L'Assemblée Générale d'OVERLAP Groupe du 10/06/2002 a autorisé l'émission d'actions par la société à titre d'augmentation de capital résultant de la levée des options consenties dans la limite des 8% du dit capital à cette date.

Un premier Conseil d'Administration en date du 23/09/2002 a arrêté le plan d'options de souscription d'actions portant sur 5% du capital.

Un deuxième Conseil d'Administration en date du 15/11/2004 a arrêté le plan d'options de souscription d'actions portant sur 3% du capital restant à attribuer.

|   |                        |                         |
|---|------------------------|-------------------------|
| Nombre d'options autorisé par l'AGE (Base 8%) | 960 000                |                         |
| Durée de l'autorisation de l'AGE              | 38 mois                |                         |
| Date du CA ayant arrêté le plan d'options     | 23/09/02               | 15/11/04                |
| Nombre d'options émises par le CA             | 600 000                | 360 000                 |
| Délai d'exercice des options                  | 1/10/06<br>au 30/09/09 | 16/11/08<br>au 30/09/09 |
| Prix de souscription pour une action          | 0,38 €                 | 0,655€                  |
| Date d'échéance des options                   | 30/09/09               | 30/09/09                |

**Nombre d'actions souscrites à ce jour  
(Date de levée 30/09/2009)**

| Nom             | Nbre   | Prix de la sousc | Valeur jour d'attribution |
|-----------------|--------|------------------|---------------------------|
| Michel ROLLAND  | 20 000 | 2,2868           | 5,49                      |
| Michel ROLLAND  | 15 000 | 3,9282           | 5,49                      |
| Stéphane DELIRY | 20 000 | 2,2868           | 5,49                      |
| Stéphane DELIRY | 10 000 | 3,9282           | 5,49                      |
| Albert HANNON   | 10 000 | 3,9282           | 5,49                      |

**16.2. Participation**

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que les salariés faisant partie du groupe OVERLAP ont bénéficié en novembre 2005 de la souscription d'actions d'OVERLAP Groupe au prix de 6,72 euros, lors de l'introduction de la société sur le marché Alternext d'Euronext.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'aussi longtemps que la participation des salariés dans le capital au travers d'un organisme collectif de placement ou autre PEE restera inférieure à 3 %, la société est tenue de convoquer tous les 3 ans une Assemblée Générale Extraordinaire devant se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L.225-129-6 du Code de Commerce. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2008 a rejeté la résolution proposée.

Au-delà du mécanisme légal de participation des salariés aux résultats de l'entreprise, l'équipe de direction a toujours souhaité que le plus grand nombre de salariés puisse devenir actionnaires de la société. Ainsi, au moment de l'introduction en bourse de l'entreprise en 2005, une part a été réservée aux salariés qui ont pu acheter des actions dans le cadre d'un PEE avec une réduction de 25 % par rapport au prix d'introduction.

Plus récemment, fin 2008, à l'occasion de l'opération d'OB-SAAR, la direction a obtenu de l'AMF la possibilité d'ouvrir à l'ensemble des salariés la possibilité d'acquérir des Bons de Souscription d'Actions, aux mêmes conditions que les dirigeants, ce qui était une première en France.

**17. Actions gratuites (Article L.225-197-4 du C.Com)**

L'Assemblée Générale Mixte du 26 septembre 2008 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas utilisé la délégation qui lui a été accordée.

**18. Informations sociales (Article L.225-102-1 du C.Com)**

En application des articles L.225-102-1 et R.225-104 du code de Commerce, nous vous communiquons les informations suivantes:

**18.1. Effectif et Evolution de l'effectif du groupe**

**Effectif** : 467 personnes au 31 mars 2010 (hors ADITU et MIB Suisse) dont 53 personnes chez OVERLAP Groupe

**Embauches** : 58 personnes (hors stagiaires)

**Difficultés de recrutement** : Certaines compétences techniques sont rares sur le marché, le groupe a donc mis en place sa propre cellule de recrutement en vue de l'identification et du recrutement des meilleurs talents. Des partenariats sont également en place avec des cabinets de recrutement.

**Licenciements et départs volontaires** : 81 personnes (démissions, licenciements, RC, départ en retraite et mise en retraite).

**Main d'œuvre extérieure** : recours ponctuel à l'intérim pour remplacement de salariés absents (congés maternité, maladie, etc.) et dans le cadre d'accroissement ponctuel d'activité (métiers administratifs principalement).

Au 31 mars 2010, le groupe emploie 1 travailleur handicapé.

**Un comité hygiène, sécurité et conditions de travail** fonctionne au sein du Comité d'Entreprise du groupe. Il n'a pas été reporté de manquement particulier et aucun rapport spécifique n'a été établi notamment sur l'amiante. Le plan de formation 2010 prévoit des formations à la manipulation d'extincteurs et habilitations électriques. Enfin, compte tenu de l'activité des sociétés du groupe, le nombre d'accidents du travail est très réduit (moins d'une dizaine par an tous établissements confondus) et de faible gravité.

### 18.2. Durée du travail

**Organisation du temps de travail :** Application des dispositions des accords relatifs au temps de travail suivant les catégories de collaborateurs. Ces accords ont été dénoncés en juin 2009. Depuis cette date et en attente de trouver un accord avec les instances représentatives du personnel, ce sont les dispositions conventionnelles qui s'appliquent au sein du groupe en matière de temps de travail.

**Durée du temps de travail pour les salariés à temps plein :** 151H67 par mois ou au forfait jours en fonction du degré d'autonomie des salariés.

**Durée du temps de travail pour les salariés à temps partiel :** selon le cas mais pas significatif

**Heures supplémentaires :** payées

**Absentéisme et motifs :** non significatif

### 18.3. Salaires

**Rémunérations :** les salaires sont révisables catégorie par catégorie et au cas par cas en fonction des objectifs définis en début d'année

**Charges sociales :** conformes aux dispositions légales et réglementaires

**Application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du travail (participation et intéressement des salariés):** Un PEE groupe a été mis en place sur cet exercice fiscal.

**Egalité professionnelle entre hommes et femmes :** respectée.

### 18.4. Relations entre les salariés et la Société en général

**Formation :** l'investissement formation va de 1% à 3,46% de la masse salariale selon les entités concernées et est donc supérieur au « 1% formation », notamment en raison de l'obtention nécessaire par les ingénieurs de « certifications constructeurs » et de notre attention constante au maintien de notre haut niveau d'expertise.

**Œuvres sociales :** dans le cadre du Comité d'Entreprise.

## 19. Informations environnementales (Article L.225-102-2 du C.Com)

En application des dispositions des articles R.225-105 et L.225-102-2 du Code de commerce, nous vous informons qu'en regard aux activités exercées par le groupe, sans incidence sur l'environnement, ce dernier n'est pas concerné par les mentions visées à ces articles.

## 20. Recherche et développement (Article L.232-1-II du C.Com)

Pour nous conformer aux dispositions de l'article L.232-1-II du Code de Commerce, nous vous précisons que notre Société n'a pas engagé d'investissements spécifiques en matière de recherche et développement, même si la Société est aujourd'hui reconnue comme innovante par OSEO.

OVERLAP Groupe avait été reconnu le 10 juillet 2006 pour sa qualité d'entreprise innovante par OSEO (ex ANVAR, Agence Nationale de Valorisation de la recherche). Ce label a été réattribué au nouveau groupe issu de la fusion avec IB-Group, pour la période du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2010.

Ce label obtenu dans le cadre de son activité, constitue une reconnaissance du caractère novateur des solutions développées par OVERLAP Groupe dans le secteur des infrastructures et des services informatiques.

Cette qualification OSEO traduit l'esprit d'innovation d'OVERLAP Groupe, moteur de la création de valeur pour ses clients.

Le label « Entreprise Innovante » d'OSEO permet à OVERLAP Groupe de bénéficier des investissements de la part des FCPI – Fonds Communs de Placement dans l'Innovation – et ainsi, d'élargir les modes de financement de son développement.

## 21. Choix de la direction générale

Nous vous rappelons que lors de sa réunion du 13 octobre 2005, le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société ; le Président du Conseil d'Administration assumant également sous sa responsabilité, la Direction Générale de la Société.

### 22. Approbation des comptes - quitus

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice social clos le 31 mars 2010 et leurs annexes, tels qu'ils vous ont été présentés ce jour, ainsi que les résolutions qui vous sont soumises.

Vous ne manquerez pas, en conséquence, de donner quitus de leur gestion à vos administrateurs.

Vous allez entendre, par ailleurs, la lecture du rapport établi par le Président du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leurs rapports sur les comptes annuels et consolidés, l'accomplissement de leur mission. A ces rapports est joint un rapport contenant leurs observations sur le rapport de votre Président.

Nous joignons en annexe au présent rapport :

- Le tableau récapitulatif des délégations conférées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, en application de l'article L.225-100 du Code de commerce,
- Le tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices visé par l'article R.225-102 du Code de commerce.

Enfin, nous vous donnerons lecture de notre rapport sur les stocks options (article L.225-184 du Code de commerce) et sur l'attribution gratuite d'actions (article L.225-197-4 du Code de commerce).

### 23. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Nous vous indiquons que la Société fait une interprétation stricte des articles L225-39 et L225-38 du Code de commerce. Dès lors, en application de l'article L 225-39 du Code de commerce, les opérations courantes s'entendent comme celles effectuées de manière habituelle par la Société, dans le cadre de son activité, c'est à dire son objet social.

Deux conditions doivent être remplies :

- Les conventions doivent porter sur des opérations courantes, c'est-à-dire sur des opérations effectuées par la Société d'une manière habituelle dans le cadre de son activité (objet social de la Société).
- Les conventions doivent être conclues à des conditions normales, c'est-à-dire ne comportent pas au profit des personnes visées, un gain exorbitant ou des conditions exceptionnelles

Dès qu'elles remplissent ces deux conditions précitées, les principales conventions intra-groupes sont considérées comme des conventions courantes.

Le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en application de l'article L225-40 du Code de commerce vous donne toutes informations utiles sur les conventions réglementées, et que nous vous demandons d'approuver.

# IV. La gouvernance d'OVERLAP Groupe

La gouvernance du groupe est à la fois collégiale et structurée. Elle est organisée de la façon suivante :

## 1. Un Comité Exécutif

Il est composé des 3 principaux dirigeants du groupe :

- Le Président-Directeur Général, Georges HOROKS,
- Un Directeur Général Délégué, Stéphane DELIRY,
- Le Secrétaire Général, Michel ROLLAND.

La réunion des participants à ce comité est hebdomadaire.

A la demande du Président, il peut être décidé d'une réunion complémentaire pour définir les grandes orientations du groupe et trancher les sujets majeurs du moment. En cas de besoin, il peut être amené à arbitrer les litiges opposant les entités les unes aux autres.

## 2. Des organes de management opérationnel

**Le groupe des principaux managers :**

Il est composé des membres du G3, des managers responsables d'activités en prise directe avec les clients (services, ventes), des managers dits « transverses » et des managers « fonctionnels » (Ressources Humaines, Juridiques et Informatiques).

A la demande et sous l'autorité du Président, il se réunit tous les semestres en séminaire de réflexion en vue d'améliorer l'efficacité des opérations courantes.

**Un Comité Opérationnel (COMOP) :**

Ils sont composés des principaux responsables d'activités commerciales en prise directe avec les clients (services, infrastructures) et des managers transverses. Sous l'autorité du directeur général délégué, Stéphane DELIRY, il se réunit chaque mois pour trancher les questions opérationnelles courantes.

**Des Comités de Direction par entité « commerciale » (CODIR) :**  
Il est composé des responsables (ventes et services) de chacune des entités commerciales et des managers transverses. Le nombre de ses membres est variable suivant les entités.

Sous l'autorité du directeur général délégué, Stéphane DELIRY, et en présence du Président du Conseil d'Administration, Georges HOROKS, du Secrétaire Général et du Directeur des Ressources Humaines, chacun des CODIR se réunit 1 fois par mois pour étudier le plan de marche de son entité et les questions qui lui sont spécifiques.

## 3. Un Conseil d'Administration (CA)

Il est composé de 4 administrateurs :

- Le Président-Directeur Général, Georges HOROKS,
- Les 2 Directeurs Généraux Délégués, Stéphane DELIRY et Eric LIEURE,
- Le Secrétaire Général, Michel ROLLAND
- Un représentant du personnel pour information.

## 4. Organes de décision « conjoints » avec le personnel

La Direction d'OVERLAP Groupe a réalisé une démarche de reconnaissance d'Unité Economique et Sociale, entérinée par le tribunal d'instance le 5 juin 2008.

Des élections ont été organisées en septembre 2008. Cette nouvelle instance est composée de :

- 7 délégués du personnel titulaires et de 7 suppléants
- 6 membres du comité d'entreprise titulaires et de 6 suppléants

Un Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail ainsi qu'une Commission Logement et Formation pour le groupe ont également été mis en place.



## V. Comptes consolidés d'OVERLAP Groupe au 31 mars 2010

### **OVERLAP Groupe**

Société Anonyme

9, rue du Moulin des Bruyères

92411 COURBEVOIE

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes Sur les comptes consolidés**

**Vachon & Associés**  
54, rue de Clichy  
75009 PARIS

**Audit & Diagnostic**  
14, rue Clapeyron  
75008 Paris

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

### OVERLAP Groupe

---

**Société Anonyme**

**9, rue du Moulin des Bruyères  
92411 COURBEVOIE**

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes consolidés**

**Exercice clos le 31 mars 2010**

---

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société OVERLAP Groupe, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- Sur les notes 5 Gestion du risque financier – risque de liquidité, 9.12 Emprunts et endettement financier net et 10(b) Instruments financiers – risque de liquidité de l'annexe qui font état du non respect de covenants et exposent le maintien en dettes courantes au 31 mars 2010 de l'intégralité des emprunts concernés et le risque de liquidité associé.
- Sur la note 7 Acquisitions et cessions de filiales qui fait état de la présentation conformément à la norme IFRS 5, des activités en cours de cession ou destinées à être cédées au 31 mars 2010.

## II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié du principe de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes consolidés au 31 mars 2010. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes consolidés, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La note 2 (d) Recours à des estimations et jugements de l'annexe mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la Direction, en particulier ceux relatifs à l'appréciation des écarts d'acquisition (note 9.1 de l'annexe) et aux impôts différés actifs (note 9.5 de l'annexe).  
Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et jugements, en particulier les prévisions de flux de trésorerie, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations et jugements par la Direction, à revoir par sondages les calculs effectués par la Société et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses et les options retenues par la Société.
- Les notes 5 Gestion du risque financier – risque de liquidité, 9.12 Emprunts et endettement financier net et 10(b) Instruments financiers – risque de liquidité de l'annexe exposent le maintien en dettes courantes de l'intégralité des emprunts dont les covenants n'ont pas été respectés au 31 mars 2010. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société et notamment de la norme « IAS 1 : présentation des états financiers », nous avons vérifié le caractère approprié du classement comptable visé ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**Vachon & Associés**  
Représenté par

**Bertrand VACHON**

**Audit & Diagnostic**  
Représenté par

**Didier MICHEL**

**Deloitte & Associés**  
Représenté par

**Laurent ODOBEZ**

### Situation financière

| ( En milliers d'Euros ) |  | Note | Exercice clos le |                |
|-------------------------|--|------|------------------|----------------|
|                         |  |      | 31 mars 2010     | 31 mars 2009   |
| <b>Actif</b>            |  |      |                  |                |
|                         | Ecart d'acquisition - net                    | 9.1  | 10 282           | 13 080         |
|                         | Immobilisations incorporelles - net          | 9.2  | 884              | 1 389          |
|                         | Immobilisations corporelles - net            | 9.3  | 5 681            | 4 508          |
|                         | Autres actifs financiers non courants        | 9.4  | 614              | 649            |
|                         | Actifs d'impôts différés                     | 9.5  | 7 705            | 7 635          |
|                         | <b>Actifs non courants</b>                   |      | <b>25 166</b>    | <b>27 261</b>  |
|                         | <i>Actif courant</i>                         |      |                  |                |
|                         | Stocks - net                                 | 9.6  | 2 609            | 2 983          |
|                         | Clients - net de provision pour dépréciation | 9.7  | 47 844           | 64 156         |
|                         | Impôts courants                              | 9.8  | 2 756            | 2 379          |
|                         | Autres actifs courants                       | 9.8  | 7 439            | 10 623         |
|                         | Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 9.9  | 1 964            | 8 281          |
|                         | <b>Actifs courants</b>                       |      | <b>62 613</b>    | <b>88 421</b>  |
|                         | Actifs destinés à être cédés ou échangés     | 12   | 8 314            |                |
|                         | <b>Total général actif</b>                   |      | <b>96 093</b>    | <b>115 682</b> |
|                         |  |      | 31 mars 2010     | 31 mars 2009   |
| <b>Passif</b>           |  |      |                  |                |
|                         | Capital social                               |      | 4 508            | 4 705          |
|                         | Réserves et bénéfices non distribués         |      | 24 271           | 26 545         |
|                         | Actions propres détenues                     |      | (1 039)          | (2 624)        |
|                         | Ecart de conversion                          |      | (3)              | 12             |
|                         | Rémunération différée sur options            |      |                  | 203            |
|                         | Résultat de l'exercice                       |      | (5 536)          | (1 278)        |
|                         | <b>Capitaux Propres part du groupe</b>       |      | <b>22 200</b>    | <b>27 562</b>  |
|                         | Intérêts minoritaires                        |      |                  |                |
|                         | <b>Capitaux Propres</b>                      |      | <b>22 200</b>    | <b>27 562</b>  |
|                         | Passifs financiers non-courant               | 9.12 | 1 460            | 2 051          |
|                         | Indemnité de départ à la retraite            | 9.13 | 814              | 966            |
|                         | Passifs d'impôts différés                    |      |                  |                |
|                         | <b>Passifs non courants</b>                  |      | <b>2 274</b>     | <b>3 017</b>   |
|                         | Passifs financiers courant                   | 9.12 | 17 222           | 24 541         |
|                         | Fournisseurs d'exploitation                  |      | 37 174           | 41 441         |
|                         | Fournisseurs d'immobilisations               |      | 52               | 191            |
|                         | Impôts courants                              |      | 3 392            | 3 720          |
|                         | Personnel et organismes sociaux              |      | 5 627            | 7 991          |
|                         | Produits constatés d'avance                  | 9.15 | 1 763            | 4 200          |
|                         | Provisions courantes                         | 9.16 | 330              | 464            |
|                         | Autres dettes courantes                      | 9.17 | 2 090            | 2 555          |
|                         | <b>Passifs courants</b>                      |      | <b>67 649</b>    | <b>85 103</b>  |
|                         | Passifs destinés à être cédés ou échangés    | 9.10 | 3 970            |                |
|                         | <b>Total général Passif</b>                  |      | <b>96 093</b>    | <b>115 682</b> |

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

## Résultat global

| ( En milliers d'Euros )                                | Note       | 31 mars 2010   |            | Exercice clos<br>31 mars 2009<br>(Retraité) (*) |            | 31 mars 2009<br>(Publié) |            |
|--|------------|----------------|------------|---|------------|--------------------------|------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | <b>8.1</b> | <b>179 444</b> |            | <b>210 597</b>                                  |            | <b>233 095</b>           |            |
| Achats consommés                                       |            | (138 108)      |            | (164 408)                                       |            | (172 611)                |            |
| <b>Marge brute</b>                                     |            | <b>41 336</b>  | <b>23%</b> | <b>46 189</b>                                   | <b>22%</b> | <b>60 484</b>            | <b>26%</b> |
| Charges externes                                       |            | (9 796)        |            | (10 623)  |            | (11 929)                 |            |
| Personnel  | 8.3        | (30 478)       |            | (32 409)  |            | (43 713)                 |            |
| Taxes  |            | (1 908)        |            | (2 188)   |            | (2 748)                  |            |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions      | 8.4        | (2 038)        |            | (1 921)   |            | (1 852)                  |            |
| Autres produits et charges d'exploitation              | 8.2        | 98             |            | 587   |            | 159                      |            |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                   |            | <b>(2 786)</b> |            | <b>(364)</b>                                    |            | <b>402</b>               |            |
| Autres produits opérationnels                          |            |                |            |   |            | 0                        |            |
| Autres charges opérationnelles                         | 8.5        | (1 264)        |            | (1)   |            | (1)                      |            |
| <b>Résultat opérationnel</b>                           |            | <b>(4 050)</b> |            | <b>(365)</b>                                    |            | <b>401</b>               |            |
| Coût de l'endettement financier net                    | 8.6        | (1 305)        |            | (2 167)   |            | (2 197)                  |            |
| Autres produits et charges financières                 |            | 112            |            | 113   |            | 128                      |            |
| <b>Résultat net avant impôts</b>                       |            | <b>(5 243)</b> |            | <b>(2 420)</b>                                  |            | <b>(1 668)</b>           |            |
| Charge d'impôt   | 8.7        | 28             |            | 457   |            | 390                      |            |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>          |            | <b>(5 215)</b> |            | <b>(1 963)</b>                                  |            | <b>(1 278)</b>           |            |
| Résultat net d'impôt des activités en cours de cession |            | (321)          |            | 685   |            |                          |            |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                          |            | <b>(5 536)</b> |            | <b>(1 278)</b>                                  |            | <b>(1 278)</b>           |            |
| Résultat attribuable à :                               |            |                |            |   |            |                          |            |
| Intérêts minoritaires                                  |            |                |            |   |            |                          |            |
| Part du groupe   |            | (5 536)        |            | (1 278)   |            | (1 278)                  |            |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                          |            | <b>(5 536)</b> |            | <b>(1 278)</b>                                  |            | <b>(1 278)</b>           |            |
| Ecart de conversion                                    |            | 12             |            | 13  |            | 13                       |            |
| Actifs détenus en vue d'être cédés                     |            |                |            |   |            |                          |            |
| Autres éléments du résultat global nets d'impôts       |            | 12             |            | 13  |            | 13                       |            |
| <b>Résultat global total de l'exercice</b>             |            | <b>(5 524)</b> |            | <b>(1 265)</b>                                  |            | <b>(1 265)</b>           |            |
| Résultat attribuable à :                               |            |                |            |   |            |                          |            |
| Intérêts minoritaires                                  |            |                |            |   |            |                          |            |
| Part du groupe   |            | (5 524)        |            | (1 265)   |            | (1 265)                  |            |

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés

(\*) Conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 a été retraité des activités en cours de cession au 31 mars 2010.

### Variation des capitaux propres

|   | Part du groupe |                     |                  |                      |                 |                       | Total capitaux propres |
|---|----------------|---------------------|------------------|----------------------|-----------------|-----------------------|------------------------|
|   | Capital social | Ecart de conversion | Prime d'émission | Réserves & Résultats | Réserves groupe | Intérêts minoritaires |                        |
| <b>Situation au 31 mars 2008</b>        | <b>4 748</b>   | <b>(8)</b>          | <b>573</b>       | <b>23 456</b>        | <b>28 769</b>   | <b>0</b>              | <b>28 769</b>          |
| Résultat de l'année                     |                |                     |                  | (1 278)              | (1 278)         |                       | (1 278)                |
| Ecart de conversion                     |                | 12                  |                  |                      | 12              |                       | 12                     |
| <b>Résultat global total de l'année</b> | <b>0</b>       | <b>12</b>           | <b>0</b>         | <b>(1 278)</b>       | <b>(1 266)</b>  | <b>0</b>              | <b>(1 266)</b>         |
| Augmentation / Réduction de capital     | (43)           |                     | (277)            | 320                  | (0)             |                       | (0)                    |
| Paiements fondés sur des actions        |                |                     | 48               |                      | 48              |                       | 48                     |
| Emprunts obligataires OBSAAR            |                |                     | 980              |                      | 980             |                       | 980                    |
| Titres d'autocontrôle                   |                |                     |                  | (325)                | (325)           |                       | (325)                  |
| Dividendes                              |                |                     |                  | (643)                | (643)           |                       | (643)                  |
| Autres                                  |                | (4)                 |                  | 4                    | 0               |                       | 0                      |
| <b>Situation au 31 mars 2009</b>        | <b>4 705</b>   | <b>(0)</b>          | <b>1 324</b>     | <b>21 533</b>        | <b>27 562</b>   | <b>0</b>              | <b>27 562</b>          |
| Résultat de l'exercice                  |                |                     |                  | (5 536)              | (5 536)         |                       | (5 536)                |
| Ecart de conversion                     |                |                     |                  | 12                   | 12              |                       | 12                     |
| <b>Résultat global total de l'année</b> | <b>0</b>       | <b>0</b>            | <b>0</b>         | <b>(5 524)</b>       | <b>(5 524)</b>  | <b>0</b>              | <b>(5 524)</b>         |
| Augmentation / Réduction de capital     | (287)          |                     | (799)            | 1 086                | 0               |                       | 0                      |
| Paiements fondés sur des actions        | 90             |                     | 139              | (229)                | 0               |                       | 0                      |
| Titres d'autocontrôle                   |                |                     |                  | 114                  | 114             |                       | 114                    |
| Dividendes                              |                |                     |                  |                      | 0               |                       | 0                      |
| Variation de périmètre                  |                |                     |                  | 43                   | 43              |                       | 43                     |
| Autres                                  |                |                     |                  | 4                    | 4               |                       | 4                      |
| <b>Situation au 31 mars 2010</b>        | <b>4 508</b>   | <b>(0)</b>          | <b>664</b>       | <b>17 028</b>        | <b>22 200</b>   | <b>0</b>              | <b>22 200</b>          |

## Flux de trésorerie

| ( En milliers d'€uros )  | Exercice clos le |                |
|--|------------------|----------------|
|  | 31 mars 2010     | 31 mars 2009   |
| Résultat net consolidé   | (5 536)          | (1 278)        |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions  | 2 171            | 1 586          |
| Charges nettes liées aux options de souscription   | 0                | 48             |
| Charges d'intérêts sur traitement IFRS des OBSAAR  | 406              | 104            |
| Coût de l'endettement financier brut   | 950              | 1 958          |
| Plus (moins) values de cessions d'immobilisations  | 23               | (3)            |
| Elimination du résultat en cours de cession  | 321              | (376)          |
| Charges impôts (y compris impôts différés)   | (67)             | (766)          |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>         | <b>(1 732)</b>   | <b>1 273</b>   |
| Impôts versés  | (205)            | 322            |
| Augmentation des stocks et en cours  | 356              | 11 712         |
| Variation des clients et autres débiteurs  | 11 804           | (12 621)       |
| Augmentation des fournisseurs et autres créditeurs                                       | (4 084)          | 1 378          |
| Flux de trésorerie opérationnels des activités détenus en vue d'être cédés (*)           | (569)            | 1 605          |
| Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation                                 | 7 302            | 2 396          |
| <b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>                                    | <b>5 570</b>     | <b>3 669</b>   |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles       | (2 181)          | (1 976)        |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles           | 7                | 8              |
| Investissements d'exploitation nets  | (2 173)          | (1 967)        |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières                        | (120)            | (174)          |
| Trésorerie nette des sociétés acquises pendant l'exercice                                | (332)            | 12             |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières                            | 1 504            | 95             |
| Investissements financiers   | 1 052            | (67)           |
| Flux de trésorerie d'investissement des activités détenus en vue d'être cédés (*)        | 20               | 4              |
| Reclassement de la trésorerie nette des actifs détenus en vue d'être cédés (*)           | 672              | (1 572)        |
| <b>Flux nets liés aux opérations d'investissement</b>                                    | <b>(430)</b>     | <b>(3 602)</b> |
| Dividendes versés hors groupe  |                  | (644)          |
| Augmentation de capital  | 229              |                |
| Acquisition de titres d'auto-contrôle  |                  | (324)          |
| Souscription d'emprunts  | 1 153            | 15 198         |
| Remboursements d'emprunts  | (8 823)          | (5 059)        |
| Flux de trésorerie de financement des activités détenus en vue d'être cédés (*)          |                  | (58)           |
| <b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>                        | <b>(7 441)</b>   | <b>9 113</b>   |
| Incidence des variations de cours des devises  |                  |                |
| Incidence des variations de cours des devises sur actifs détenus en vue d'être cédés (*) | 15               | 21             |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>  | <b>(2 285)</b>   | <b>9 201</b>   |
| Trésorerie d'ouverture de période  | (1 498)          | (10 698)       |
| Trésorerie de clôture de période   | (3 783)          | (1 498)        |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>  | <b>(2 285)</b>   | <b>9 201</b>   |

Le coût de l'endettement financier net est exclu des flux nets générés par l'activité.

(\*) Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le tableau des flux de trésorerie consolidé du 31 mars 2009 a été retraité des activités en cours de cession au 31 mars 2010,

## 1. Entité présentant les états financiers

OVERLAP Groupe S.A. est une entreprise domiciliée en France. Son siège social est situé 9, rue du Moulin des Bruyères à Courbevoie (92400).

Les états financiers consolidés de la société OVERLAP Groupe S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2010 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe ») et la quote-part du groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. L'activité du groupe consiste principalement en la vente d'infrastructures informatiques dédiées aux grandes entreprises notamment les grands systèmes et des prestations de services liées.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 juin 2010 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 30 septembre 2010.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euro le plus proche.

## 2. Bases de préparation

### 2.1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 mars 2010 sont préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes et présentés conformément à la norme IAS 1 révisée.

Les normes, amendements et interprétations suivants :

- IFRS 8 «Secteurs opérationnels» qui introduit l'«approche de la direction» pour établir l'information sectorielle, applicable à compter du 1er janvier 2009 ;
- IAS 23 révisée «Coûts d'emprunt», applicable à compter du 1er janvier 2009 ;
- Amendement à IFRS 2 « Conditions d'attribution d'une rémunération en actions » ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 32 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur » ;
- IFRIC 13 «Programmes de fidélisation des clients» ;
- IFRIC 14 «Régimes post-emploi à prestations définies» ;
- IFRIC 16 «Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger»
- n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du groupe.

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements ou interprétations suivants et qui seront d'application obligatoire en 2010 :

- La norme révisée IFRS 3 «Regroupement d'entreprises» ;
- La norme révisée IAS 27 «Présentation des états financiers» ;
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers-Classification et évaluation ».

Le groupe n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de l'adoption de ces normes et interprétations.

La base de préparation des informations financières résulte en conséquence de l'application de toutes normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2010.

Il n'a par ailleurs été identifié aucun élément de nature à remettre en question le principe de continuité d'exploitation préconisé par IAS 1.

### 2.2. Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du groupe.

### 2.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

### 2.4. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.



Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 3 (c) - valorisation des instruments financiers,
- Note 3 (g) - classification des contrats de location,
- Note 3 (h) - actifs non courants détenus en vue de la vente,
- Note 7 - regroupement d'entreprises,
- Note 9.1. - écarts d'acquisition,
- Note 9.2. - autres immobilisations incorporelles,
- Note 9.5. - impôts différés,
- Note 9.12. - l'évaluation de la dette Obsaar,
- Note 9.13 - avantages au personnel,
- Note 9.14. - paiements en actions,
- Note 9.16. - provisions pour risques, notamment les provisions pour litiges,
- Note 9.17. - autres dettes courantes.

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement, notamment celles liées à la crise économique et financière, et peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

### 3. Principales méthodes comptables

#### 3.1. Principes de consolidation

##### a) Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le groupe. Le contrôle existe lorsque le groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le groupe.

##### b) Activités contrôlées conjointement :

Les sociétés en co-entreprises dans lesquelles OVERLAP Groupe S.A. est lié par un pacte d'actionnaire aboutissant à un contrôle conjoint de la société, sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle.

##### c) Transactions éliminées dans les états financiers consolidés :

Les soldes bilanciaux et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

#### 3.2. Monnaie étrangère

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis en euros en utilisant les cours de changes moyens.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en capitaux propres. Ces écarts sont comptabilisés en réserve de conversion. Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

#### 3.3. Instruments financiers

##### a) Actifs et passifs financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables.

##### i) Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision spécifique, déterminée au cas par cas sur une appréciation individuelle, en fonction des garanties et des risques estimés.

Le groupe s'adresse pour certains de ses clients à une société d'affacturage, pour financer et recouvrer une partie de ses créances clients. La cession des créances en factoring n'entraîne pas suppression du risque de contrepartie et est en conséquence retraitée en compte clients en consolidation. Un fonds de garantie est constitué sur la base d'un pourcentage de l'encours des créances transférées. En cas d'insolvabilité des clients pour lesquels les créances ont été transférées au factor, celui-ci a la possibilité de mettre en jeu la garantie. Les droits contractuels aux flux de trésorerie sont donc conservés. De la même manière, les avances de trésorerie consenties par le factor sont comptabilisées en augmentation des dettes financières à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie. La comptabilisation des produits et charges financiers est analysée en note 3(o).

##### ii) Actifs financiers disponibles à la vente

Le groupe ne détient aucun actif financier disponible à la vente.

iii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le groupe ne détient aucun actif financier à réévaluer à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

### b) Instruments financiers dérivés

Le groupe ne détient aucun instrument financier dérivé visant à couvrir son exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

### c) Instruments financiers composés

En date du 29 décembre 2008, le groupe a émis un emprunt obligataire (O.B.S.A.A.R.) qui confère au porteur de bons un nombre de droit déterminé de souscription d'actions.

La composante « passif » de l'instrument financier composé est initialement comptabilisée à la juste valeur qu'aurait un passif analogue non assorti de ce bon de souscription. La composante « capitaux propres » initialement comptabilisée correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans sa globalité et la juste valeur de la composante « passif ».

Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes « passif » et « capitaux propres » en fonction de leur affectation, et à défaut au prorata de la valeur comptable initiale.

Après sa comptabilisation initiale, la composante « passif » de l'instrument financier composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt de référence étant variable, le taux d'intérêt effectif sera revu à chaque clôture.

La composante « capitaux propres » de l'instrument financier composé n'est pas réévaluée après sa comptabilisation initiale.

Les intérêts liés aux passifs financiers sont comptabilisés au compte de résultat.

### d) Impôt différé

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au

cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée.

En cas d'historique de pertes récentes, un actif d'impôt différé au titre de ces pertes fiscales ou crédits d'impôt non utilisés n'est comptabilisé que dans la mesure où il existe des différences temporelles imposables suffisantes ou d'autres indications convaincantes que le groupe disposera de bénéfices imposables suffisants sur lesquels pourront être imputés les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés. Lorsque tel est le cas, la norme impose d'indiquer le montant de l'actif d'impôt différé et la nature des éléments probants justifiant sa comptabilisation.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable que des bénéfices imposables suffisants futurs sur lesquels pourront être imputés les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés seront disponibles. Ces impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

## 3.4. Capital

### a) Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

### b) Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

### 3.5. Immobilisations corporelles

#### a) Comptabilisation et évaluation

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'acquisition comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits » du compte de résultat.

#### b) Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

| Nature   | Méthode  | Durée     |
|--|----------|-----------|
| Agencements des locaux et installations        | Linéaire | 10 ans    |
| Mobiliers, Matériels de bureau et informatique | Linéaire | 3 à 5 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture.

### 3.6. Immobilisations incorporelles

#### a) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises.

i) Acquisitions réalisées à compter du 1er mai 2005  
S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu à compter du 1er mai 2005, l'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative (écart d'acquisition négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

ii) Acquisitions d'intérêts minoritaires  
L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale représente la différence entre le coût de l'investissement complémentaire et la valeur comptable des actifs nets acquis à la date d'échange.

#### iii) Evaluation ultérieure

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, les écarts d'acquisitions sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du groupe.

#### b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe, ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Pour les immobilisations incorporelles acquises par le groupe et ayant une durée d'utilité indéfinie, un test de dépréciation est réalisé à la date de clôture de chaque exercice.

#### c) Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquiesir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

De par son activité, le groupe ne réalise aucune dépense de recherche ni de développement.

#### d) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses, y compris les dépenses portant sur des marques générées en interne, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

#### e) Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles, autres que l'écart d'acquisition, dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

| Nature    | Méthode  | Durée     |
|-----------|----------|-----------|
| Logiciels | Linéaire | 1 à 6 ans |

### 3.7. Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Dans le cas de contrats de crédit-bail adossé, le groupe cède les biens loués à un financeur. Le contrat mis en place entre le financeur et le groupe est un contrat de crédit-bail (sans option d'achat) dans lequel le groupe a la possibilité de céder l'actif financé. L'acquéreur paye directement OVERLAP, qui verse des loyers à son tour au financeur. Le groupe assume seul le risque de défaillance de son client ainsi que le risque de délais de paiements.

Les contrats de crédit-bail adossé ne transfèrent pas la propriété juridique des droits aux flux de trésorerie de la créance. La société garde le risque de délai de paiement et de défaillance de son client.

Le groupe a retenu les retraitements comptables suivants pour les contrats de crédit-bail adossé :

- le montant de la dette financière (non décomptabilisée) correspond à l'actualisation des loyers et de la valeur résiduelle contractuelle prévue au contrat de refinancement,
- Le taux d'actualisation est celui du contrat de crédit bail,
- La créance financière constatée à l'actif est égale à la dette financière.

Les montants des retraitements des contrats de location refinancés a conduit à la comptabilisation de créances et de dettes financières pour un total de 433 K€.

|           | En cours au 31 mars 2010 | dont valeur résiduelle |                |
|-----------|--------------------------|------------------------|----------------|
|           |                          | actualisée             | non actualisée |
| Logiciels | 433                      | 0                      | 0              |

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les actifs loués ne sont pas, dans ce cas, comptabilisés au bilan du groupe.

### 3.8. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente.

Immédiatement avant la classification de l'actif comme détenu en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs (et de tous les actifs et passifs du groupe destiné à être cédé)

sont évaluées selon les principes comptables du groupe. Ensuite, lors de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Toute perte de valeur au titre d'un groupe destiné à être cédé est affecté d'abord au goodwill, puis aux autres actifs au prorata de leur valeur comptable, à l'exception toutefois des stocks, des actifs financiers, des actifs d'impôts différés, des actifs générés par des avantages du personnel et des immeubles de placement qui continuent d'être évalués selon les principes comptables du groupe qui leur sont applicables. Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs) comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat. Les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont traités de la même façon. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Un groupe destiné à être abandonné peut également satisfaire les critères pour être classé comme activité abandonnée.

### 3.9. Stocks

- **Matériel neuf**  
Ce matériel est valorisé au coût d'achat diminué des remises.
- **Matériel d'occasion**  
Ce matériel est valorisé par lot en fonction des coûts d'achats donnés à chacun des sous-constituants.
- **Matériel de maintenance**  
Ce matériel est valorisé au coût d'achat diminué des remises. Il est destiné à servir de pièce de rechange pour nos clients.

### 3.10. Dépréciation

#### a) Stocks

Les stocks sont dépréciés, le cas échéant, afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation. En général, les dépréciations sont progressives en fonction notamment de l'ancienneté du matériel.

#### b) Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat.

#### c) Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporées à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture d'exercice.

Le groupe OVERLAP considère que chaque entité du groupe constitue une unité génératrice de trésorerie. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie correspond à sa valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. L'écart d'acquisition consécutif à un regroupement d'entreprises est, pour les besoins des tests de dépréciation, affecté aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### 3.11. Avantages du personnel

En fonction des pays dans lequel le groupe exerce son activité, les salariés peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont comptabilisés en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme de provisions.

Il s'agit de régimes à prestations définies. Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt Bloomberg Composite AA 10 ans, à la date de clôture. Ce taux s'avère être très proche de la moyenne des indices identifiés. Les calculs sont effectués tous les ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total (i) du coût des services passés non comptabilisé et (ii) de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée

moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le groupe comptabilise immédiatement en résultat la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

### a) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

### b) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu.

Un passif est comptabilisé pour le montant que le groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

### c) Paiements en actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des options accordées aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises.

La juste valeur du montant à régler à un membre du personnel au titre des droits à l'appréciation d'actions, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée en charges en contrepartie d'une augmentation de passif, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent le droit au règlement de manière définitive. Le passif est réévalué à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en charges de personnel.

### 3.12. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ce passif.

### 3.13. Produits

#### a) Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.

#### b) Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

#### c) Commissions perçues

Lorsque le groupe agit en qualité d'agent plutôt qu'en tant que mandant dans une transaction, les produits comptabilisés correspondent au montant net des commissions perçues par le groupe.

### 3.14. Subventions publiques

Les subventions publiques sont présentées initialement en produits différés lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui compensent des charges encourues par le groupe sont comptabilisées de façon systématique en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisées en résultat de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

### 3.15. Paiements au titre des contrats de location

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû. Les paiements conditionnels sont comptabilisés en modifiant les paiements minimaux sur la durée restant à courir du contrat lorsque l'ajustement du montant du loyer est confirmé.

### 3.16. Produits et charges financiers

Les escomptes obtenus des fournisseurs, comptabilisés en produits financiers dans les comptes individuels, sont reclassés en résultat d'exploitation en diminution du poste « achats consommés ».

Les produits financiers comprennent les intérêts sur les placements, les dividendes et les augmentations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts, les diminutions de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers. Tous les coûts de l'exercice relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat.

Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

### 3.17. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Suite à l'assujettissement en 2010 des entreprises françaises à deux nouvelles contributions en remplacement de la taxe professionnelle : la cotisation foncière des entreprises (C.F.E) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.), le groupe a examiné les conséquences comptables qui en découlaient au regard des IFRS et décisions de l'IFRIC et en a tiré les conclusions suivantes :

- La C.F.E présente des similitudes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en charges opérationnelles ;
- La C.V.A.E., de part sa méthode de calcul, entre dans le champ d'application de la norme IAS 12 et sera donc comptabilisée en charges d'impôt. A ce titre, une provision pour impôt de 0,2 million d'euros a été comptabilisée au titre de la C.V.A.E..

### 3.18. Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

### 3.19. Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

1. qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
2. dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
3. et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Les secteurs peuvent être regroupés dès lors qu'ils présentent des caractéristiques économiques similaires.

Selon ces critères, un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Selon « l'approche de la direction », le groupe présente l'information sectorielle suivante :

- infrastructures et services d'intégration liés ;
- prestations de services ;
- financement.

## 4. Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations, principalement dans le cadre de regroupement d'entreprises, nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimés qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

### 4.2. Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

### 4.3. Stocks

La juste valeur des stocks est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

### 4.4. Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision spécifique, déterminée au cas par cas sur une appréciation individuelle, en fonction des garanties et des risques estimés.

### 4.5. Placement en titres de capitaux propres et d'emprunts

La juste valeur des instruments financiers estimée à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours acheteur coté à la date de clôture.

La juste valeur des placements financiers détenus jusqu'à leur échéance est déterminée uniquement pour les besoins de l'information financière.

### 4.6. Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture. S'agissant de la composante « dette » des obligations à bons de souscription en actions, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence au taux contractuel en vigueur à la date de l'arrêté des comptes. En raison de sa variabilité, ce taux d'intérêt fera l'objet d'une ré-estimation à chaque arrêté des comptes jusqu'à l'extinction de la « composante dette ».

Pour les contrats de location-financement, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence à des contrats de location similaires.

### 4.7. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Dans le cadre de sa politique salariale, le groupe a mis en place des plans de stock options. Ces titres sont des droits d'acquisition d'actions de la société à un prix fixé à l'avance à une date ou une période déterminée, consentis à tout ou partie des salariés (ou mandataires sociaux).



La juste valeur des droits à l'appréciation d'actions est évaluée selon la formule de Black & Scholes.

Les données nécessaires à l'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (basée sur la volatilité moyenne pondérée historique, ajustée des modifications attendues consécutives à des informations publiques disponibles), la durée de vie moyenne pondérée des instruments (basée sur l'expérience et le comportement général des porteurs d'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat). Les conditions de service et de performance attachées aux transactions, qui ne sont pas des conditions de marché, ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

## 5. Gestion du risque financier

Le groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché.

Cette note présente des informations sur l'exposition du groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers sont sous la responsabilité de la fonction financière, tant au niveau de chaque société qu'au niveau du groupe.

La politique de gestion des risques du groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, afin de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

La Direction veille à l'application par les managers des entités de la politique et des procédures de gestion des risques du groupe, et examine l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels le groupe doit faire face.

La Direction est assistée dans son rôle de surveillance par le contrôle de gestion, lequel assure un contrôle régulier des informations financières transmises par les filiales.

Ces procédures sont appliquées de manière uniforme en raison de la mutualisation et de la centralisation des équipes informatiques et financières au sein de la holding.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture des risques financiers relèvent de la direction financière du groupe.

### 5.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

#### Clients et autres débiteurs

L'exposition du groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Environ 36% des produits du groupe se rattachent à des ventes avec ses 20 premiers clients. Il n'y a pas non plus de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

La Direction a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison usuelles dans le groupe. Pour ce faire, le groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles, et, dans certains cas, à des références bancaires. Pour une certaine typologie de clientèle, le groupe a recours à une société d'assurance crédit, laquelle garantit un niveau d'encours maximum déterminé par client. Des limites aux prises de commandes sont fixées pour chaque client au delà desquelles l'accord préalable de la Direction est requis. Ces limites sont revues régulièrement. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cas où ils règlent d'avance (tout au moins partiellement).

Le groupe a subi peu de pertes sur cette période. Pour les besoins du suivi du risque de crédit, les clients sont regroupés en fonction de leurs profils de crédit (antériorité et existence de difficultés financières antérieures). Les clients qui sont identifiés comme étant à «risque élevé» sont soumis à des mesures restrictives, et pour lesquels les ventes futures doivent être soumises par avance à l'accord de la Direction.

Les ventes d'infrastructure sont assorties de clauses de réserve de propriété, afin qu'en cas d'impayé le groupe dispose d'une sûreté. S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le groupe ne demande pas de garantie spécifique.

Le groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation correspond à des pertes spécifiques (encourues) liées à des risques significatifs individualisés.

#### Placements

Le groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant uniquement dans des titres liquides. La Direction ne s'attend donc pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

#### Garanties

La politique du groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité.

### 5.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du groupe.

Le groupe suit avec attention le coût de ses produits et services ce qui l'aide à gérer ses besoins en flux de trésorerie. Généralement, le groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

Compte tenu de la levée de fonds de 12 millions d'euros par le biais de son opération O.B.S.A.A.R. réalisée fin décembre 2008, le groupe ne recourt plus à ses lignes de crédit à court terme (facilité de caisses et cessions de créances).

Cet emprunt est assorti de d'engagements et de contraintes de respect de ratios, ci-après « covenants », dont le non respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du prêt.

Ces ratios n'ayant pas été respectés au 31 mars 2009, la société et ses partenaires bancaires sont convenus d'un accord, le 22 décembre 2009, visant à réviser deux des ratios en échange d'une augmentation du taux d'intérêt qui passe alors d'Euribor – 1,51 points à Euribor – 0,8 point. L'assemblée générale des titulaires d'obligations qui s'est tenue le 12 mars 2010 a adopté à l'unanimité cette clause du « term sheet ».

Les « covenants » ainsi définis sont :

- du ratio de fonds propres : l'endettement financier net rapporté à la situation nette comptable de être inférieur ou égale à 1 ;
- du ratio de couverture : les charges financières nettes rapportées à l'excédent brut d'exploitation doit être inférieur ou égale à 0,35 ;
- de l'endettement à terme rapporté à la capacité d'auto-financement qui doit être inférieur ou égale à 4 ;
- de l'endettement financier net rapporté à l'excédent brut d'exploitation qui doit être inférieur à 4.

Compte tenu du non respect des ratios précités à la clôture de l'exercice, la direction en a averti ses partenaires bancaires, et en application de la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F.) du 29 octobre 2008, un reclassement de la dette obligataire, inscrite en passif courant pour 5.823 K€, a été maintenue en passif courant au 31 mars 2010, tel que précisé dans la note 9.12. de l'annexe aux comptes consolidés.

### 5.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

#### Risque de change

Le groupe est exposé au risque de change sur les ventes et les achats qui sont libellés dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du groupe, i.e. essentiellement l'euro (€) mais également le franc suisse (CHF) et le dollar. Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont essentiellement libellées sont l'euro et le franc suisse (CHF).

Au regard de l'importance des transactions en devises et des fluctuations portant sur les devises concernées, aucune position de couverture n'est jugée nécessaire.

Pour tous les autres actifs et passifs monétaires libellés dans une monnaie étrangère, le groupe s'assure que son exposition nette est maintenue à un niveau acceptable, et, si nécessaire, achèterait ou revendrait des devises au comptant afin d'ajuster les déséquilibres passagers.

L'investissement du groupe dans sa filiale suisse n'est pas couvert dans la mesure où le groupe considère que la position de change correspondante est à long-terme par nature.

#### Risque de taux d'intérêt

Jusqu'à la mise en place de la dette O.B.S.A.A.R., le groupe avait adopté une politique visant à limiter l'exposition aux variations des taux d'intérêt des emprunts par la mise en place d'emprunts à taux fixes. A la clôture, ces emprunts représentaient environ 73% du montant total emprunté (dette O.B.S.A.A.R. exclue). En outre, les taux des emprunts à taux variable sont limités à la hausse durant toute leur durée.

Les intérêts servis pour la part obligataire de l'emprunt O.B.S.A.A.R. font l'objet d'une rémunération au taux euribor 3 mois diminué de 0,8 point. Le taux initial d'euribor 3 mois minoré de 1,51 point a été renégocié, suite à l'accord conclu avec les banques, en conséquence du non respect des « covenants ».

A la clôture de l'exercice, le taux de référence est de 0,63% l'an, avant prise en compte de la minoration de la marge brute de 0,8 point.

Afin de se couvrir des variations futures de ce taux d'intérêt, et de maintenir l'avantage du faible coût de cette dette, le groupe étudie l'opportunité de contracter des swaps de taux d'intérêt.

#### 5.4. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux (excluant les intérêts minoritaires). Il veille également au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

A ce jour, les membres du personnel détiennent 14,2% des actions ordinaires.

Au 31 mars 2010, la rentabilité opérationnelle des capitaux propres est négative, en raison de la perte opérationnelle constatée ; cette rentabilité était de 1,9% à la fin de l'exercice 2008-2009. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts portant intérêt (à l'exclusion des passifs à intérêts implicites) était de 4,40% au 31 mars 2010 et (4,76% au 31 mars 2009).

Au cours de cet exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en ce qui concerne les objectifs et politiques de gestion des risques financiers.

En termes de gestion du capital, nous rappelons que :

- En date du 26 mai 2009, la direction d'OVERLAP Groupe a décidé de regrouper ses actions par 6. La valeur nominale d'une action est passée de 0,20 € à 1,20 €.
- En date du 9 juillet 2009, la direction d'OVERLAP Groupe considérant que le cours de l'action de la société était très bas, a demandé au conseil d'administration d'approuver l'annulation de 163.600 actions auto-détenues.
- Cette décision a eu pour but de reluer les actionnaires et de laisser la possibilité de réactiver le programme de rachat d'actions, tout en se préservant la possibilité de remettre des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe (5% maximum).
- Le Conseil d'Administration du 1er octobre 2009 a constaté la levée des plans d'options d'OVERLAP Groupe portant sur l'émission de 40.000 actions nouvelles souscrites au prix de 2,287 euros et 35.000 actions nouvelles souscrites au prix de 3,928 euros. Les options non levées ont été annulées. Ce même Conseil d'Administration a décidé d'annuler 75.000 actions rachetées et auto-détenues.
- Au 31 mars 2010, le capital social s'élevait à 4.507.680€, composé de 3.756.400 actions de 1,20 € de valeur nominale.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2009 a approuvé la 6ème résolution relative à l'achat par la société de ses propres actions dans la limite de 10% des actions composant son capital.
  - Nombre de titres rachetés au 31 mars 2010 : . . . 100.613
  - Prix moyen des titres rachetés : . . . . . 4,467 euros
  - Coût de réalisation du programme : . . . 2.822.964,10€
  - Pourcentage de capital auto-détenu à ce titre, au 31 mars 2010 : . . . . . 4,60% du capital
  - Annulation de titres au cours des 24 derniers mois : . . . . . 259.416
  - Nombre de titres auto détenus : . . . . . 172.931

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié autrement sa politique en matière de gestion du capital. Ni la société, ni ses filiales, ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

La direction du groupe porte aussi une grande attention au suivi de l'endettement net et du ratio d'endettement sur fonds propres.

Les ratios d'endettement sont les suivants :

| en milliers d'euros | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Endettement net     | 16 717       | 18 311       |
| Capitaux propres    | 22 468       | 27 562       |
| Ratio d'endettement | 0,744        | 0,664        |

### 6. Information sectorielle

Selon « l'approche de la direction », le groupe présente l'information sectorielle suivante :

- infrastructures et services d'intégration liés ;
- prestations de services ;
- financement.

L'information sectorielle répond aux principes de la communication d'une information financière sectorielle, d'une information sur les différentes lignes de produits et de services que propose une entité et sur les différentes zones géographiques.

L'organisation interne du Groupe OVERLAP, l'analyse de sa rentabilité et de ses risques conduisent à présenter les secteurs d'activité en tant que premier niveau d'information sectorielle. Le deuxième niveau d'information sectorielle, par zone géographique, n'est pas applicable car la France représente la quasi intégralité de l'activité du groupe.

| (en milliers d'euros)                | Intégration d'Infrastructure |               | Services aux infrastructures |               | Financement  |              | Holding       |               | Intersecteur    |                | Consolidé     |                |
|--------------------------------------|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|---------------|----------------|
|                                      | 31 mars 2010                 | 31 mars 2009  | 31 mars 2010                 | 31 mars 2009  | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 | 31 mars 2010  | 31 mars 2009  | 31 mars 2010    | 31 mars 2009   | 31 mars 2010  | 31 mars 2009   |
| Ecart d'acquisition net              | 8 988                        | 8 988         | 706                          | 3 879         | 588          | 213          | 0             | 0             |                 |                | 10 282        | 13 080         |
| Immobilisations incorporelles nettes | 841                          | 1 228         | 42                           | 161           | 0            | 0            | 1             | 0             |                 |                | 884           | 1 389          |
| Immobilisations corporelles nettes   | 3 494                        | 3 767         | 2 154                        | 679           | 6            | 58           | 27            | 3             |                 |                | 5 681         | 4 508          |
| Autres actifs financiers courants    | 604                          | 607           | 10                           | 41            | 0            | 0            | 0             | 0             |                 |                | 614           | 649            |
| Impôts différés actifs - nets        | 6 546                        | 6 718         | 703                          | 706           | 86           | 45           | 371           | 165           |                 |                | 7 705         | 7 635          |
| <b>Actifs non courants</b>           | <b>20 473</b>                | <b>21 309</b> | <b>3 614</b>                 | <b>5 467</b>  | <b>680</b>   | <b>316</b>   | <b>398</b>    | <b>168</b>    | <b>0</b>        | <b>0</b>       | <b>25 166</b> | <b>27 261</b>  |
| <b>Actifs courants</b>               | <b>60 000</b>                | <b>69 525</b> | <b>1 607</b>                 | <b>6 519</b>  | <b>948</b>   | <b>119</b>   | <b>11 385</b> | <b>13 559</b> | <b>(11 330)</b> | <b>(1 301)</b> | <b>62 611</b> | <b>88 421</b>  |
| Actifs détenus en vue d'être cédés   | 924                          |               | 7 390                        |               |              |              |               |               |                 |                | 8 314         |                |
| <b>Total général actif</b>           | <b>81 397</b>                | <b>90 834</b> | <b>12 613</b>                | <b>11 987</b> | <b>1 629</b> | <b>436</b>   | <b>11 783</b> | <b>13 727</b> | <b>(11 330)</b> | <b>(1 301)</b> | <b>96 093</b> | <b>115 683</b> |

| (en milliers d'euros)                    | Intégration d'Infrastructure |               | Services aux infrastructures |               | Financement  |              | Holding       |               | Intersecteur    |                | Consolidé     |                |
|--|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|-----------------|----------------|---------------|----------------|
|  | 31 mars 2010                 | 31 mars 2009  | 31 mars 2010                 | 31 mars 2009  | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 | 31 mars 2010  | 31 mars 2009  | 31 mars 2010    | 31 mars 2009   | 31 mars 2010  | 31 mars 2009   |
| Capital social                           |                              |               |                              |               |              |              | 4 508         | 4 705         |                 |                | 4 508         | 4 705          |
| Primes d'émission                        |                              |               |                              |               |              |              | 664           | 1 324         |                 |                | 664           | 1 324          |
| Réserves liées au capital                |                              |               |                              |               |              |              | 3 942         | 6 538         |                 |                | 3 942         | 6 538          |
| Réserves consolidées - part du Groupe    | 15 027                       | 15 056        | 982                          | 219           | 586          | 224          | 2 030         | 789           |                 |                | 18 625        | 16 288         |
| Ecart de conversion                      | (3)                          | (15)          | 0                            | (0)           | 0            | 0            |               | 0             |                 |                | (3)           | (15)           |
| Résultat net consolidé - part du Groupe  | (3 927)                      | (1 192)       | (1 528)                      | (143)         | 23           | 64           | (105)         | (7)           |                 |                | (5 536)       | (1 278)        |
| <b>Capitaux propres - part du Groupe</b> | <b>11 097</b>                | <b>13 848</b> | <b>(546)</b>                 | <b>76</b>     | <b>609</b>   | <b>288</b>   | <b>11 039</b> | <b>13 350</b> | <b>0</b>        | <b>0</b>       | <b>22 200</b> | <b>27 562</b>  |
| Intérêts minoritaires                    |                              |               |                              |               |              |              |               |               |                 |                | 0             | 0              |
| <b>Capitaux propres</b>                  | <b>11 097</b>                | <b>13 848</b> | <b>(546)</b>                 | <b>76</b>     | <b>609</b>   | <b>288</b>   | <b>11 039</b> | <b>13 350</b> | <b>0</b>        | <b>0</b>       | <b>22 200</b> | <b>27 562</b>  |
| Passifs financiers non courants          | 811                          | 1 834         | 629                          | 212           | 4            | 1            | 16            | 4             |                 |                | 1 460         | 2 051          |
| Indemnité de départ à la retraite        | 698                          | 653           | 109                          | 309           | 1            | 1            | 6             | 3             |                 |                | 814           | 966            |
| Passifs d'impôts différés                | 0                            |               | 0                            |               | 0            |              | 0             |               |                 |                |               |                |
| <b>Passifs non courants</b>              | <b>1 509</b>                 | <b>2 488</b>  | <b>738</b>                   | <b>521</b>    | <b>5</b>     | <b>2</b>     | <b>22</b>     | <b>6</b>      | <b>0</b>        | <b>0</b>       | <b>2 274</b>  | <b>3 017</b>   |
| Passifs financiers courants              | 15 053                       | 22 574        | 1 408                        | 1 461         | 142          | 136          | 618           | 371           |                 |                | 17 222        | 24 541         |
| Autres dettes courantes                  | 53 232                       | 51 924        | 7 549                        | 9 929         | 873          | 10           | 103           | 0             | (11 330)        | (1 301)        | 50 428        | 60 562         |
| <b>Passifs courants</b>                  | <b>68 285</b>                | <b>74 498</b> | <b>8 957</b>                 | <b>11 390</b> | <b>1 016</b> | <b>146</b>   | <b>722</b>    | <b>371</b>    | <b>(11 330)</b> | <b>(1 301)</b> | <b>67 649</b> | <b>85 103</b>  |
| Passifs détenus en vue d'être cédés      | 506                          |               | 3 464                        |               |              |              |               |               |                 |                | 3 970         |                |
| <b>Total général passif</b>              | <b>81 397</b>                | <b>90 834</b> | <b>12 613</b>                | <b>11 987</b> | <b>1 630</b> | <b>436</b>   | <b>11 783</b> | <b>13 727</b> | <b>(11 330)</b> | <b>(1 301)</b> | <b>96 093</b> | <b>115 682</b> |

| (en milliers d'euros)                      | Intégration d'Infrastructure |                       |                     | Services aux infrastructures |                       |                     | Financement  |                       |                     | Charges non réparties |                       |                     | Consolidé      |                       |                     |
|--|------------------------------|-----------------------|---------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|----------------|-----------------------|---------------------|
|  | 31 mars 2010                 | 31 mars 2009 Retraité | 31 mars 2009 Publié | 31 mars 2010                 | 31 mars 2009 Retraité | 31 mars 2009 Publié | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 Retraité | 31 mars 2009 Publié | 31 mars 2010          | 31 mars 2009 Retraité | 31 mars 2009 Publié | 31 mars 2010   | 31 mars 2009 Retraité | 31 mars 2009 Publié |
| Ventes d'infrastructure                    | 121 058                      | 150 289               | 156 570             |                              |                       |                     | 4 406        | 6 490                 | 6 490               |                       |                       | 5                   | 125 464        | 156 778               | 163 065             |
| Prestations de services                    | 50 640                       | 50 963                | 51 382              | 3 284                        | 2 834                 | 18 632              |              |                       |                     | 57                    | 21                    | 16                  | 53 980         | 53 819                | 70 030              |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                  | <b>171 698</b>               | <b>201 252</b>        | <b>207 952</b>      | <b>3 284</b>                 | <b>2 834</b>          | <b>18 632</b>       | <b>4 406</b> | <b>6 490</b>          | <b>6 490</b>        | <b>57</b>             | <b>21</b>             | <b>21</b>           | <b>179 444</b> | <b>210 597</b>        | <b>233 095</b>      |
| Autres produits                            | 24                           | 155                   | 156                 | 2                            | 24                    | 24                  | 0            | 0                     |                     |                       | 0                     |                     | 26             | 178                   | 180                 |
| Charges opérationnelles par secteur        | (172 159)                    | (200 173)             | (206 535)           | (4 071)                      | (2 983)               | (18 354)            | (4 386)      | (6 430)               | (6 430)             | (1 640)               | (1 553)               | (1 553)             | (182 257)      | (211 140)             | (232 873)           |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>       | <b>(437)</b>                 | <b>1 234</b>          | <b>1 573</b>        | <b>(785)</b>                 | <b>(125)</b>          | <b>302</b>          | <b>20</b>    | <b>60</b>             | <b>60</b>           | <b>(1 584)</b>        | <b>(1 532)</b>        | <b>(1 532)</b>      | <b>(2 786)</b> | <b>(364)</b>          | <b>402</b>          |
| Autres produits charges opérationnelles    | (1 219)                      | (91)                  | (91)                | (0)                          |                       |                     | 27           |                       |                     | (72)                  | 90                    | 90                  | (1 264)        | (1)                   | (1)                 |
| <b>Résultat opérationnel</b>               | <b>(1 656)</b>               | <b>1 143</b>          | <b>1 482</b>        | <b>(785)</b>                 | <b>(125)</b>          | <b>302</b>          | <b>46</b>    | <b>60</b>             | <b>60</b>           | <b>(1 656)</b>        | <b>(1 442)</b>        | <b>(1 442)</b>      | <b>(4 050)</b> | <b>(365)</b>          | <b>401</b>          |
| Produits financiers                        |                              |                       | 4                   | (0)                          | 5                     | 16                  | 3            | 11                    | 11                  | 464                   | 551                   | 551                 | 467            | 566                   | 582                 |
| Charges financières                        | (1 097)                      | (2 216)               | (2 218)             | (91)                         | (74)                  | (102)               | (2)          | (2)                   | (2)                 | (469)                 | (328)                 | (328)               | (1 659)        | (2 621)               | (2 650)             |
| <b>Résultat financier</b>                  | <b>(1 097)</b>               | <b>(2 216)</b>        | <b>(2 214)</b>      | <b>(92)</b>                  | <b>(70)</b>           | <b>(86)</b>         | <b>1</b>     | <b>8</b>              | <b>8</b>            | <b>(5)</b>            | <b>223</b>            | <b>223</b>          | <b>(1 192)</b> | <b>(2 055)</b>        | <b>(2 069)</b>      |
| <b>Résultat courant avant impôt</b>        | <b>(2 752)</b>               | <b>(1 074)</b>        | <b>(732)</b>        | <b>(877)</b>                 | <b>(195)</b>          | <b>216</b>          | <b>48</b>    | <b>68</b>             | <b>68</b>           | <b>(1 661)</b>        | <b>(1 219)</b>        | <b>(1 219)</b>      | <b>(5 243)</b> | <b>(2 420)</b>        | <b>(1 668)</b>      |
| Impôt sur les bénéfices                    | (111)                        | (211)                 | (279)               | (1)                          | (30)                  | (338)               | (0)          | (2)                   | (2)                 | 139                   | 701                   | 1 010               | 28             | 457                   | 390                 |
| <b>Résultat net des sociétés intégrées</b> | <b>(2 863)</b>               | <b>(1 285)</b>        | <b>(1 012)</b>      | <b>(878)</b>                 | <b>(225)</b>          | <b>(122)</b>        | <b>47</b>    | <b>66</b>             | <b>66</b>           | <b>(1 521)</b>        | <b>(518)</b>          | <b>(210)</b>        | <b>(5 215)</b> | <b>(1 963)</b>        | <b>(1 278)</b>      |
| Part revenant au minoritaire               | 142                          | 273                   |                     | (463)                        | 412                   |                     |              |                       |                     |                       |                       |                     | (321)          | 685                   |                     |
| <b>Résultat net du Groupe</b>              | <b>(2 721)</b>               | <b>(1 012)</b>        | <b>(1 012)</b>      | <b>(1 341)</b>               | <b>187</b>            | <b>(122)</b>        | <b>47</b>    | <b>66</b>             | <b>66</b>           | <b>(1 521)</b>        | <b>(518)</b>          | <b>(210)</b>        | <b>(5 536)</b> | <b>(1 278)</b>        | <b>(1 278)</b>      |

## 7. Acquisitions et cessions de filiales

Le groupe s'est porté acquéreur des 49% de Digilease S.A.R.L. encore détenus par son manager historique, au cours du 1er semestre de cet exercice.

En date du 21 juillet 2009, OVERLAP Groupe en tant que représentante d'OVESYS, a confié en exclusivité à la société Natixis Pramex International, la mission de l'assister sur la cession de la société MIB Suisse.

En date du 14 mai 2010, la direction d'OVESYS a signé un protocole de cession de la société OVELIA. La vente a été réalisée le 18 juin 2010.

Conformément à IFRS 5, la Direction du groupe a décidé d'isoler l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs concernés dans l'état résumé de la situation financière, en une ligne « actifs destinés à être cédés » et de présenter une colonne « Exercice clos le 31 mars 2009 retraitée » des activités en cours de cession ou destinées à être cédées au 31 mars 2010 dans l'Etat du Résultat Global.

## 8. Notes annexes au compte de résultat consolidé

### 8.1. PRODUITS

| (en milliers d'euros)                           | 2009-2010 (12 mois) | 2008-2009 (12 mois) | Evolution (en %) |
|---|---------------------|---------------------|------------------|
| Infrastructures                                 | 121 058             | 150 289             | -19%             |
| Prestations de services (y compris intégration) | 53 980              | 53 819              | 0%               |
| Financement                                     | 4 406               | 6 490               | -32%             |
| <b>Total chiffre d'affaires</b>                 | <b>179 444</b>      | <b>210 598</b>      | <b>-15%</b>      |

Les produits provenant des contrats de maintenance sont comptabilisés au prorata temporis lorsque le groupe est responsable de la bonne exécution de la maintenance tout au long de la durée des contrats. Dans la grande majorité des cas, les constructeurs et/ou les éditeurs assurent les prestations de maintenance sans la moindre intervention du groupe. Aussi les produits correspondants sont constatés dès la vente des contrats, quelle que soit leur durée.

### 8.2. Autres produits & autres charges

| (en milliers d'euros)                            | 2009-2010    | 2008-2009    | Evolution en % |
|--|--------------|--------------|----------------|
| VNC immobilisations cédées                       | (30)         | (17)         | + 43%          |
| Charges excep. sur opérations de gestion         | (196)        | (192)        | + 2%           |
| Charges sur exercices antérieurs                 | (21)         | (2)          | NA             |
| <b>Total autres charges courantes</b>            | <b>(247)</b> | <b>(212)</b> | <b>+ 17%</b>   |
| Autres produits                                  | 111          | 556          | - 80%          |
| Subventions d'exploitation et investissement     | 102          | 155          | - 33%          |
| Produits sur opérations de gestion               | 115          | 41           | + 181%         |
| Produits sur exercices antérieurs                | -            | 4            | - 100%         |
| Produits de cessions d'éléments d'actif          | 7            | 20           | - 64%          |
| Transferts de charges d'exploitation             | 10           | 23           | - 58%          |
| <b>Total autres Produits courants</b>            | <b>345</b>   | <b>799</b>   | <b>- 57%</b>   |
| <b>Autres produits et charges d'exploitation</b> | <b>98</b>    | <b>587</b>   | <b>- 83%</b>   |

### 8.3. Charges de personnel

| (en milliers d'euros)     | 2009-2010     | 2008-2009     | Evolution en % |
|---------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Rémunération du personnel | 20 538        | 22 021        | - 7%           |
| Plan de stocks options    | -             | 48            | NA             |
| Charges sociales          | 9 940         | 10 340        | - 4%           |
| <b>Frais de Personnel</b> | <b>30 478</b> | <b>32 409</b> | <b>- 6%</b>    |

### 8.4. Dotations et reprises des amortissements & provisions

| (en milliers d'euros)                             | 2009-2010    | 2008-2009    | Evolution en % |
|---|--------------|--------------|----------------|
| Amortissements des Immobilisations incorporelles  | 530          | 436          | + 22%          |
| Amortissements des Immobilisations corporelles    | 693          | 509          | + 36%          |
| Amortissements des immobilisations en crédit bail | 931          | 748          | + 25%          |
| Provisions pour stocks                            | 1 205        | 1 300        | - 7%           |
| Provisions pour créances douteuses                | 32           | 524          | - 94%          |
| Provisions pour risques (Prudhommes)              | 193          | 138          | + 40%          |
| Provisions pour risques (Litiges)                 | -            | 35           | NA             |
| Provision pour dépréciation de goodwill           | -            | 77           | + 6%           |
| Provision pour engagement de retraite             | 82           | 34           | NA             |
| <b>Dotations d'exploitation</b>                   | <b>3 666</b> | <b>3 801</b> | <b>- 4%</b>    |
| Provision pour risques (Prud'hommes)              | 213          | 95           | + 124%         |
| Provisions pour risques (Litiges)                 | 45           | -            | NA             |
| Provisions pour risques (NEUILLY GESTION)         | -            | 240          | NA             |
| Provisions pour créances douteuses                | 71           | 320          | - 78%          |
| Provisions pour stocks                            | 1 300        | 1 169        | + 11%          |
| Provision pour engagement de retraite             | -            | 56           | NA             |
| <b>Reprises d'exploitation</b>                    | <b>1 628</b> | <b>1 880</b> | <b>- 13%</b>   |
| <b>Dotations aux amort. et prov. nettes</b>       | <b>2 038</b> | <b>1 921</b> | <b>+ 6%</b>    |

### 8.5. Autres produits et charges operationnels

| (en milliers d'euros)     | 2009-2010 | 2008-2009 |
|---------------------------|-----------|-----------|
| Rémunération du personnel | 1 264     | -         |
| Frais de Personnel        | 1 264     | -         |

Ce montant représente les indemnités de départ versées et de préavis non effectués dans le cadre de la restructuration du groupe.

### 8.6. Résultat financier

| (en milliers d'euros)                       | 2009-2010      | 2008-2009      | Evolution en % |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Intérêts sur emprunts bancaires             | 138            | 242            | - 4%           |
| Intérêts sur OBSAAR décaissés               | 1              | 44             | - 98%          |
| Intérêts sur OBSAAR non décaissés           | 406            | 104            | + 289%         |
| Agios bancaires                             | 114            | 385            | - 70%          |
| Intérêts sur financement du factor          | 172            | 671            | - 74%          |
| Intérêts sur financement IFF                | 275            | 564            | - 51%          |
| Intérêt sur emprunt location financement    | 240            | 134            | + 79%          |
| Intérêts sur comptes courants               | 9              | 16             | - 45%          |
| Autres                                      | 1              | 7              | - 82%          |
| <b>Cout de l'endettement financier brut</b> | <b>1 356</b>   | <b>2 167</b>   | <b>- 37%</b>   |
| Produits nets sur cessions VMP              | 51             | 0              | NA             |
| Produits de trésorerie                      | 51             | 0              | NA             |
| <b>Cout de l'endettement financier net</b>  | <b>(1 305)</b> | <b>(2 167)</b> | <b>- 40%</b>   |

| (en milliers d'euros)                         | 2009-2010  | 2008-2009  | Evolution en % |
|---|------------|------------|----------------|
| Pertes de change                              | 92         | 17         | + 441%         |
| Autres  | -          | -          | NA             |
| <b>Autres charges financières</b>             | <b>92</b>  | <b>17</b>  | <b>+ 441</b>   |
| Produits autres participations                | -          | 5          | NA             |
| Intérêt s/ autres créances sur participations | 69         | 91         | - 24%          |
| Gain de change                                | 125        | 24         | + 413%         |
| Autres  | 10         | 9          | + 7%           |
| <b>Autres produits financiers</b>             | <b>204</b> | <b>129</b> | <b>+ 58%</b>   |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>  | <b>112</b> | <b>113</b> | <b>NS</b>      |

### 8.7. Charge d'impôt sur le résultat

#### a) Ventilation entre impôt exigible et impôt différé

| (en milliers d'euros)                        | 2009-2010 | 2008-2009    | Variation |
|--|-----------|--------------|-----------|
| Pertes de change                             | (181)     | (13)         | NA        |
| Autres                                       | 209       | (444)        | NA        |
| <b>Autres produits et charges financiers</b> | <b>28</b> | <b>(457)</b> | <b>NS</b> |

#### b) Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux applicable

| (en milliers d'euros)   | 2009-2010      |                | 2008-2009     |                |
|---|----------------|----------------|---------------|----------------|
| Résultat de la période  |                | (5 215)        |               | (1 963)        |
| Charge d'impôt sur le résultat                                      |                | 28             |               | (457)          |
| <b>Résultat avant impôt</b>   |                | <b>(5 187)</b> |               | <b>(2 420)</b> |
| Taux d'impôt applicable à la Société                                | 33,33%         | (1 729)        | 33,33%        | (807)          |
| Impact des taux d'impôt des filiales à l'étranger                   |                | -              | -0,38%        | 9              |
| Différences permanentes (charges non déd & produits non imposables) | -3,33%         | 173            | -12,23%       | 296            |
| Déficits non intégrés   |                | -              | -1,83%        | 44             |
| Comptabilisation des déficits fiscaux antérieurement non constatés  | -30,17%        | 1 584          |               |                |
| Consommation des déficits reportables                               |                | -              |               | -              |
|   | <b>- 0,05%</b> | <b>28</b>      | <b>18,89%</b> | <b>(457)</b>   |



## 9. Notes annexes au bilan consolidé

### 9.1. Ecarts d'acquisition

Il n'y a pas eu de modifications des UGT ou groupes d'UGT au cours de cet exercice 2009-2010, en dehors de la cession programmée de MIB Suisse et Ovelia

La direction du groupe a rassemblé depuis le 1er avril 2008 au sein d'OVESYS (ex OVERLAP SAS) ses activités d'infrastructures (regroupement d'OVERLAP SAS, MIBS SA, HEXALIS GO SAS et la partie intégration d'OVERLAP RESEAUX).

A la fin de l'année 2008, le groupe a poursuivi sa réorganisation interne par métiers en cédant les titres d'OVERLAP RESEAUX détenus par OVESYS à sa filiale OVELIA.

**Au 31 mars 2010, les goodwills sont affectés aux unités génératrices de trésorerie suivantes :**

| (en milliers d'euros)            | 31 mars 2009  | Augmentation | Diminution | IFRS 5<br>Activités destinées à<br>être cédées | 31 mars 2010  |
|----------------------------------|---------------|--------------|------------|--|---------------|
| OVESYS (ex OVERLAP)              | 8 988         |              |            |  | 8 988         |
| OVELIA                           | 3 173         |              |            | (3 173)  | 0             |
| SNC                              | 77            |              |            |  | 77            |
| DIGILEASE                        | 213           | 375          |            |  | 588           |
| EXTERINFO                        | 558           |              |            |  | 558           |
| ADITU                            | 148           |              |            |  | 148           |
| <b>Total des valeurs brutes</b>  | <b>13 157</b> | <b>375</b>   | <b>0</b>   | <b>(3 173)</b>                                 | <b>10 359</b> |
| Perte de valeurs                 | (77)          |              |            |  | (77)          |
| <b>Ecarts d'acquisition nets</b> | <b>13 080</b> | <b>375</b>   | <b>0</b>   | <b>(3 173)</b>                                 | <b>10 282</b> |

### Test de dépréciation des UGT incluant des écarts d'acquisition

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté aux divisions opérationnelles du Groupe qui représentent le niveau le plus bas auquel l'écart d'acquisition est suivi, pour les besoins de gestion interne.

Les valeurs comptables cumulées des écarts d'acquisition affectés à chaque division sont 10 282 K€.

Les écarts d'acquisition sont affectés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les tests de dépréciation sont conduits par UGT. Les UGT choisies correspondent aux structures juridiques : OVESYS, EXTERINFO, SYSTEMS NETWORKS & CONSULTING, ADITU et DIGILEASE.

La valeur d'entreprise a été confrontée à la valeur nette comptable du regroupement d'actif composant l'UGT. Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune dépréciation des écarts d'acquisition.

Préalablement au reclassement en actifs destinés à être cédés, chaque élément d'actif et de passif des sociétés OVELIA et Mib Suisse, a été évalué selon sa norme applicable. Le prix de cession net de frais attendu sera supérieur à la valeur comptable du groupe d'actifs cédés ; aucune dépréciation n'a alors été constatée dans les comptes clos le 31 mars 2010, la valeur comptable des groupes d'actifs cédés représentant la plus faible des deux valeurs (groupe d'actifs, prix de cession net de frais).

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) correspond à la valeur d'utilité. Elle est réalisée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions des années 2010-2011 à 2014-2015 approuvées par la direction.

Ces hypothèses sont déterminées par unité de reporting, sur la base de la connaissance du groupe des secteurs d'activité et des perspectives de croissance. Ces prévisions ont été élaborées à la fin du premier trimestre 2010 pour déterminer le plan d'affaires de l'exercice 2010-2011. Puis, pour les quatre périodes suivantes, des hypothèses de croissance distinctes pour chacune des sociétés du groupe ont été envisagées, chacune conformément à son propre potentiel de développement.

Ces hypothèses d'évolution prennent en compte le contexte de crise économique et financière à cette date. Elles prennent également en compte l'expérience passée concernant le respect et l'atteinte des budgets ;

- les valeurs terminales sont calculées à l'horizon de 5 ans avec prise en compte d'un taux de croissance prudent et homogène pour l'ensemble des sociétés du groupe de 1,5% ;
- la détermination du taux d'actualisation prend en compte :
  - le taux sans risque,
  - la prime de risque,
  - ainsi que le bêta.

Le bêta retenu correspond au bêta moyen des bêtas identifiés dans des analyses sectorielles récentes pour des activités similaires à celles d'OVERLAP Groupe. L'utilisation d'un taux unique d'actualisation pour chaque division opérationnelle se justifie par un taux sans risque et une prime de risque identiques pour chacune de ces UGT.

Le taux d'actualisation retenu au 31 mars 2010 est de 10%, tout comme au 31 mars 2009. Il était de 9,5% au 31 mars 2008. Ce taux a été estimé à partir du coût moyen pondéré du capital, déterminé en fonction d'une moyenne établie pour le secteur et basé sur un ratio d'endettement de 45% au taux d'intérêt de marché de 4,40%. Ce taux ne diffère pas de manière significative par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique notamment par la diminution du taux sans risque compensé par un accroissement de la prime de risque.

- Le groupe a effectué des analyses de sensibilité aux différentes hypothèses qui ont donné les résultats suivants :
  - une augmentation de 100 points de base du taux d'actualisation pour toutes les UGT serait sans impact sur la charge de dépréciation constatée au 31 mars 2010.
  - une diminution de 50% ou de 100% du taux de croissance de l'activité prévue pour les quatre dernières années des plans d'affaires ne nécessiterait pas non plus de constater une dépréciation. Les taux de croissance retenus pour réaliser les prévisions des flux de trésorerie futures sont prudents. Ils prennent en compte l'environnement actuel sur la période court terme. Pour les années suivantes, ces taux sont basés sur des volumes d'affaires à croissance raisonnable.

### 9.2. Autres immobilisations incorporelles

| En milliers d'euros                         | 31 mars 2009 | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31 mars 2010 |
|---|--------------|------------------------|--------------|------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Logiciels                                   | 1 981        |                        | 47           |            |                     | (175)           | 1 852        |
| Contrats spécifiques                        | 1 678        |                        |              |            |                     | (50)            | 1 628        |
| Autres immo. Incorp.                        | 337          |                        | 28           |            |                     |                 | 365          |
| <b>Immobilisations incorporelles brutes</b> | <b>3 996</b> | -                      | <b>74</b>    | -          | -                   | <b>(225)</b>    | <b>3 845</b> |

| En milliers d'euros                                     | 31 mars 2009 | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31 mars 2010 |
|---|--------------|------------------------|--------------|------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Logiciels   | 1 849        |                        | 81           |            |                     | (175)           | 1 756        |
| Contrats spécifiques                                    | 491          |                        | 382          |            |                     |                 | 873          |
| Autres immo. Incorp.                                    | 266          |                        | 66           |            |                     |                 | 333          |
| <b>Amortissements sur immobilisations incorporelles</b> | <b>2 607</b> | -                      | <b>530</b>   | -          | -                   | <b>(175)</b>    | <b>2 961</b> |
| <b>Immobilisations incorporelles nettes</b>             | <b>1 389</b> |                        |              |            |                     |                 | <b>884</b>   |

Les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée, hormis les contrats spécifiques acquis lors du regroupement d'entreprise. Ces contrats spécifiques font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Lors du rapprochement d'OVERLAP Groupe avec IB Group S.A., il a été convenu entre les parties, d'évaluer et de comptabiliser l'actif incorporel existant chez MIBS lié au maintien du contrat MIBS/AS LEASE pendant une durée de 3 ans, correspondant à la durée du contrat. En effet, dans le cadre de la vente de ses matériels, MIBS est amené à proposer les solutions de financement d'AS LEASE et reçoit en contrepartie une rémunération d'AS LEASE sous la forme d'une rétrocession de marge, à un taux supérieur aux usages.

En conséquence, dans le cadre de l'identification de son écart d'acquisition, OVERLAP Groupe a activé ce contrat. Ce contrat fait l'objet d'une dépréciation à concurrence de l'excédent de marge perçu. De plus, ce contrat fait l'objet d'un test de dépréciation annuel à chaque date de clôture d'exercice.

Les revenus liés à ce contrat ne sont ni réguliers ni prévisibles. La direction du groupe estime que les flux restant à venir au cours des 8 prochains mois devraient compenser l'excédent de rémunération ayant donné lieu à l'activation de ce contrat. Aucune dépréciation n'est donc à constater au titre de cet avantage particulier.

Les tests de dépréciations mis en œuvre sur les autres contrats n'ont pas conclu à des dépréciations supplémentaires à comptabiliser pour cet exercice.

### 9.3. Immobilisations corporelles

Biens pris en location

Le Groupe a conclu un certain nombre de contrats de location-financement portant sur du matériel et équipements informatiques. Selon les termes de certains contrats, le Groupe dispose d'une option d'achat des équipements à des prix avantageux. Au 31 mars 2009, la valeur nette comptable des biens pris en location s'élève à 1.872 K€ (2007-2008 : 1.452 K€).

| ( En milliers d'Euros )            | 31/03/09 | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10 |
|------------------------------------|----------|------------------------|--------------|------------|---------------------|-----------------|----------|
| Installations techniques           | 31       |                        |              |            |                     |                 | 31       |
| Autres immobilisations corporelles | 4 076    |                        | 1 978        | (61)       |                     | (48)            | 5 945    |
| Location Financement               | 3 509    |                        | 1 040        | (427)      |                     | (69)            | 4 053    |
| Immobilisations Corporelles Brutes | 7 616    |                        | 3 019        | (489)      |                     | (117)           | 10 028   |

| ( En milliers d'Euros )                               | 31/03/09     | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution   | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10     |
|---|--------------|------------------------|--------------|--------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Installations techniques                              | 31           |                        |              |              |                     |                 | 31           |
| Autres immobilisations corporelles                    | 1 440        |                        | 701          | (31)         |                     | (38)            | 2 072        |
| Location Financement                                  | 1 637        |                        | 962          | (317)        |                     | (38)            | 2 244        |
| <b>Amortissements sur immobilisations corporelles</b> | <b>3 108</b> |                        | <b>1 663</b> | <b>(348)</b> |                     | <b>(76)</b>     | <b>4 347</b> |
| <b>Immobilisations Corporelles Nettes</b>             | <b>4 508</b> |                        |              |              |                     |                 | <b>5 681</b> |

Echéancier des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location financement (en milliers d'euros) :

| Exercice 2009 - 2010  | inférieur 1 an | de 1 à 5 ans | plus de 5 ans | Total        |
|-----------------------|----------------|--------------|---------------|--------------|
| Paiement des intérêts | 99             | 81           | -             | 180          |
| Paiement du principal | 1 178          | 1 136        | -             | 2 314        |
| <b>Total</b>          | <b>1 277</b>   | <b>1 217</b> | <b>-</b>      | <b>2 494</b> |

| Exercice 2008 - 2009  | inférieur 1 an | de 1 à 5 ans | plus de 5 ans | Total        |
|-----------------------|----------------|--------------|---------------|--------------|
| Paiement des intérêts | 101            | 81           | -             | 182          |
| Paiement du principal | 777            | 1 147        | -             | 1 924        |
| <b>Total</b>          | <b>879</b>     | <b>1 228</b> | <b>-</b>      | <b>2 106</b> |

### 9.4. Autres actifs financiers non courants

| ( En milliers d'€uros )                      | 31/03/09   | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution  | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10   |
|--|------------|------------------------|--------------|-------------|---------------------|-----------------|------------|
| Participations non consolidées               | 52         |                        |              | (20)        |                     |                 | 32         |
| Prêts au personnel                           | 145        |                        | 1            | (5)         |                     |                 | 142        |
| Dépôts et cautionnements versés              | 675        |                        | 4            | (28)        |                     | (7)             | 645        |
| <b>Autres actifs financiers non courants</b> | <b>872</b> | <b>-</b>               | <b>6</b>     | <b>(52)</b> | <b>-</b>            | <b>(7)</b>      | <b>818</b> |

| ( En milliers d'€uros )  | 31/03/09     | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10     |
|--|--------------|------------------------|--------------|------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Participations non consolidées                                 | (51)         |                        |              |            |                     |                 | (51)         |
| Prêts au personnel   | (143)        |                        |              |            |                     |                 | (143)        |
| Dépôts et cautionnements versés                                | (29)         |                        |              | 19         |                     |                 | (9)          |
| <b>Dépréciations des autres actifs financiers non courants</b> | <b>(223)</b> | <b>-</b>               | <b>-</b>     | <b>19</b>  | <b>-</b>            | <b>-</b>        | <b>(204)</b> |
| <b>Autres actifs financiers courants nets</b>                  | <b>649</b>   |                        |              |            |                     |                 | <b>614</b>   |

Les participations non consolidées concernent des prises de participations non significatives.

### 9.5. Impôts différés

Les impôts différés liés aux déficits reportables de cet exercice s'élèvent à 1 584 K€. En raison du contexte actuel, OVERLAP Groupe ayant subi pour la première fois son second exercice déficitaire consécutif, et aussi par mesure de prudence, la direction du groupe a décidé de ne pas activer ces déficits, avant de renouer avec une situation bénéficiaire.

Il n'y a pas d'autres déficits reportables non activés au 31 mars 2010.

Néanmoins la direction estime probable que le Groupe disposera suffisamment de bénéfices imposables au cours des quatre prochains exercices permettant de recouvrer l'intégralité des impôts différés constatés au 31 mars 2010. Aucune dépréciation des impôts différés actifs n'a alors été comptabilisée.

Cette estimation est construite à partir des projections actualisées des flux de trésorerie établis par unité de reporting, dans les conditions similaires à celles définies au § 9.1. portant sur les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie.

| ( En milliers d'€uros )              | 31/03/09     | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution   | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10     |
|--------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|--------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Impôt différé - Actif lié aux        |              |                        |              |              |                     |                 |              |
| - Déficits reportables               | 7 048        |                        |              | (21)         |                     |                 | 7 027        |
| - Indemnités de départ à la retraite | 322          |                        | 50           |              |                     | (101)           | 271          |
| - Location-financement               | 17           |                        | 14           | (5)          |                     | (1)             | 25           |
| - Différences temporaires            | 483          |                        | 1            | (114)        |                     | (16)            | 354          |
| - Autres retraitements               | (234)        |                        | 263          |              |                     |                 | 29           |
| <b>Impôt différé - Actif</b>         | <b>7 636</b> |                        | <b>328</b>   | <b>(140)</b> |                     | <b>(117)</b>    | <b>7 706</b> |

| ( En milliers d'€uros )              | 31/03/09 | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10 |
|--------------------------------------|----------|------------------------|--------------|------------|---------------------|-----------------|----------|
| Impôt différé - Actif lié aux        |          |                        |              |            |                     |                 |          |
| - Déficits reportables               |          |                        |              |            |                     |                 |          |
| - Indemnités de départ à la retraite |          |                        |              |            |                     |                 |          |
| - Location-financement               |          |                        |              |            |                     |                 |          |
| - Différences temporaires            |          |                        |              |            |                     |                 |          |
| - Autres retraitements               |          |                        |              |            |                     |                 |          |
| <b>Impôt différé - Actif</b>         |          |                        |              |            |                     |                 |          |

| ( En milliers d'€uros )              | 31/03/09     | Variation de périmètre | Augmentation | Diminution   | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10     |
|--------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|--------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Impôt différé - Actif lié aux        |              |                        |              |              |                     |                 |              |
| - Déficits reportables               | 7 048        |                        |              | (21)         |                     |                 | 7 027        |
| - Indemnités de départ à la retraite | 322          |                        | 50           |              |                     | (101)           | 271          |
| - Location-financement               | 17           |                        | 14           | (5)          |                     | (1)             | 25           |
| - Différences temporaires            | 483          |                        | 1            | (114)        |                     | (16)            | 354          |
| - Autres retraitements               | (234)        |                        | 263          |              |                     |                 | 29           |
| <b>Impôt différé - Actif</b>         | <b>7 636</b> |                        | <b>328</b>   | <b>(140)</b> | <b>0</b>            | <b>(117)</b>    | <b>7 706</b> |

Parmi les actifs d'impôts différés concernant les déficits reportables, il demeure notamment ceux réalisés par les sociétés issues du périmètre d'IB Group S.A. et reprises dans le cadre de la fusion réalisée au cours de l'exercice 2007-2008. Le montant des déficits fiscaux apportés au 31 mars 2008 se répartissait ainsi :

|                 | Base      | Impôt Différé |
|-----------------|-----------|---------------|
| IB Group S.A. : | 12.032 K€ | 4.010 K€      |
| MIBS :          | 5.886 K€  | 1.962 K€      |

Ces impôts différés actifs sont maintenus compte tenu des capacités bénéficiaires estimées du groupe pour les exercices futurs.

#### 9.6. Stocks de marchandises et de maintenance

| (en milliers d'€uros) | 31/03/09     | Variation de périmètre | Variation    | Ecart de conversion | Reclass. IFRS 5 | 31/03/10     |
|-----------------------|--------------|------------------------|--------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Stock de marchandises | 3 098        |                        | (768)        |                     | (7)             | 2 323        |
| Stock de maintenance  | 739          |                        | 10           |                     | (63)            | 686          |
| Stock de location     | 508          |                        | 228          |                     |                 | 736          |
| Travaux en cours      |              |                        | 69           |                     |                 | 69           |
| <b>Stocks bruts</b>   | <b>4 345</b> |                        | <b>(460)</b> | <b>-</b>            | <b>(69)</b>     | <b>3 815</b> |

| (en milliers d'€uros)          | 31/03/09       | Variation de périmètre | Dotations      | Reprises     | Var. de périmètre | Ecart de change | 31/03/10       |
|--------------------------------|----------------|------------------------|----------------|--------------|-------------------|-----------------|----------------|
| Stock de marchandises          | (341)          |                        | (333)          | 278          |                   | 13              | (383)          |
| Stock de maintenance           | (502)          |                        | (677)          | 502          |                   | 50              | (627)          |
| Stock de location              | (519)          |                        | (195)          | 519          |                   |                 | (195)          |
| <b>Dépréciation des stocks</b> | <b>(1 363)</b> |                        | <b>(1 205)</b> | <b>1 300</b> | <b>0</b>          | <b>63</b>       | <b>(1 205)</b> |
| <b>Stocks nets</b>             | <b>2 983</b>   |                        |                |              |                   |                 | <b>2 609</b>   |

La variation de ce poste est liée à l'évolution courante de l'activité de cet exercice.

### 9.7. Clients et comptes rattachés

| (en milliers d'euros)             | 31 mars 10    | 31 mars 09    |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| Créances clients brutes           | 49 176        | 65 674        |
| Dépréciation des créances clients | (1 332)       | (1 518)       |
| <b>Créances clients</b>           | <b>47 844</b> | <b>64 156</b> |

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change ainsi que les pertes de valeur relatives aux créances clients et autres débiteurs figurent en note 10.

### 9.8. Impôts courants et autres actifs courants

| (en milliers d'euros)   | 31 mars 10   | 31 mars 09   |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Créances sur l'Etat (1) | 2 756        | 2 379        |
| <b>Impôt courant</b>    | <b>2 756</b> | <b>2 379</b> |

| (en milliers d'euros)                       | 31 mars 10   | 31 mars 09    |
|---|--------------|---------------|
| Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir | 3 971        | 3 360         |
| Personnel et organismes sociaux             | 161          | 180           |
| Créance sur IBM France Financement          | 2 164        | 3 658         |
| Autres créances                             | 335          | 1 999         |
| Charges constatées d'avance                 | 808          | 1 426         |
| <b>Autres actifs courants</b>               | <b>7 439</b> | <b>10 623</b> |

### 9.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| (en milliers d'euros)                          | 31 mars 10     | 31 mars 09   |
|--|----------------|--------------|
| Valeurs mobilières de placement                | -              | 196          |
| Valeurs mobilières de placement nettes         | -              | 196          |
| Disponibilités                                 | 1 964          | 8 085        |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> | <b>1 964</b>   | <b>8 281</b> |
| Concours bancaires courants                    | (58)           | (112)        |
| Dette factor                                   | (5 689)        | (8 576)      |
| <b>Trésorerie nette</b>                        | <b>(3 783)</b> | <b>(407)</b> |

### 9.10. Capital et réserves

Les principaux actionnaires de la Société sont Monsieur Georges HOROKS qui détient 35,9% du capital social et Monsieur Eric LIEURE qui détient 7,1% du capital social. L'Appel Public à l'Épargne représente 44,2% du capital. La part détenue par le Groupe en autocontrôle est de 4,6% du capital.

#### a) Tableau de variation du capital et des réserves

| Date        | Nature de l'opération   | Prix de souscription | Montant de l'augmentation/<br>réduction du capital | nombre d'actions émises | Montant cumulé du capital social | Nombre cumulé d'actions |
|-------------|---|----------------------|--|-------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| 19/mars/99  | Création société  | 200 F                | 2 000 000 F  | 10 000                  | 2 000 000 F                      | 10 000                  |
| 30/oct./01  | Augmentation de capital par incorporation de réserves                                   |                      | 669 F  |                         | 2 000 669 F                      | 10 000                  |
| 30/oct./01  | Conversion du capital en euros  |                      |  |                         | 305 000 €                        | 10 000 (i)              |
| 28/sept./05 | Division du nominal   |                      |  |                         | 305 000 €                        | 2 000 000 (ii)          |
| 28/sept./05 | Augmentation de capital par incorporation de réserves                                   |                      | 695 000 €  |                         | 1 000 000 €                      | 2 000 000 (iii)         |
| 01/déc./05  | Augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne                       |                      | 127 500 €  | 255 000                 | 1 127 500 €                      | 2 255 000               |
| 06/janv./06 | Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés                              | 8,40 €               | 24 156 €   | 48 311                  | 1 151 656 €                      | 2 303 311               |
| 30/oct./06  | Augmentation de capital par apport de titres  | 6,72 €               | 27 478 €   | 54 955                  | 1 179 133 €                      | 2 358 266               |
| 25/oct./07  | Plan d'attribution gratuite d'actions   | 0,50 €               | 144 000 €  | 720 000                 | 1 323 133 €                      | 3 078 266               |
| 22/nov./07  | Fusion avec IB Group S.A.   |                      | 3 424 757 €  | 20 661 185              | 4 747 890 €                      | 23 739 451 (iv)         |
| 19/juin./08 | Plan d'attribution gratuite d'actions   |                      | 10 400 €   | 52 000                  | 4 758 290 €                      | 23 791 451 (v)          |
| 26/sept./08 | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 22 nov. 2007  |                      | (53 311) €   | (266 553)               | 4 704 980 €                      | 23 524 898              |
| 01/déc./08  | Plan d'attribution gratuite d'actions   |                      | 4 000 €  | 20 000                  | 4 704 980 €                      | 23 524 898              |
| 01/déc./08  | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 22 nov. 2007  |                      | (4 000) €  | (20 000)                | 4 704 980 €                      | 23 524 898              |
| 29/avr./09  | Regroupement des actions par 6  |                      |  |                         | 4 704 980 €                      | 3 920 816 (VI)          |
| 11/juin/09  | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 26 sept. 2008 |                      | (980) €  | (816)                   | 4 704 000 €                      | 3 920 000               |
| 09/juil./09 | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 26 sept. 2008 |                      | (196 320) €  | (163 600)               | 4 507 680 €                      | 3 756 400               |
| 01/oct./09  | Augmentation de capital suite à la souscription au plan d'options                       |                      | 90 000 €   | 75 000                  | 4 597 680 €                      | 3 831 400               |
| 01/oct./09  | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 26 sept. 2008 |                      | (90 000) €   | (75 000)                | 4 507 680 €                      | 3 756 400               |

(i) Valeur nominale 30,50 €.

(iv) Valeur nominale 0,1658 €.

(ii) Valeur nominale 0,1525 €.

(v) Valeur nominale 0,20 €.

(iii) Valeur nominale 0,50 €.

(vi) Valeur nominale 1,20 €.

### b) Capital social et primes d'émission

|   | Actions ordinaires |                   | Droits de vote   |                   | Actions indisponibles |                |
|---|--------------------|-------------------|------------------|-------------------|-----------------------|----------------|
|   | 31 mars 10         | 31 mars 09        | 31 mars 10       | 31 mars 09        | 31 mars 10            | 31 mars 09     |
| En circulation à l'ouverture (après regroupement des actions par 6) | 3 920 816          | 23 739 451        | 5 387 756        | 33 136 324        | 128 667               | 720 000        |
| Annulation d'actions  | (239 416)          | (286 553)         |                  |                   |                       |                |
| Emission en rémunération d'apport                                   |                    |                   |                  |                   |                       |                |
| Elimination des actions de l'absorbée                               |                    |                   |                  |                   |                       |                |
| Reprise du capital de l'absorbante                                  |                    |                   |                  |                   |                       |                |
| Souscription aux plan d'options                                     | 75 000             |                   |                  |                   |                       |                |
| Attribution gratuite d'actions                                      |                    | 72 000            |                  |                   | (116 667)             | 52 000         |
| Variations d'actions « au porteur »                                 |                    |                   | (13 992)         | (809 785)         |                       |                |
| <b>En circulation à la clôture</b>                                  | <b>3 756 400</b>   | <b>23 524 898</b> | <b>5 373 765</b> | <b>32 326 539</b> | <b>12 000</b>         | <b>772 000</b> |

Le Groupe a également émis des options sur actions (cf. note 9.14).

Les actions à droit de vote double concernent les actions nominatives détenues depuis plus de 2 ans.

Au 31 mars 2010, le capital social était composé de 2.861.252 actions ordinaires (au 31 mars 2009 : 11.787.899, avant regroupement) et de 895.148 actions à droit de vote double (au 31 mars 2009 : 11.736.999, avant regroupement). Toutes les actions ont une valeur nominale de 1,20 €. Toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, et bénéficient d'un droit de vote par action aux assemblées générales.

Les porteurs d'actions à droits de vote double reçoivent un dividende identique et aux mêmes conditions que celui attribué aux porteurs d'actions ordinaires. Le droit de vote double compte pour toute décision prise en assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire).

Toutes les actions donnent droit aux actifs résiduels de la Société.

S'agissant des actions de la Société détenues par le Groupe (voir ci-dessous), tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

Les honoraires consécutifs à la mise en place de l'opération O.B.S.A.A.R lancée en décembre 2008 se sont élevés à 506 K€. Une part de ces dépenses (328 K€) est clairement identifiée comme des travaux consacrés à la détermination de la future composante capitaux propres, les bons de souscription. Selon la norme IAS 32 paragraphes 35 et 37, les frais d'émission considérés comme des coûts de transaction, bien qu'ils soient relatifs à une transaction future sur capitaux propres, doivent être comptabilisés directement en diminution des capitaux propres. Dans l'éventualité où les porteurs de bons n'exerceraient pas leurs droits de souscription, ces frais d'émission seront comptabilisés en charges, tels que le prévoit cette norme dans le cadre des coûts d'une transaction portant sur les capitaux propres qui est abandonnée.

En conséquence, ces honoraires ont été imputés sur la prime d'émission.

### c) Actions propres

La réserve relative aux actions propres comprend le coût des actions de la Société détenues par le Groupe. Au 31 mars 2010, le Groupe détenait 172.931 actions de la Société (au 31 mars 2009 : 2.270.384 avant regroupement par 6).



### 9.11. Résultat par actions

Le résultat de cet exercice se conclut sur une perte de (5.536) K€, dont (5.215) K€ au titre des activités poursuivies et (321) K€ au titre des activités en cours de cession.

Au 31 mars 2009, le résultat de l'exercice était de (1.278) K€.

#### a) Résultat de base par actions

Le résultat de base par action au 31 mars 2010 a été calculé en divisant la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de 3.874.228 (31 mars 2009 : 21.698.029), comme détaillé ci-après :

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

|   | 31 mars 2010     | 31 mars 2009      |
|---|------------------|-------------------|
| Actions ordinaires à l'ouverture                              | 3 920 816        | 23 739 451        |
| Actions auto-détenues   | (156 088)        | (2 087 089)       |
| Options sur actions exercées et/ou attribution d'actions      | 72 000           | 45 667            |
| Actions annulées dans le cadre de la fusion                   |                  |                   |
| Actions émises  | 37 500           |                   |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture</b> | <b>3 874 228</b> | <b>21 698 029</b> |
| Résultat net part du Groupe des activités poursuivies         | (5 215 154)      | (1 277 908) €     |
| Résultat net de base par actions                              | (1,35) €         | (0,06) €          |
| Résultat net d'impôts des activités en cours de cession       | (320 854)        |                   |
| Résultat net de base par actions                              | (0,08) €         | (0,06) €          |

#### b) Résultat dilué par actions

Le résultat dilué par action au 31 mars 2010 a été calculé en divisant la perte nette attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, de 6.374.228 (31 mars 2009 : 37.418.029), comme détaillé ci-après :

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires

|   | 31 mars 10       | 31 mars 09        |
|---|------------------|-------------------|
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaire (de base)  | 3 874 228        | 21 698 029        |
| Impact potentiel de l'exercice des options sur actions  |                  | 720 000           |
| Impact potentiel de l'exercice des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables | 2 500 000        | 15 000 000        |
| Impact potentiel de l'exercice des attributions d'actions   |                  |                   |
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué à la clôture</b>                                 | <b>6 374 228</b> | <b>37 418 029</b> |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies   | (5 215 154)      | (1 277 908) €     |
| Résultat net par action après dilution  | (0,82) €         | (0,03) €          |
| Résultat net d'impôt des activités en cours de cession  | (320 854)        |                   |
| Résultat net par action après dilution  | (0,05) €         | (0,03) €          |

Au 31 mars 2010, il n'existe plus de plan d'attribution d'action ni de plan de souscription d'actions en cours et susceptibles d'apporter des droits potentiels.

### 9.12. Emprunts et endettement financier net

| (en milliers d'euros)   | 2009-2010<br>(12 mois) | 2008-2009<br>(12 mois) | Evolution<br>% |
|---|------------------------|------------------------|----------------|
| Prêts bancaires garantis  | 323                    | 275                    | + 17%          |
| Dettes financières diverses   | 0                      | 18                     | NS.            |
| Passifs relatifs à des contrats de location financement                   | 1 136                  | 1 758                  | -35%           |
| <b>Passifs financiers non courants</b>                                    | <b>1 460</b>           | <b>2 051</b>           | <b>-29%</b>    |
| Part courante des prêts bancaires garantis                                | 10 296                 | 13 983                 | -26%           |
| Part courante des passifs relatifs à des contrats de location financement | 1 179                  | 1 870                  | -37%           |
| Facilité bancaire non garantie  | 5 747                  | 8 688                  | -34%           |
| <b>Passifs financiers courants</b>  | <b>17 222</b>          | <b>24 541</b>          | <b>-30%</b>    |

#### a) Endettement financier net

| En euros                                |              | 31 mars 2009      | Variations         | 31 mars 2010      |
|---|--------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Emprunts et dettes à + 1 an à l'origine |              | 10 097 000        | 132 456            | 10 229 456        |
| Emprunts et dettes à - 1 an à l'origine |              | 4 160 580         | (3 770 769)        | 389 812           |
| Emprunts et dettes financières diverses |              | 18 336            | (18 336)           | -                 |
| Emprunts en Crédit bail                 |              | 3 627 359         | (1 312 610)        | 2 314 749         |
| <b>Endettement financier brut</b>       | <b>D</b>     | <b>17 903 275</b> | <b>(4 969 258)</b> | <b>12 934 015</b> |
| Trésorerie brute                        | A            | 8 281 309         | (6 316 950)        | 1 964 359         |
| Concours bancaires courants             | B            | (8 688 420)       | 2 941 179          | (5 747 241)       |
| Trésorerie                              | C= A + B     | (407 111)         | (3 375 771)        | (3 782 882)       |
| <b>Endettement financier net</b>        | <b>D + C</b> | <b>18 310 386</b> | <b>(1 593 489)</b> | <b>16 716 897</b> |
| <b>Dettes financières</b>               | <b>D - B</b> | <b>26 591 695</b> |                    | <b>18 681 256</b> |

#### b) Passifs financiers

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti, conclus par le Groupe. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité, se reporter à la note 10.

#### c) Termes et échéancier de remboursement des dettes

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

| Dettes financières bancaires | Durée  | Origine    | Taux       | Valeur nominale<br>au 31 mars 2010 | Valeur comptable<br>au 31 mars 2010 | Valeur nominale<br>au 31 mars 2009 | Valeur comptable<br>au 31 mars 2009 |
|------------------------------|--------|------------|------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Société Générale 790.000 €   | 6 ans  | 05/07/2004 | Fixe 3,75% | 37 K€                              | 37 K€                               | 180 K€                             | 181 K€                              |
| Société Générale 876.000 €   | 5 ans  | 20/03/2006 | Fixe 4,10% | 159 K€                             | 159 K€                              | 342 K€                             | 342 K€                              |
| Société Générale 1.000.000 € | 5 ans  | 12/06/2006 | Fixe 4,20% | 252 K€                             | 253 K€                              | 459 K€                             | 460 K€                              |
| BRED 600.000 €               | 5 ans  | 15/09/2006 | Variable   | 150 K€                             | 150 K€                              | 270 K€                             | 270 K€                              |
| BNP PARIBAS 800.000 €        | 5 ans  | 06/08/2006 | Fixe 4,30% | 230 K€                             | 231 K€                              | 395 K€                             | 396 K€                              |
| FORTIS 496.000 €             | 5 ans  | 15/12/2006 | Fixe 4,80% | 187 K€                             | 187 K€                              | 287 K€                             | 288 K€                              |
| Société Générale 320.000 €   | 5 ans  | 03/12/2007 | Variable   | 160 K€                             | 160 K€                              | 224 K€                             | 225 K€                              |
| Société Générale 321.000 €   | 5 ans  | 26/02/2008 | Variable   | 193 K€                             | 193 K€                              | 257 K€                             | 258 K€                              |
| BRED 2.000.000 €             | 2 ans  | 30/04/2008 | Fixe 5,55% | 88 K€                              | 88 K€                               | 1 111 K€                           | 1 111 K€                            |
| O.B.S.A.A.R.                 | 5 ans  | 31/12/2008 | Variable   | 9 600 K€                           | 8 734 K€                            | 12 000 K€                          | 10 727 K€                           |
| IFF 754.436 €                | 9 mois | 28/09/2009 | Fixe 9,27% | 77 K€                              | 89 K€                               |                                    |                                     |
| DLL 398.550 €                | 3 ans  | 30/11/2009 | Fixe 7,97% | 338 K€                             | 338 K€                              |                                    |                                     |
|                              |        |            |            | <b>11 471 K€</b>                   | <b>10 619 K€</b>                    | <b>15 525 K€</b>                   | <b>14 258 K€</b>                    |

La valeur comptable prend en compte les intérêts non échus.

Le groupe a procédé le 23 décembre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire de 12.000.000 d'euros représenté par 24.000 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables d'une valeur nominale de 500 euros.

La composante dette a fait l'objet d'une valorisation à sa juste valeur, conformément à la norme IAS 32.32.

|   |            |
|---|------------|
| Produits de l'émission obligataire . . . . .                        | 12.000 K€  |
| Remboursement en novembre 2009 . . . . .                            | (2.400) K€ |
| Montant comptabilisé en capitaux propres . . . . .                  | (1.200) K€ |
| Frais liés à l'émission concernant<br>la composante dette . . . . . | (177) K€   |
| Intérêts courus . . . . .   | 511 K€     |

Valeur comptable du passif au 31 mars 2010 . . . . . 8.734 K€

Le montant de 1.200 K€ correspond aux bons de souscription d'actions comptabilisés en capitaux propres.

En application de la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers (A.M.F.) du 29 octobre 2008, le reclassement des dettes en passif courant, pour 5.823 K€, a été maintenu au 31 mars 2010, pour l'ensemble des emprunts dont les covenants n'ont pas été respectés.

#### d) Passifs relatifs aux contrats de location-financement

Les échéances des passifs relatifs aux contrats de location-financement sont les suivantes :

| (en milliers d'euros) | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| A moins d'1 an        | 1 178        | 1 870        |
| Entre 1 et 5 ans      | 1 137        | 1 757        |
| A plus de 5 ans       |              |              |
|                       | <b>2 315</b> | <b>3 627</b> |

#### 9.13. Avantages au personnel

Il n'existe pas d'autre avantage au personnel que la provision pour indemnité de retraite (IDR) dont le montant s'élève à 814 K€ au 31 mars 2010.

Les engagements d'OVERLAP en matière de retraite proviennent des régimes conventionnels de fin de carrière en France.

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation, selon la méthode rétrospective (Conforme à la norme IAS 19 « Projected Unit Credit Method »). Cette méthode détermine le coût des prestations attribuables aux bénéficiaires d'un régime au titre des années de services effectuées jusqu'à la date de l'évaluation de l'engagement (la date de clôture).

Le coût des prestations constituées ainsi calculé est ensuite modulé en fonction des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, d'une probabilité de départ à 60 ans et de la politique sociale.

Ces engagements font l'objet d'une provision comptabilisée en provision pour risques et charges incluant les écarts actuariels.

Les hypothèses prises en compte pour le calcul actuariel sont :

- Tables de mortalité : les tables retenues sont :
  - Pour les hommes : table INSEE 2003-2005 sexe masculin
  - Pour les femmes : table INSEE 2003-2005 sexe féminin
- Taux de rotation du personnel : rotation moyenne de 10%.
- Evolution des salaires : progression annuelle des salaires de 2% pour l'ensemble des salariés.
- Taux d'actualisation : Taux Bloomberg composite (AA) à 10 ans au 31 mars 2010.

|                                  | 2009-2010 | 2008-2009 |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Taux d'actualisation             | 4,11%     | 4,46%     |
| Taux d'augmentation des salaires | 2%        | 2%        |
| Taux de charges sociales         | 48%       | 44%       |

Evolution de la dette actuarielle au cours de l'exercice :

| (en milliers d'euros) | Engagement retraite | Actifs de couverture | Provision pour retraite |
|-----------------------|---------------------|----------------------|-------------------------|
| 31 mars 09            | 1 104               | (139)                | <b>966</b>              |
| Impact résultat       | 52                  | 99                   | <b>151</b>              |
| Var. de périmètre     |                     |                      |                         |
| Retraitement IFRS 5   | (302)               |                      | <b>(302)</b>            |
| 31 mars 10            | 854                 | (40)                 | <b>814</b>              |

Le groupe a souscrit depuis 2005 deux contrats d'assurance en vue de couvrir les indemnités de fin de carrière à verser à l'ensemble du personnel des sociétés OVERLAP Groupe et OVESYS.

Le support de ces contrats d'assurance ne constitue pas une source d'incertitude au rendement de ces actifs.

### 9.14. Paiements en actions

Les principes de comptabilisation et d'évaluation d'IFRS 2 ont été appliqués pour les plans d'options sur actions attribués après le 7 novembre 2002.

Au 31 mars 2010, il n'existe plus de plan d'options de souscriptions d'actions ni de plan d'attribution d'actions.

Le Conseil d'Administration du 1er octobre 2009 a constaté la levée des plans d'options d'OVERLAP Groupe portant sur l'émission de 40.000 actions nouvelles souscrites au prix de 2,287 euros et 35.000 actions nouvelles souscrites au prix de 3,928 euros.

Les options non levées ont été annulées.

A la clôture de cet exercice, il n'existe plus de plan en vigueur.

### 9.15. Produits différés

Les produits différés classés en passif courant se composent des produits constatés d'avance. Il n'y a pas de passif non courant différé.

Dans le cadre spécifique des marchés publics, les ventes sont réputées faites lorsque l'installation et son fonctionnement ont été validés par le client. En conséquence, les ventes non acquises sont déduites du chiffre d'affaires, dans l'attente de cette validation. L'augmentation de ce poste est principalement constituée par les commandes conclues dans le cadre d'un contrat pluriannuel de marché public.

Une subvention publique a été attribuée au Groupe à travers sa filiale ADITU. La subvention d'un montant de 795 K€ (pour 2008-2009 : 679 K€) a servi à financer les installations informatiques nécessaires à son activité (conception, réalisation et exploitation d'une plate-forme mutualisée de services numériques). Ces matériels informatiques sont exploités depuis le milieu de l'année 2005 et la subvention comptabilisée en produits différés est amortie sur la durée d'utilité de ces matériels.

### 9.16. Provisions

| (en milliers d'euros)                        | 31/03/09     | Variation de périmètre | Dotations  | Reprises     |               | Reclassements IFRS5 | 31/03/10     |
|--|--------------|------------------------|------------|--------------|---------------|---------------------|--------------|
|  |              |                        |            | utilisées    | Non utilisées |                     |              |
| Litiges prud'hommaux                         | 276          |                        | 318        | (208)        | (35)          | 120                 | 231          |
| Autres litiges                               | 188          |                        |            |              | (51)          | 38                  | 99           |
| Provisions pour impôts                       | 0            |                        |            |              |               |                     | 0            |
| Autres risques                               | 0            |                        |            |              |               |                     | 0            |
| <b>Provisions courantes</b>                  | <b>464</b>   |                        | <b>318</b> | <b>(208)</b> | <b>(86)</b>   | <b>(158)</b>        | <b>330</b>   |
| <b>Provisions non courantes</b>              | <b>966</b>   |                        | <b>150</b> |              |               | <b>(302)</b>        | <b>814</b>   |
| <b>Provisions pour risques &amp; charges</b> | <b>1 430</b> | <b>0</b>               | <b>468</b> | <b>(208)</b> | <b>(86)</b>   | <b>(460)</b>        | <b>1 144</b> |

Les provisions non courantes sont constituées de l'évaluation des droits des salariés pour leur départ à la retraite.

Le dénouement des provisions pour litiges est attendu au cours de l'exercice 2010-2011.

L'activité « financement » du groupe est réalisée par la filiale Digilease.

Cette société a pour objet de proposer principalement aux clients d'OVERLAP des solutions de financement de leurs investissements. A ce titre, Digilease a un rôle d'intermédiaire entre la société qui fournit l'investissement et le refinanceur, un établissement financier.

Au cours de l'exercice précédent, certains refinanceurs et Digilease ont été attirés devant le tribunal de grande instance, suite à la demande formulée par trois clients de résiliation des contrats de vente de matériels, et conséquemment de résolution des contrats de location souscrits auprès de DIGILEASE. Au 31 mars 2009, la valeur des investissements des contrats de financement en cause s'élève à 1.715 K€.

La société a fait valoir son assurance en responsabilité civile afin de se prémunir de toute mise en paiement.

Aucune provision n'avait donc été comptabilisée à ce titre dans les comptes de l'exercice 2008-2009. Au 31 mars 2010, DIGILEASE n'a fait l'objet d'aucune condamnation à l'issue des jugements déjà prononcés.

Par ailleurs, dans le cadre du litige initié en 2000 par les ex-actionnaires de la société ENTIA consulting à l'encontre de la société Syslab ( fusionnée avec la société ADVANTEL pour devenir OVELIA Groupe OVERLAP) pour lequel la Société OVELIA Groupe OVERLAP a été assignée le 16 février 2010, aucune provision n'a été constatée à la clôture 2009-2010, puisque l'expertise au soutien de la demande est ni contradictoire ni opposable à Ovelia, et que ce litige fait l'objet d'une couverture via la garantie d'actif et de passif reçue lors de l'acquisition des titres SYSLAB par OVESYS Groupe OVERLAP (cf §15. Engagement hors-bilan).

#### 9.17. Autres dettes courantes

| (en milliers d'euros)                             | 31 mars 10   | 31 mars 09   |
|---|--------------|--------------|
| Clients créditeurs et avoirs à établir            | 1 713        | 2 284        |
| Dettes sur associés (intégration proportionnelle) | 159          | 182          |
| Créditeurs divers                                 | 218          | 89           |
| <b>Autres dettes courantes</b>                    | <b>2 090</b> | <b>2 555</b> |

## 10. Instruments financiers

### 10.1. Risque de crédit

#### a) Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante:

| (en milliers d'euros)   | Valeur comptable |              |
|---|------------------|--------------|
|   | 31 mars 10       | 31 mars 09   |
| Actifs financiers disponibles à la vente                      | Néant            | Néant        |
| Placements détenus jusqu'à leur échéance                      |                  |              |
| Prêts et créances   |                  |              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                       | 1 964            | 8 281        |
| Swap de taux d'intérêts utilisés comme couverture : Actifs    | Néant            | Néant        |
| Contrats de change à terme utilisés comme couverture : Actifs | Néant            | Néant        |
| Autres contrat de change à terme                              | Néant            | Néant        |
|   | <b>1 964</b>     | <b>8 281</b> |

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysées par zones géographiques, est la suivante :

| (en milliers d'euros) | Valeur comptable |               |
|-----------------------|------------------|---------------|
|                       | 31 mars 10       | 31 mars 09    |
| Marché intérieur      | 49 176           | 65 222        |
| Zone euro             |                  |               |
| Suisse                |                  | 452           |
| Etats-Unis            |                  |               |
| Autres zones          | Néant            | Néant         |
|                       | <b>49 176</b>    | <b>65 674</b> |

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture n'est constituée que des clients finaux.

La valeur comptable des créances commerciales comptabilisées au titre du client le plus important du Groupe, un client situé sur le territoire national, s'élève à 9 M€ pour cet exercice.

### b) Pertes de valeur

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

| (en milliers d'euros) | Valeur comptable |               |
|-----------------------|------------------|---------------|
|                       | 31 mars 10       | 31 mars 09    |
| Marché intérieur      | 49 176           | 65 222        |
| Zone euro             |                  |               |
| Suisse                |                  | 452           |
| Etats-Unis            |                  |               |
| Autres zones          | Néant            | Néant         |
|                       | <b>49 176</b>    | <b>65 674</b> |

| (en milliers d'euros)                                 | 31 mars 10    |                | 31 mars 09    |                |
|---|---------------|----------------|---------------|----------------|
|   | Brut          | Dépréciation   | Brut          | Dépréciation   |
| Non échues  | 44 727        |                | 50 499        |                |
| Echues depuis 90 jours                                | 2 472         |                | 12 005        |                |
| Echues depuis plus de 90 jours et moins de 180 jours  | 430           |                | 736           | (61)           |
| Echues depuis plus de 180 jours et moins de 360 jours | 277           | (62)           | 1 055         | (112)          |
| Echues depuis plus d'un an                            | 1 270         | (1 270)        | 1 379         | (1 345)        |
|   | <b>49 176</b> | <b>(1 332)</b> | <b>65 674</b> | <b>(1 518)</b> |

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

| (en milliers d'euros)               | 31 mars 10   | 31 mars 09   |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Solde à l'ouverture</b>          | <b>1 518</b> | <b>1 274</b> |
| Perte nette de valeur comptabilisée | (186)        | 244          |
| Mouvement de périmètre              |              |              |
| <b>Solde à la clôture</b>           | <b>1 332</b> | <b>1 518</b> |

Il n'y a pas de dépréciation à constater sur les placements détenus jusqu'à leur échéance.

Pour les créances commerciales et les titres de placement détenus jusqu'à leur échéance, des comptes de dépréciations sont utilisés pour comptabiliser les pertes de valeur à moins que le Groupe soit persuadé qu'aucun recouvrement n'est possible ; dans ce cas, le montant considéré comme irrécouvrable est porté directement en diminution de l'actif financier.

Au 31 mars 2010, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation globale sur ses créances commerciales ou ses titres de placement détenus jusqu'à leur échéance (au 31 mars 2009 : néant).

## 10.2. Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts et hors impact des accords de compensation) :

| Au 31 mars 2009<br>(en milliers d'euros)                | Valeur<br>comptable | Flux de<br>trésorerie<br>contractuels | A moins<br>d'un an | D'un an<br>à 5 ans | Plus<br>de 5 ans |
|---|---------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| Passifs financiers non dérivés                          |                     |                                       |                    |                    |                  |
| Prêts bancaires garantis                                | 10 619              | 10 296                                | 10 296             | 323                |                  |
| Passifs relatifs à des contrats de location-financement | 2 315               | 1 179                                 | 1 179              | 1 136              |                  |
| Facilité bancaire garantie                              | Néant               |                                       |                    |                    |                  |
| Dettes fournisseurs et autres créiteurs                 | 50 098              | 50 098                                | 50 098             |                    |                  |
| Découverts bancaires                                    | 5 747               | 5 747                                 | 5 747              |                    |                  |
| Passifs financiers dérivés                              |                     |                                       |                    |                    |                  |
|   | Néant               |                                       |                    |                    |                  |
|   | 68 779              | 67 320                                | 67 320             | 1 459              |                  |

| Au 31 mars 2008<br>(en milliers d'euros)                | Valeur<br>comptable | Flux de<br>trésorerie<br>contractuels | A moins<br>d'un an | D'un an<br>à 5 ans | Plus<br>de 5 ans |
|---|---------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| Passifs financiers non dérivés                          |                     |                                       |                    |                    |                  |
| Prêts bancaires garantis                                | 14 257              | 13 983                                | 13 983             | 275                |                  |
| Passifs relatifs à des contrats de location-financement | 3 627               | 1 870                                 | 1 870              | 1 739              | 18               |
| Facilité bancaire garantie                              | Néant               |                                       |                    |                    |                  |
| Dettes fournisseurs et autres créiteurs                 | 60 043              | 60 043                                | 60 043             |                    |                  |
| Découverts bancaires                                    | 8 688               | 8 688                                 | 8 688              |                    |                  |
| Passifs financiers dérivés                              |                     |                                       |                    |                    |                  |
|   | Néant               |                                       |                    |                    |                  |
|   | 86 615              | 84 584                                | 84 584             | 2 014              | 18               |

## Covenants

### • Contrat BNP Codevi

| Covenants  | Ratios | au 31/03/2010 | au 31/03/2009 | au 31/03/2008 |
|--|--------|---------------|---------------|---------------|
| Endettement / Situation nette comptable                      | ≤ 1    | 0,34          | 0,43          | 0,12          |
| Endettement / Marge brute d'autofinancement                  | ≤ 3    | 3,99          | 6,82          | 0,65 (1)      |
| Résultat d'exploitation / Charges financières nettes         | > 4    | 3,39          | 0,19          | 5,24 (1)      |
| (Trésorerie + créances à court terme) / Dettes à court terme | > 1    | 0,93          | 1,18          | 1,10 (1)      |

### • Emprunt OBSAAR

| Covenants   | Ratios <sup>(2)</sup> | au 31/03/2010 | au 31/03/2009 | au 31/03/2008 |
|---|-----------------------|---------------|---------------|---------------|
| Endettement financier net / Fonds propres                 | ≤ 1                   | 0,75          | 0,66          | n.a.          |
| Endettement à terme / Capacité d'autofinancement          | ≤ 4                   | 4,39          | 6,22          | n.a. (1)      |
| Charges financières nettes / Excédent brut d'exploitation | ≤ 0,35                | 1,41          | 0,99          | n.a. (1)      |
| Endettement financier net / Excédent brut d'exploitation  | ≤ 4                   | 19,76         | 8,74          | n.a. (1)      |

(1) Ces ratios ne sont pas respectés au 31 mars 2010.

(2) Ratios revus le 22 décembre 2009.

Ces ratios n'ayant pas été respectés au 31 mars 2009, la société et ses partenaires bancaires sont convenus de se réunir. Les parties sont convenues d'un accord, le 22 décembre 2009, visant à réviser deux des ratios en échange d'une augmentation du taux d'intérêt qui passe alors d'Euribor – 1,51 points à Euribor – 0,8 point. L'assemblée générale des titulaires d'obligations qui s'est tenue le 12 mars 2010 a adopté à l'unanimité cette clause du « term sheet ».

Les autres emprunts mentionnés dans le paragraphe 9.12. font l'objet de covenants basés sur les comptes individuels.

En application de la recommandation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du 29 décembre 2008, les dettes bancaires concernées par le non respect des covenants conclus, ont été maintenues en passif courant au 31 mars 2010, pour un montant de 6.173 K€. Il appartiendra à l'assemblée générale des obligataires de se prononcer sur la non exigibilité anticipée des obligations concernées.

### 10.3. Risque de change

#### a) Exposition au risque de change

L'analyse de l'exposition du Groupe au risque de change est la suivante :

| (en milliers d'euros)                   | Au 31 mars 2010 |     | Au 31 mars 2009 |           |
|---|-----------------|-----|-----------------|-----------|
|   | Euro            | Chf | Euro            | Chf       |
| Créances commerciales                   | 49 176          |     | 65 222          | 452       |
| Prêts bancaires garantis                | (10 606)        |     | (14 257)        |           |
| Dettes fournisseurs et autres créiteurs | (37 225)        |     | (41 035)        | (406)     |
| <b>Exposition bilancielle brute</b>     | <b>1 345</b>    |     | <b>9 930</b>    | <b>46</b> |
| Contrats de change à terme              | Néant           |     | Néant           |           |
| <b>Exposition bilancielle nette</b>     | <b>1 345</b>    |     | <b>9 930</b>    | <b>46</b> |

Les cours de change suivants ont été appliqués au cours de l'exercice pour les principales devises :

| (en euros) | Cours moyen |            | Cours de clôture |            |
|------------|-------------|------------|------------------|------------|
|            | 31 mars 09  | 31 mars 08 | 31 mars 09       | 31 mars 08 |
| 1 Usd      | 0,70854     | 0,70740    | 0,74330          | 0,75730    |
| 1 Chf      | 0,66619     | 0,64128    | 0,69850          | 0,65920    |
| 1 Mad      | 0,08930     | 0,08928    | 0,08996          | 0,08960    |

#### b) Analyse de la sensibilité

Une augmentation, ou une diminution de 10% de l'euro par rapport aux devises dollar, franc suisse et dinar marocain au 31 mars 2010, n'aurait pas eu de conséquence ni sur les capitaux propres ni sur le résultat, à raison des faibles montants concernés.



#### 10.4. Risque de taux d'intérêt

##### a) Principales caractéristiques

A la date de clôture les principales caractéristiques en matière de taux d'intérêt des instruments de taux sont les suivantes :

| (en milliers d'euros)        | Valeur comptable |                 |
|------------------------------|------------------|-----------------|
|                              | 31 mars 2010     | 31 mars 2009    |
| Instruments à taux fixe      |                  |                 |
| Actifs financiers            | 1 964            | 8 281           |
| Passifs financiers           | (1 355)          | (6 424)         |
|                              | <b>609</b>       | <b>1 857</b>    |
| Instruments à taux variables |                  |                 |
| Passifs financiers           | (8 726)          | (20 166)        |
|                              | <b>(8 726)</b>   | <b>(20 166)</b> |

##### b) Analyse de sensibilité de la juste valeur pour les instruments à taux fixe

Le Groupe ne comptabilise aucun actif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du résultat, et ne désigne aucun dérivé (swaps de taux d'intérêt) comme instrument de couverture dans le cadre d'une comptabilité de couverture de juste valeur. Ainsi, une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'aurait aucun impact sur le résultat.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt aurait eu pour conséquence une hausse ou diminution des capitaux propres de 42 K€.

##### c) Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

| (Impact en milliers d'euros) | Résultat         |                  |
|------------------------------|------------------|------------------|
|                              | Hausse de 100 pb | Baisse de 100 pb |
| Instrument à taux variable   | (129)            | 129              |

#### 10.5. Justes valeurs

##### a) Justes valeurs versus valeurs comptables

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leurs valeurs probables de réalisation ; il n'y a donc pas de différence entre leurs valeurs comptables et leurs juste valeurs.

##### b) Taux d'intérêt utilisés pour déterminer la juste valeur

Les taux d'intérêt utilisés pour actualiser, le cas échéant, les flux de trésorerie futurs sont déterminés en fonction de la courbe des taux d'intérêt sans risque à la date de clôture, majorés d'une prime appropriée prenant en compte le risque de crédit. Ces taux sont les suivants :

|                      | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 |
|----------------------|--------------|--------------|
| Prêts et emprunts    | 3,50%-7,97%  | 3,50%-5,50%  |
| Contrats de location | 5,50%-7,9%   | 5,50%-8,00%  |

#### 11. Contrats de location simple

L'échéance des loyers liés aux contrats de location simple non résiliables se détaille ainsi :

| (en milliers d'euros) | 31 mars 2010 | 31 mars 2009  |
|-----------------------|--------------|---------------|
| A moins d'un an       | 3 767        | 4 760         |
| De un à cinq ans      | 4 574        | 8 947         |
| A plus de cinq ans    |              | 152           |
|                       | <b>8 341</b> | <b>13 859</b> |

Pour déterminer la classification des contrats, le Groupe a évalué si les contrats correspondaient clairement à une location simple ou à une location-financement. En premier lieu, il n'est pas prévu de transfert de propriété de ces contrats. Deuxièmement, comme d'une part le loyer réglé au propriétaire est augmenté régulièrement en fonction du niveau des loyers du marché et que, d'autre part, le Groupe ne finance pas les valeurs résiduelles, le Groupe a considéré que le propriétaire conservait la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux biens loués. Sur la base de ces critères qualitatifs, le Groupe a conclu que les contrats avaient le caractère de location simple.

### 12. Activités destinées à être cédées

Résultat des activités destinées à être cédées

Le détail du compte de résultat reclassé en activités à être cédées est le suivant :

| ( En milliers d'Euros )                                | Du 1er avril au<br>31 mars 2010 | Du 1er avril au<br>31 mars 2009 |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | <b>20 700</b>                   | <b>25 801</b>                   |
| Achats consommés                                       | (7 884)                         | (8 416)                         |
| <b>Marge brute</b>                                     | <b>12 816</b>                   | <b>17 385</b>                   |
| <i>Autres produits et charges d'exploitation</i>       |                                 |                                 |
| Charges externes                                       | (1 510)                         | (2 226)                         |
| Personnel  | (11 116)                        | (11 304)                        |
| Taxes  | (387)                           | (566)                           |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions      | (216)                           | 69                              |
| Autres produits et charges d'exploitation              | 526                             | (2 593)                         |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                   | <b>112</b>                      | <b>766</b>                      |
| <i>Autres produits et charges opérationnels</i>        |                                 |                                 |
| Autres produits opérationnels                          |                                 |                                 |
| Autres charges opérationnelles                         | (243)                           | 0                               |
| <b>Résultat opérationnel</b>                           | <b>(131)</b>                    | <b>766</b>                      |
| Coût de l'endettement financier net                    | (60)                            | (54)                            |
| Autres produits et charges financières                 | 58                              | 40                              |
| <b>Résultat net avant impôts</b>                       | <b>(133)</b>                    | <b>752</b>                      |
| Charge d'impôt   | (187)                           | (67)                            |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>          | <b>(321)</b>                    | <b>685</b>                      |
| Résultat net d'impôt des activités en cours de cession | 321                             | (685)                           |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                          | <b>0</b>                        | <b>0</b>                        |

Les impacts du retraitement IFRS 5 sur le compte de résultat au 31 mars 2010 sont les suivants :

| ( En milliers d'Euros )                                | Du 1er avril au<br>31 mars 2010<br>avant IFRS 5 | Activités cédées<br>ou en cours de<br>cession | Arret des<br>amortisse-<br>ments (1) | Eliminations (2) | Du 1er avril au<br>31 mars 2010<br>Publié |
|--|---|---|--------------------------------------|------------------|---|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | <b>199 227</b>                                  | <b>(20 700)</b>                               | <b>0</b>                             | <b>917</b>       | <b>179 444</b>                            |
| Achats consommés                                       | (145 125)                                       | 7 884   |                                      | (867)            | (138 108)                                 |
| <b>Marge brute</b>                                     | <b>54 102</b>                                   | <b>(12 816)</b>                               | <b>0</b>                             | <b>50</b>        | <b>41 336</b>                             |
| <i>Autres produits et charges d'exploitation</i>       |   |   |                                      |                  |   |
| Charges externes                                       | (10 689)  | 1 510   |                                      | (617)            | (9 796)                                   |
| Personnel  | (41 594)  | 11 116  |                                      |                  | (30 478)                                  |
| Taxes  | (2 296)   | 387   |                                      |                  | (1 908)                                   |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions      | (2 254)   | 216   |                                      |                  | (2 038)                                   |
| Autres produits et charges d'exploitation              | 57  | (526)   |                                      | 567              | 98  |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                   | <b>(2 674)</b>                                  | <b>(112)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>(0)</b>       | <b>(2 786)</b>                            |
| <i>Autres produits et charges opérationnels</i>        |   |   |                                      |                  |   |
| Autres produits opérationnels                          |   |   |                                      |                  |   |
| Autres charges opérationnelles                         | (1 507)   | 243   |                                      |                  | (1 264)                                   |
| <b>Résultat opérationnel</b>                           | <b>(4 182)</b>                                  | <b>131</b>                                    | <b>0</b>                             | <b>(0)</b>       | <b>(4 050)</b>                            |
| Coût de l'endettement financier net                    | (1 326)   | 60  |                                      | (39)             | (1 305)                                   |
| Autres produits et charges financières                 | 132   | (58)  |                                      | 39               | 112                                       |
| <b>Résultat net avant impôts</b>                       | <b>(5 376)</b>                                  | <b>133</b>                                    | <b>0</b>                             | <b>(0)</b>       | <b>(5 243)</b>                            |
| Charge d'impôt   | (160)   | 187   |                                      |                  | 28  |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>          | <b>(5 536)</b>                                  | <b>321</b>                                    | <b>0</b>                             | <b>(0)</b>       | <b>(5 215)</b>                            |
| Résultat net d'impôt des activités en cours de cession | 0   | (321)   |                                      |                  | (321)                                     |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                          | <b>(5 536)</b>                                  | <b>(321)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>(0)</b>       | <b>(5 536)</b>                            |

(1) : Correspond à l'impact de l'arrêt des amortissements des actifs reclassés en activités destinées à être cédées. Ce montant est non significatif sur la période.

(2) : Correspond aux éliminations intragroupes entre les activités destinées à être cédées et le reste de groupe

Les impacts du retraitement IFRS 5 sur le compte de résultat au 31 mars 2009 auraient été les suivants :

| ( En milliers d'Euros )                                | Du 1er avril au<br>31 mars 2009<br>Publié | Activités cédées<br>ou en cours de<br>cession | Arret des<br>amortisse-<br>ments (1) | Eliminations (2) | Du 1er avril au<br>31 mars 2010<br>Retraité |
|--|---|---|--------------------------------------|------------------|---|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                              | <b>233 095</b>                            | <b>(25 801)</b>                               | <b>0</b>                             | <b>3 303</b>     | <b>210 597</b>                              |
| Achats consommés                                       | (172 611)                                 | 8 416   |                                      | (213)            | (164 408)                                   |
| <b>Marge brute</b>                                     | <b>60 484</b>                             | <b>(17 385)</b>                               | <b>0</b>                             | <b>3 090</b>     | <b>46 189</b>                               |
| <i>Autres produits et charges d'exploitation</i>       |   |   |                                      |                  |   |
| Charges externes                                       | (11 929)                                  | 2 226   |                                      | (920)            | (10 623)                                    |
| Personnel  | (43 713)                                  | 11 304  |                                      |                  | (32 409)                                    |
| Taxes  | (2 748)                                   | 566   |                                      | (5)              | (2 188)                                     |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions      | (1 852)                                   | (69)  |                                      |                  | (1 921)                                     |
| Autres produits et charges d'exploitation              | 159                                       | 2 593   |                                      | (2 165)          | 587   |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                   | <b>402</b>                                | <b>(766)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>0</b>         | <b>(364)</b>                                |
| <i>Autres produits et charges opérationnels</i>        |   |   |                                      |                  |   |
| Autres produits opérationnels                          |   |   |                                      |                  |   |
| Autres charges opérationnelles                         | (1)                                       | 0   |                                      |                  | (1)   |
| <b>Résultat opérationnel</b>                           | <b>401</b>                                | <b>(766)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>0</b>         | <b>(365)</b>                                |
| Coût de l'endettement financier net                    |   |   |                                      |                  |   |
|  | (2 197)                                   | 54  |                                      | (25)             | (2 167)                                     |
| Autres produits et charges financières                 |   |   |                                      |                  |   |
|  | 128                                       | (40)  |                                      | 25               | 113   |
| <b>Résultat net avant impôts</b>                       | <b>(1 668)</b>                            | <b>(752)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>0</b>         | <b>(2 420)</b>                              |
| Charge d'impôt   |   |   |                                      |                  |   |
|  | 390                                       | 67  |                                      |                  | 457   |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>          | <b>(1 278)</b>                            | <b>(685)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>0</b>         | <b>(1 963)</b>                              |
| Résultat net d'impôt des activités en cours de cession |   |   |                                      |                  |   |
|  |   | 685   |                                      |                  | 685   |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                          | <b>(1 278)</b>                            | <b>685</b>                                    | <b>0</b>                             | <b>0</b>         | <b>(1 278)</b>                              |

(1) : Non significatif au 31 mars 2009.

(2) : Correspond aux éliminations intragroupes entre les activités destinées à être cédées et le reste de groupe.

Le détail de l'état de résumé de la situation financière reclassé en actifs détenus en vue de la vente et passifs associés est le suivant :

| ( En milliers d'Euros )                   |  | Au 31 mars 2010 |
|---|--|-----------------|
| <b>Actif</b>                              | Ecart d'acquisition - net                    | 3 174           |
|   | Immobilisations incorporelles - net          | 50              |
|   | Immobilisations corporelles - net            | 42              |
|   | Autres actifs financiers non courants        | 7               |
|   | Actifs d'impôts différés                     | 117             |
|   | <b>Actifs non courants</b>                   | <b>3 389</b>    |
|   | Actif courant                                |                 |
|   | Stocks - net                                 | 3               |
|   | Clients - net de provision pour dépréciation | 4 162           |
|   | Impôts courants                              | 159             |
| Autres actifs courants                    | 179  |                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 421  |                 |
| <b>Actifs courants</b>                    | <b>4 925</b>                                 |                 |
| Actifs destinés à être cédés ou échangés  |  |                 |
| <b>Total général Actif</b>                | <b>8 314</b>                                 |                 |
| <b>Passif</b>                             | Capital social                               | 269             |
|   | Réserves et bénéfices non distribués         | 4 396           |
|   | Ecart de conversion                          |                 |
|   | Résultat de l'exercice                       | (321)           |
|   | <b>Capitaux Propres part du groupe</b>       | <b>4 344</b>    |
|   | Intérêts minoritaires                        |                 |
|   | <b>Capitaux Propres</b>                      | <b>4 344</b>    |
|   | Passifs financiers non-courant               | 15              |
|   | Indemnité de départ à la retraite            | 302             |
|   | Passifs d'impôts différés                    |                 |
|   | <b>Passifs non courants</b>                  | <b>317</b>      |
|   | Passifs financiers courant                   | 22              |
|   | Fournisseurs d'exploitation                  | 997             |
|   | Impôts courants                              | 486             |
|   | Personnel et organismes sociaux              | 1 915           |
|   | Produits constatés d'avance                  | 30              |
|   | Provisions courantes                         | 158             |
| Autres dettes courantes                   | 45   |                 |
| <b>passifs courants</b>                   | <b>3 653</b>                                 |                 |
| Passifs destinés à être cédés ou échangés |  |                 |
| <b>Total général Passif</b>               | <b>8 314</b>                                 |                 |

Les impacts du retraitement IFRS 5 sur l'état résumé de la situation financière au 31 mars 2010 sont les suivants :

| ( En milliers d'Euros )                                   | Du 01/04 au<br>31/03 2010<br>avant IFRS 5 | Activités cédées<br>ou en cours de<br>cession | Arrêt des<br>amortisse-<br>ments (1) | Elimina-<br>tions (2) | Du 01/04 au<br>31/03 2010<br>PUBLIE |
|---|---|---|--------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| <b>Actif</b>  |   |   |                                      |                       |                                     |
| Ecart d'acquisition - net                                 | 13 455                                    | (3 174)                                       |                                      |                       | 10 282                              |
| Immobilisations incorporelles - net                       | 933                                       | (50)  |                                      |                       | 884                                 |
| Immobilisations corporelles - net                         | 5 723                                     | (42)  |                                      |                       | 5 681                               |
| Autres actifs financiers non courants                     | 621                                       | (7)   |                                      |                       | 614                                 |
| Actifs d'impôts différés                                  | 7 822                                     | (117)   |                                      |                       | 7 705                               |
| <b>Actifs non courants</b>                                | <b>28 555</b>                             | <b>(3 389)</b>                                | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>25 166</b>                       |
| Actif courant   |   |   |                                      |                       |                                     |
| Stocks - net  | 2 612                                     | (3)   |                                      |                       | 2 609                               |
| Clients - net de provision pour<br>dépréciation           | 52 006                                    | (4 162)                                       |                                      |                       | 47 844                              |
| Impôts courants   | 2 915                                     | (159)   |                                      |                       | 2 756                               |
| Autres actifs courants                                    | 7 619                                     | (179)   |                                      |                       | 7 439                               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                   | 2 386                                     | (421)   |                                      |                       | 1 964                               |
| <b>Actifs courants</b>                                    | <b>67 538</b>                             | <b>(4 925)</b>                                | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>62 613</b>                       |
| Actifs destinés à être<br>cédés ou échangés               |   | 8 314   |                                      |                       | 8 314                               |
| <b>Total général Actif</b>                                | <b>96 093</b>                             | <b>0</b>                                      | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>96 093</b>                       |
| <b>Passif</b>   |   |   |                                      |                       |                                     |
| Capital social  | 4 508                                     |   |                                      |                       | 4 508                               |
| Réserves et bénéfices non distribués                      | 24 271                                    |   |                                      |                       | 24 271                              |
| Actions propres détenues                                  | (1 039)                                   |   |                                      |                       | (1 039)                             |
| Ecart de conversion                                       | (3)                                       |   |                                      |                       | (3)                                 |
| Rémunération différée sur options                         | 0   |   |                                      |                       | 0                                   |
| Résultat net consolidé, part du groupe                    | (5 536)                                   |   |                                      |                       | (5 536)                             |
| <b>Capitaux Propres part du groupe</b>                    | <b>22 200</b>                             | <b>0</b>                                      | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>22 200</b>                       |
| Intérêts minoritaires                                     |   |   |                                      |                       |                                     |
| <b>Capitaux propres</b>                                   | <b>22 200</b>                             | <b>0</b>                                      | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>22 200</b>                       |
| Passifs financiers non-courant                            | 1 475                                     | (15)  |                                      |                       | 1 460                               |
| Indemnité de départ à la retraite                         | 1 116                                     | (302)   |                                      |                       | 814                                 |
| Passifs d'impôts différés                                 |   |   |                                      |                       |                                     |
| <b>Passifs non courants</b>                               | <b>2 591</b>                              | <b>(317)</b>                                  | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>2 274</b>                        |
| Passifs financiers courant                                | 17 243                                    | (22)  |                                      |                       | 17 222                              |
| Fournisseurs d'exploitation                               | 38 171                                    | (997)   |                                      |                       | 37 174                              |
| Fournisseurs d'immobilisations                            | 52  |   |                                      |                       | 52                                  |
| Impôts courants   | 3 877                                     | (486)   |                                      |                       | 3 392                               |
| Personnel et organismes sociaux                           | 7 542                                     | (1 915)                                       |                                      |                       | 5 627                               |
| Produits constatés d'avance                               | 1 794                                     | (30)  |                                      |                       | 1 763                               |
| Provisions courantes                                      | 488                                       | (158)   |                                      |                       | 330                                 |
| Autres dettes courantes                                   | 2 135                                     | (45)  |                                      |                       | 2 090                               |
| <b>Passifs courants</b>                                   | <b>71 302</b>                             | <b>(3 653)</b>                                | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>67 649</b>                       |
| Passifs associés aux actifs<br>détenus en vue de la vente |   | 3 970   |                                      |                       | 3 970                               |
| <b>Total general passif</b>                               | <b>96 093</b>                             | <b>0</b>                                      | <b>0</b>                             | <b>0</b>              | <b>96 093</b>                       |

## 13. Actifs et passifs éventuels

Le Groupe n'a identifié aucun actif ni passif éventuel non provisionné à la date d'arrêt des comptes, ni postérieurement.

## 14. Parties liées

### 14.1. Opérations avec les principaux dirigeants

Prêts aux administrateurs

Aucune avance ni crédits n'ont été accordés aux membres des organes de direction.

Rémunération des principaux dirigeants

1. Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

|  |  | Exercice 2009 – 2010<br>(12 mois) | Exercice 2008 – 2009<br>(12 mois) |
|--|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Georges HOROKS<br>Président Directeur Général                  | Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 290 000 €                         | 282 803 €                         |
|  | Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 |                                   |                                   |
|  | Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice | Néant                             | Néant                             |
| Stéphane DELIRY<br>Administrateur et Directeur Général Délégué | Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 275 000 €                         | 265 513 €                         |
|  | Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 |                                   |                                   |
|  | Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice | Néant                             | Néant                             |
| Eric LIEURE<br>Administrateur et Directeur Général Délégué     | Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 129 800 €                         | 122 782 €                         |
|  | Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 |                                   |                                   |
|  | Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice | Néant                             | Néant                             |
| Michel ROLLAND<br>Administrateur et Secrétaire Général         | Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 200 000 €                         | 216 000 €                         |
|  | Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 |                                   |                                   |
|  | Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice | Néant                             | Néant                             |

### 2. Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

| (montants en euros)   |  | Exercice 2009-2010<br>(12 mois) |              | Exercice 2008-2009<br>(12 mois) |              |
|---|--|---------------------------------|--------------|---------------------------------|--------------|
|   |  | dus                             | versés       | dus                             | versés       |
| Georges HOROKS<br>Président Directeur Général                     | Rémunération fixe                      | 240 000                         | 240 000      | 219 000                         | 219 000      |
|   | Rémunération variable                  | 50 000                          | 63 803       | 63 803 (*)                      | 150 000      |
|   | Rémunération exceptionnelle            |                                 |              |                                 |              |
|   | Jetons de présence                     |                                 |              |                                 |              |
|   | Avantages en nature (Véhicule)         |                                 | 2 110        |                                 | 2 088        |
| Stéphane DELIRY<br>Administrateur et<br>Directeur Général Délégué | Rémunération fixe                      | 225 000                         | 225 000      | 187 500                         | 187 500      |
|   | Rémunération variable                  | 50 000                          | 53 013 (**)  | 53 013 (*)                      | 135 000 (**) |
|   | Rémunération exceptionnelle            |                                 |              | 25 000                          | 25 000       |
|   | Jetons de présence                     |                                 |              |                                 |              |
|   | Avantages en nature (garantie chômage) |                                 | 6 523        |                                 | 5 009        |
| Eric LIEURE<br>Administrateur et<br>Directeur Général Délégué     | Rémunération fixe                      | 109 800                         | 109 800      | 109 782                         | 109 782      |
|   | Rémunération variable                  | 20 000                          | 13 000       | 13 000 (*)                      | 31 000       |
|   | Jetons de présence                     |                                 |              |                                 |              |
|   | Avantages en nature (garantie chômage) |                                 | 9 394        |                                 | 5 309        |
|   | Avantages en nature (Véhicule)         |                                 | 3 408        |                                 | 3 571        |
| Michel ROLLAND<br>Administrateur et<br>Secrétaire Général         | Rémunération fixe                      | 150 000                         | 150 000      | 126 000                         | 126 000      |
|   | Rémunération variable                  | 50 000                          | 85 000 (***) | 65 000 (*)                      | 115 000      |
|   | Rémunération exceptionnelle            |                                 |              | 25 000                          | 25 000       |
|   | Jetons de présence                     |                                 |              |                                 |              |
|   | Avantages en nature (Véhicule)         |                                 | 55           |                                 | 126          |

La rémunération variable est déterminée individuellement sur la base de critères quantitatifs (objectifs de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel) et qualitativement mesurables selon des considérations stratégiques propres à chaque exercice (intégration de nouvelles entités dans le groupe, évolution de notre positionnement stratégique, dynamisation des process internes, ...).

(\*) le processus de décision concernant l'octroi des rémunérations variables a été modifié par le Comité Exécutif à compter de cet exercice 2009-2010.

(\*\*) dont avance perçue sur la rémunération variable de l'exercice en cours : 50 000 € en 2009-2010 et 50 000 € en 2008-2009.

(\*\*\*) dont avance perçue sur la rémunération variable de l'exercice en cours : 20 000 € en 2009-2010.

Dans un souci de comparabilité, la direction du groupe présente l'exercice 2008-2009 selon cette nouvelle modalité.



Rémunérations variables et exceptionnelles dues au titre de la période

|   | Exercice<br>2009-2010 | Exercice<br>2008 – 2009 | Exercice<br>2007-2008 |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| <b>Georges HOROKS</b><br>Président du Conseil d'Administration et Directeur Général | 50 000 €              | 63 803 €                | 150 000 €             |
| <b>Stéphane DELIRY</b><br>Administrateur et Directeur Général Délégué               | 50 000 €              | 53 013 €                | 150 000 €             |
| <b>Eric LIEURE</b><br>Administrateur et Directeur Général Délégué                   | 20 000 €              | 13 000 €                | 31 000 €              |
| <b>Michel ROLLAND</b><br>Administrateur et Secrétaire Général                       | 50 000 €              | 65 000 €                | 150 000 €             |

Les rémunérations fixes n'ont pas augmenté depuis le 1er octobre 2008.

Rémunérations brutes mensuelles

|   | Jusqu'au<br>30 septembre 2008 | Jusqu'au<br>1er octobre 2008 |
|---|-------------------------------|------------------------------|
| <b>Georges HOROKS</b><br>Président du Conseil d'Administration et Directeur Général | 16 500 €                      | 20 000 €                     |
| <b>Stéphane DELIRY</b><br>Administrateur et Directeur Général Délégué               | 12 500 €                      | 18 750 €                     |
| <b>Eric LIEURE</b><br>Administrateur et Directeur Général Délégué                   | 9 147 €                       | 9 150 €                      |
| <b>Michel ROLLAND</b><br>Administrateur et Secrétaire Général                       | 8 500 €                       | 12 500 €                     |

Par ailleurs, en sus des indemnités légalement dues à Monsieur Stéphane DELIRY et dans l'hypothèse où Monsieur Georges Horoks, ou sa famille céderaient plus de 50% des actions d'OVERLAP Groupe qu'ils détiennent à ce jour, qu'il cesserait ses fonctions de Président Directeur Général et qu'un nouveau Président Directeur Général était nommé, mettant ainsi un terme au mandat de Directeur général délégué de Monsieur Stéphane DELIRY, ce dernier pourrait prétendre au versement d'une indemnité correspondant à une année de rémunération brute (fixe plus variable).

Le versement de cette indemnité serait soumis au respect de la condition suivante : perception par Stéphane Deliry au cours des trois exercices précédents son départ d'au moins 75 % de la rémunération variable maximale à laquelle il pouvait prétendre, déterminée sur la base des dispositions du paragraphe relatif à la rémunération variable ci-dessus.

Cette indemnité entrant dans le champ d'application des articles L 225 - 38 et suivants du Code de Commerce et en application de l'article L225-42-1 du Code de Commerce a été soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2008 et fait l'objet d'une publicité sur le site internet de notre société.

14.2. Tableau sur les jetons de présence

| Membres du Conseil<br>d'Administration | Jetons de présence versés<br>en 2009-2010 | Jetons de présence versés<br>en 2008-2009 |
|--|---|---|
| Georges HOROKS                         |   |   |
| Stéphane DELIRY                        | Néant                                     | Néant                                     |
| Eric LIEURE                            |   |   |
| Michel ROLLAND                         |   |   |
| <b>Total</b>                           |   |   |

### 14.3. Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

### 14.4. Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

En date du 1er octobre 2009, le Conseil d'Administration de la société OVERLAP Groupe a constaté la levée des options des plans du 23 septembre 2002 et du 15 novembre 2004.

| Options levées par les dirigeants mandataires sociaux | N° du plan | Date du plan  | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice | Année d'attribution |
|---|------------|---------------|---|-----------------|---------------------|
| Stéphane DELIRY                                       | Plan n°1   | 23 sept. 2002 | 20 000                                    | 2,2868 €        | 2002                |
| Stéphane DELIRY                                       | Plan n°2   | 15 nov. 2004  | 10 000                                    | 3,9282 €        | 2004                |
| Michel ROLLAND  | Plan n°1   | 23 sept. 2002 | 20 000                                    | 2,2868 €        | 2002                |
| Michel ROLLAND  | Plan n°2   | 15 nov. 2004  | 15 000                                    | 3,9282 €        | 2004                |

### 14.5. Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

### 14.6. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant.

### 14.7. Transactions avec les parties liées

OVESYS S.A.S. a conclu un bail commercial avec la S.C.I. du Moulin des Bruyères dont certains actionnaires sont communs, notamment Messieurs Georges HOROKS, Stéphane DELIRY, Michel ROLLAND et Eric LIEURE actionnaires et administrateurs d'OVERLAP Groupe S.A., portant sur un immeuble de 4.700 m<sup>2</sup> plus un parking pour 60 voitures, siège social d'OVERLAP Groupe S.A. et de la plupart de ses filiales.

Le bail est consenti pour une durée de 9 années à compter du 6 avril 2007, avec faculté de donner congé à l'expiration de chaque période triennale.

Toutefois compte tenu des travaux réalisés par le bailleur à la demande d'OVERLAP S.A., le bail est d'une durée ferme de 6 ans, OVESYS S.A.S. ayant renoncé au congé de la première période triennale.

Le loyer annuel s'élève à 1.241 K€ (au 31 mars 2009 : 1.240 K€) (hors charges locatives) et correspond aux conditions normales de marché.

Les transactions avec la SCI du Moulin des Bruyères sont les suivantes :

|   | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 |
|---|--------------|--------------|
| <b>1. Prêts et garanties données</b>            |              |              |
| Garanties données aux sociétés non intégrées    | -            | -            |
| <b>2. Achats et ventes de biens et services</b> |              |              |
| Ventes  | -            | -            |
| Achats  | 1 241 K€     | 1 164 K€     |
| Charges financières                             | -            | -            |
| <b>3. Créances et dettes réciproques</b>        |              |              |
| Créances d'exploitation                         | -            | 389 K€       |
| Dettes d'exploitation                           | -            | -            |
| Créances financières                            | 296 K€       | 296 K€       |

Tous les soldes relatifs aux parties liées ont été déterminés sur la base de conditions de concurrence normale et doivent être réglés en trésorerie dans les six mois qui suivent la date de clôture. Aucun des soldes ne fait l'objet d'une garantie.

## 15. Engagements hors bilan

### 15.1. Nantissements

Néant

### 15.2. Engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)

| Engagements donnés   | Engagement    |               |
|--|---------------|---------------|
|  | 31 mars 2010  | 31 mars 2009  |
| Caution d'OVESYS S.A.S. pour le compte de la société OVELIA S.A.S. en vue de garantir une autorisation de découvert  |               | 300           |
| Souscription de VMP en garantie de 25% de la caution en garantie du paiement des titres SYSLAB   |               | 156           |
| Nantissement par OVESYS S.A.S. de 100% des actions de la société EXTERINFO auprès de la Fortis Banque comme garantie d'un prêt de 496.000 €  | 37            | 37            |
| Nantissement par les établissements bancaires ayant participé à l'opération OBSAAR de 100% des actions d'OVESYS S.A.S.   | 12 725        | 12 725        |
| Dans le cas d'emprunts bancaires souscrits par OVESYS S.A.S., engagement par OVERLAP Groupe S.A. de ne pas céder les actifs d'OVERLAP, sauf dans le cadre de sa gestion courante.  | 1 496         | 1 496         |
| Promesse unilatérale d'achat des actions de la société ADITU garantie par une caution d'OVESYS S.A.S. auprès de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  | 60            | 60            |
| Promesse unilatérale d'OVESYS S.A.S. d'achat des parts de la société DIGILEASE auprès de M. P. MURCIANO à compter du 1er août 2010   |               | 142           |
| Caution solidaire entre IBM France financement et ADITU  | 20            | 20            |
| Garantie sans limite aucune consentie par la société OVESYS S.A.S. à la société OVELIA Groupe OVERLAP dans le cadre du litige « Société ENTIA », contre toute conséquence dommageable conduisant à une condamnation de la société OVELIA Groupe OVERLAP. |               |               |
| Caution d'OVERLAP Groupe S.A. pour le compte de la société OVESYS Groupe OVERLAP, pour son département MIBS pour des encours fournisseurs  |               |               |
| Garantie d'actif et de passif plafonnée dans le cadre de la cession des titres OVELIA  | 580           |               |
| <b>Total</b>   | <b>14 918</b> | <b>14 936</b> |

| Engagements reçus   | Engagement   |              |
|---|--------------|--------------|
|   | 31 mars 2010 | 31 mars 2009 |
| Garantie d'actif et de passif dans le cadre de l'acquisition des titres SYSLAB                          | 600          | 600          |
| Garantie d'actif et de passif dans le cadre de l'acquisition des titres DIGILEASE SYSTEM                | 50           | 50           |
| Garantie d'actif et de passif dans le cadre de l'acquisition des titres EXTERINFO                       | 150          | 150          |
| Caution de la Société Générale en garantie du paiement du solde du prix d'acquisition des titres SYSLAB |              | 624          |
| Caution Société Générale pour le compte d'OVESYS au profit d'IBM France Financement                     | 3 000        | 1 500        |
| <b>Total</b>  | <b>5 300</b> | <b>2 924</b> |

### 15.3. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe OVERLAP accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Ces droits s'élèvent au 31 mars 2010 à 23.376 heures (au 31 mars 2009 : 32.716 heures).

### 16. Evènements post clôture

La Direction Générale d'OVERLAP Groupe annonçait le 17 mai 2010, la cession de sa filiale OVELIA Groupe OVERLAP à la société FEEL EUROPE Group.

La vente a été conclue vendredi 18 juin 2010, pour une valeur d'entreprise de 5,8 M€.

### 17. Honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010

Instruction n° 2006-10 du 19 décembre 2006

|   | Cabinet Vachon  |                 |             |             | Cabinet Audit et Diagnostic |                  |            |             | Cabinet Deloitte & Associés |                  |             |             |
|---|-----------------|-----------------|-------------|-------------|-----------------------------|------------------|------------|-------------|-----------------------------|------------------|-------------|-------------|
|   | Montant (HT)    |                 | %           |             | Montant                     |                  | %          |             | Montant                     |                  | %           |             |
|   | 2010            | 2009            | 2010        | 2009        | 2010                        | 2009             | 2010       | 2009        | 2010                        | 2009             | 2010        | 2009        |
| <b>Audit</b>  |                 |                 |             |             |                             |                  |            |             |                             |                  |             |             |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)       |                 |                 |             |             |                             |                  |            |             |                             |                  |             |             |
| Emetteur (1)  | 63 000 €        | 63 660 €        | 97%         | 66%         | 39 000 €                    | 79 704 €         | 29%        | 38%         | 39 000 €                    | 58 990 €         | 32%         | 34%         |
| Filiales intégrées globalement  |                 |                 |             |             | 82 500 €                    | 96 160 €         | 62%        | 46%         | 82 500 €                    | 68 150 €         | 67%         | 40%         |
| Autres diligences et prestations directement liés à la mission des commissaires aux comptes (c) |                 |                 |             |             |                             |                  |            |             |                             |                  |             |             |
| Emetteur  | 2 000 €         | 33 000 €        | 3%          | 34%         | 2 000 €                     | 33 025 €         | 1%         | 16%         | 2 000 €                     | 45 000 €         | 2%          | 26%         |
| Filiales intégrées globalement  | - €             | - €             |             |             | 10 000 €                    | - €              |            |             | - €                         | - €              |             |             |
| <b>Sous-Total</b>   | <b>65 000 €</b> | <b>96 660 €</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>133 500 €</b>            | <b>208 889 €</b> | <b>93%</b> | <b>100%</b> | <b>123 500 €</b>            | <b>172 140 €</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |
| «Autres prestations rendus par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)»              |                 |                 |             |             |                             |                  |            |             |                             |                  |             |             |
| Juridique, fiscal, social   | - €             | - €             |             |             | - €                         | - €              |            |             | - €                         | - €              |             |             |
| Autres (si > 10% des honoraires d'audit)  |                 |                 |             |             |                             |                  |            |             |                             |                  |             |             |
| <b>Sous-Total</b>   | <b>- €</b>      | <b>- €</b>      | <b>0%</b>   | <b>0%</b>   | <b>- €</b>                  | <b>- €</b>       | <b>0%</b>  | <b>0%</b>   | <b>- €</b>                  | <b>- €</b>       | <b>0%</b>   | <b>0%</b>   |
| <b>Total</b>  | <b>65 000 €</b> | <b>96 660 €</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>133 500 €</b>            | <b>208 889 €</b> | <b>93%</b> | <b>100%</b> | <b>123 500 €</b>            | <b>172 140 €</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

(a) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

### Comptes sociaux au 31 mars 2010

Les comptes sociaux d'OVERLAP Groupe sont disponibles sur simple demande au siège social de la société. Conformément aux recommandations de l'AMF, OVERLAP Groupe a décidé de ne pas présenter de comptes sociaux résumés dans son document de référence.

## VI. Informations complémentaires

### 1. Date des dernières informations financières

Le dernier exercice s'achève le 31 mars 2010. En conséquence, les informations financières vérifiées ne remontent pas à plus de dix-huit mois de la date d'enregistrement du présent document.

### 2. Informations financières intermédiaires et autres

#### 2.1. Rappel des informations trimestrielles (non auditées)

Communication du 1er trimestre - du 1er avril 2009 au 30 juin 2009 (le 6 août 2009)

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'exercice 2009/2010 (T1 : 1er avril – 30 juin) s'établit à 47,6 M€. Il est en recul de 11% par rapport à celui du 30 juin 2008. Cependant, la Direction d'OVERLAP Groupe considère que cette décroissance ne reflète pas, pour autant, une baisse réelle du niveau d'activité. En effet, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2008/2009 incluait la facturation d'une commande de 9 M€ enregistrée fin 2007 dans le cadre d'un Marché Public, et dont la recette n'avait été prononcée qu'en juin 2008. Si l'on retire cette commande exceptionnelle, le chiffre d'affaires est en progression par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. OVERLAP Groupe fait preuve d'une bonne résistance sur son marché. Rappelons, à cet égard, que le Gartner Group annonçait une décroissance du marché des serveurs de 25 à 30% pour cette première moitié d'année 2009.

| en M€             | 30 juin 2009 |       | 30 juin 2008 |       |
|-------------------|--------------|-------|--------------|-------|
| Infrastructures   | 30,9         | 65,0% | 35,5         | 66,2% |
| Services          | 14,2         | 29,7% | 15,4         | 28,7% |
| Financement       | 2,5          | 5,3%  | 2,7          | 5,0%  |
| <b>Total C.A.</b> | <b>47,6</b>  |       | <b>53,6</b>  |       |

#### a) Analyse par activité

##### Infrastructures

Le chiffre d'affaires Infrastructures est en décroissance de 13%. Il se situe à 30,9 M€ contre 35,5 M€ au 30 juin 2008. Si l'on compare ce niveau de facturation au chiffre d'affaires retraité de la commande exceptionnelle précitée facturée au cours du premier trimestre de l'exercice précédent (26,4 M€), l'activité Infrastructures est en croissance de plus de 15 %.

##### Services

La branche Services est celle qui souffre le plus des tensions commerciales actuelles. Dans un environnement dégradé, le chiffre d'affaires se monte à 14,2 M€ contre 15,4 en 2008.

Néanmoins, le Groupe a amélioré encore la part des Services dans son chiffre d'affaires consolidé, en progression de 1 point (29,7% contre 28,7%).

#### b) Objectifs pour l'exercice

Les quatre objectifs annoncés dans le communiqué du 30 juin dernier sont maintenus, et les mesures envisagées ont été prises :

- le plan de réduction des coûts et de rationalisation de l'organisation du Groupe est pratiquement achevé, et la Direction du Groupe fait de la poursuite de la réduction des coûts un axe prioritaire,
- l'objectif de maintien de chiffre d'affaires annuel au niveau de celui de l'exercice précédent demeure, le portefeuille de commandes d'Infrastructures étant à ce jour de près de 20 M€,
- l'accroissement de la marge brute, grâce principalement au développement des ventes de services reste l'un des objectifs clés,
- enfin, OVERLAP Groupe étudie les opportunités de croissances externes se présentant dans le domaine des Services, opportunités réelles du fait de la crise économique.

### Communication du 2nd trimestre – du 1er juillet 2009 au 30 septembre 2009 (le 12 novembre 2009)

- **Activité du 2ème trimestre : + 0,6%**

CA consolidé hors MIB Suisse (1er juillet – 30 septembre), chiffres non audités

Le chiffre d'affaires consolidé du 2ème trimestre 2009/2010 ressort à 44,0 M€, contre 43,8 M€ pour la même période de l'exercice précédent et à périmètre comparable (+ 0.6%).

Cette performance a été réalisée dans un marché en net recul (de l'ordre de – 30% pour les serveurs, selon le Gartner Group et IDC) et traduit la progression de la part de marché d'OVERLAP Groupe sur le secteur des infrastructures informatiques.

- **Evolution des chiffres d'affaires trimestriels**

CA consolidés hors MIB Suisse, chiffres non audités

| 1er trimestre<br>en K€ | 30.06.09      | 30.06.08      |
|------------------------|---------------|---------------|
| Infrastructures        | 30 075        | 33 742        |
| Services               | 14 078        | 15 300        |
| Financement            | 2 499         | 2 694         |
| <b>Total</b>           | <b>46 652</b> | <b>51 736</b> |

Il est à noter que le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2009/2010, objet d'un communiqué en date du 6 août 2009 était annoncé en recul de 11%.

Présenté ici hors MIB Suisse, le recul n'est plus que de 9,8%.

| 2ème trimestre<br>en K€ | 30.06.09      | 30.06.08      |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Infrastructures         | 28 508        | 25 927        |
| Services                | 15 006        | 15 694        |
| Financement             | 531           | 2 148         |
| <b>Total</b>            | <b>44 045</b> | <b>43 769</b> |

La répartition du chiffre d'affaires au 30 septembre 2008, entre Infrastructures et Services a été corrigée de 4.194 k€, en raison du reclassement d'une partie de l'activité maintenance en Services, conformément à la présentation des comptes au 31 mars 2009.

- **Activité du 1er semestre : 90,8 M€, en recul de 4,9 %**

CA consolidé hors MIB Suisse (1er avril - 30 septembre), chiffres non audités

| en K€           | S1 2009/2010  | S1 2008/2009  |
|-----------------|---------------|---------------|
| Infrastructures | 58 682        | 59 669        |
| Services        | 29 134        | 30 994        |
| Financement     | 3 030         | 4 842         |
| <b>Total</b>    | <b>90 847</b> | <b>95 505</b> |

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre s'établit à 90,8 M€ contre 95,5 M€ au 1er semestre de l'année précédente. Grâce à la bonne tenue du chiffre d'affaires au cours du 2ème trimestre, le recul constaté sur le 1er semestre n'est plus que de 4,9%.

L'activité Services a connu une décroissance plus marquée (- 6,0%) que celle des Infrastructures (- 1,7%). Elle est due principalement aux difficultés que rencontre OVELIA, la SSII du Groupe spécialisée dans le conseil et la production informatique, en raison de tensions commerciales conjoncturelles, mais fortes sur son segment de marché.

Néanmoins, la part des Services dans le chiffre d'affaires consolidé se maintient à 32,1% contre 32,5%.

- **Cession de la filiale MIB Suisse**

OVERLAP Groupe annonce avoir donné un mandat à une banque d'affaires, afin de procéder à la vente de sa filiale MIB Suisse basée à Genève, issue de la fusion fin novembre 2007 avec IB Group.

En effet, cette société qui est plus axée sur la micro-informatique, n'a pas atteint la taille critique pour pouvoir reproduire la stratégie d'OVERLAP Groupe.

De ce fait, les chiffres présentés dans ce communiqué le sont hors activité Suisse, conformément à la norme IFRS 5.

- **Objectifs et stratégie pour l'exercice**

La direction du Groupe considère que si la saisonnalité des ventes se maintient dans les proportions constatées les années précédentes (de l'ordre de 40% du chiffre d'affaires réalisé au 1er semestre, et donc de 60% au 2ème semestre), un objectif de chiffre d'affaires annuel du même ordre que celui de l'exercice 2008/2009 (hors MIB Suisse) pourrait être atteint.

Pour cela le 3ème trimestre (oct.-déc.) sera déterminant comme chaque année, et la reprise économique attendue pour le début 2010 devrait contribuer à la qualité du 4ème trimestre (janv.-mars).

Parallèlement aux mesures prises dans le cadre de son plan d'allègement des charges d'exploitation et d'amélioration de la marge brute, la direction du Groupe a entrepris une mutation vers un modèle économique basé sur des solutions intégrant davantage de services d'infrastructure (rationalisation, virtualisation, consolidation, maintien en condition opérationnelle et plans de reprise d'activité).

Les investissements réalisés dans l'aménagement de ses data-centers illustrent aussi cette stratégie.

Des opérations de croissance externe dans le domaine des Services, notamment dans l'infogérance, sont également envisagées pour accélérer cette mutation.

### Communication du 3<sup>ème</sup> trimestre – du 1<sup>er</sup> octobre 2009 au 31 décembre 2009 (le 15 février 2010)

Le troisième trimestre de l'exercice 2009/2010 (octobre à décembre 2009) s'est avéré difficile. Le chiffre d'affaires atteint 50,9 M€ contre 80,2 M€ à périmètre comparable. Le chiffre d'affaires à fin décembre souffre de la comparaison avec celui constaté l'an dernier. En effet, le chiffre d'affaires de l'année précédente intégrait la facturation d'un Marché Public important pour un montant d'environ 25 M€ créant un effet de base défavorable.

Hors ce contrat, la décroissance aurait été relativement faible.

Pour autant, la situation s'améliore rapidement, puisque le quatrième trimestre s'annonce en forte croissance, permettant à la Direction Générale du groupe d'anticiper un taux de décroissance sur l'ensemble de l'exercice bien en deçà de celui enregistré à 9 mois, et ce dans un marché des serveurs en net recul, de l'ordre de 20 à 30 % selon les études du Gartner Group et d'IDC. Sur ce marché, OVERLAP Groupe a augmenté sa part de marché, et s'affirme bien comme le 1<sup>er</sup> intégrateur français d'infrastructures.

OVERLAP Groupe confirme l'évolution de sa stratégie jusqu'alors basée sur la forte croissance de ses activités, vers un modèle économique basé sur des solutions intégrant davantage de services d'infrastructure. Cette stratégie participe à l'objectif du groupe d'améliorer sa Marge Brute, laquelle devrait être en augmentation dès cette année.

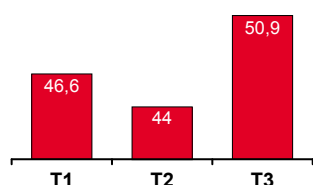
Parallèlement, le groupe poursuit activement son plan de réduction des charges d'exploitation. A la fin de l'exercice, la baisse des charges devrait être de l'ordre de 3 M€, à périmètre comparable.

Le second semestre devrait être bénéficiaire et permettre de diminuer le montant de la perte constatée au 1<sup>er</sup> semestre.

#### Répartition du chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre par activités

| en K€                | T3 2009/2010  | T3 2008/2009  |
|----------------------|---------------|---------------|
| Infrastructures      | 32 946        | 58 877        |
| Filiales de Services | 17 337        | 20 544        |
| Financement          | 607           | 774           |
| <b>Total</b>         | <b>90 847</b> | <b>95 505</b> |

Evolution du chiffre d'affaires 2009/2010 par trimestre en M€



#### • Chiffre d'affaires à 9 mois (chiffres non audités)

Répartition du chiffre d'affaires à 9 mois par activités à périmètre comparable

| en K€                           | T3 2009/2010   | T3 2008/2009   |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires total</b> | <b>141 587</b> | <b>175 700</b> |
| Dont :                          |                |                |
| - Infrastructures               | 91 529         | 118 546        |
| - Filiales de Services          | 46 421         | 51 538         |
| - Financement                   | 3 637          | 5 616          |

#### Perspectives d'évolution du marché et perspectives d'OVERLAP Groupe

En 2010, selon IDC les dépenses IT vont retrouver leur niveau de 2008, c'est à dire celui d'avant la récession. Les préoccupations des clients tourneront autour de la transformation et de la rationalisation des infrastructures, cœur de métier d'OVERLAP Groupe.

Dans ce contexte, OVERLAP Groupe est bien placé pour continuer à prendre des parts de marché et à renforcer son leadership. Les efforts de restructuration conjugués à l'accroissement de la part des Services liés à la vente d'infrastructures, et à la capacité à mettre en œuvre des projets complexes (virtualisation, consolidation, infogérance) en seront les principaux leviers.

#### Communication du 4<sup>ème</sup> trimestre – du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 mars 2010 (le 15 février 2010)

La SSII OVELIA, filiale du Groupe dont la cession a été annoncée ce jour, est exclue du périmètre de consolidation dans tous les chiffres présentés dans ce communiqué conformément à la norme IFRS 5 (de même que MIB Suisse, en cours de cession).

#### • Chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2009/2010 (non audité)

OVERLAP Groupe renoue avec la croissance.

Le chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre (janvier à mars) se monte à 48,5 M€ contre 47,1 M€ pour l'exercice précédent, soit une croissance de + 3 %, alors qu'il était en recul pour la même période de l'exercice précédent, subissant les effets de la crise mondiale.

| en K€                           | T4 2009/2010  | T4 2008/2009  |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires total</b> | <b>48 457</b> | <b>47 066</b> |
| Dont :                          |               |               |
| - Infrastructures               | 29 544        | 31 743        |
| - Filiales de Services          | 18 153        | 14 449        |
| - Financement                   | 759           | 874           |

La part des Services liés aux infrastructures (hors la SSII OVELIA) connaît une très nette progression :

- tant en pourcentage du chiffre d'affaires total : passant de 31% à 37%
- qu'en valeur absolue : + 26%.

### • Chiffre d'affaires annuel 2009/2010 (exercice clos le 31 mars) (non audité)

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires annuel 2009/2010 se monte à 179,4 M€ contre 210,6 M€ pour l'exercice précédent.

| en K€                               | 2009/2010      | 2008/2009      |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Chiffre d'affaires total</b>     | <b>179 448</b> | <b>210 597</b> |
| Dont :                              |                |                |
| - Infrastructures                   | 121 073        | 150 289        |
| - Services liés aux infrastructures | 53 879         | 53 819         |
| - Financement                       | 4 396          | 6 490          |

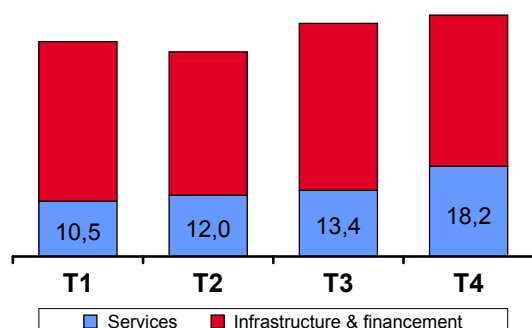
Les analystes spécialisés dans les Infrastructures (IDC, Gartner Group, PAC) communiquent sur une baisse de 25% du marché en 2009. La baisse de chiffre d'affaires d'OVERLAP Groupe est de 19% sur la partie hardware, alors même qu'une majeure partie de cette baisse est imputable à un effet de base défavorable lié à une facturation exceptionnelle de 25 M€ en 2008/2009 d'un Marché Public. OVERLAP Groupe a donc gagné des parts de marché.

En revanche, sur l'exercice dans son ensemble, et conformément à la stratégie annoncée, la progression de la part Services est significative en pourcentage.

Elle passe en effet de 26% à 30% du chiffre d'affaires consolidé d'une année à l'autre.

Sur un marché en baisse de 5 à 10% (selon les mêmes analystes), le chiffre d'affaires Services progresse en valeur absolue, et passe même de 10,5 M€ au premier trimestre à 18,2 M€ au quatrième, tout cela, bien entendu, hors le chiffre de la SSII OVELIA cédée.

### • Une stratégie de progression des Services liés aux infrastructures qui se matérialise dans les chiffres :



### • Perspectives

La saisonnalité des ventes devrait être plus marquée en 2010/2011 et revenir à un niveau plus proche de notre historique, une forte reprise des ventes de mainframe étant attendue au cours du 2ème semestre. Cette saisonnalité n'a été en 2009/2010 que de 47% pour le 1er semestre et 53% pour le 2ème semestre, alors qu'elle était habituellement plus proche de 40/60.

Après la cession de sa filiale OVELIA, OVERLAP Groupe concentrera ses efforts sur le développement des activités de Services liés aux infrastructures (rationalisation, virtualisation, consolidation, maintien en condition opérationnelle, plan de reprise d'activité), mais aussi infogérance et services managés. Grâce à ces expertises, le groupe considère être bien placé pour bénéficier du développement du marché du cloud computing dans les entreprises.

Pour accompagner cette mutation, Jean BANQUIER, 47 ans, qui dirigeait OVELIA, prend en charge le développement des activités Services du groupe.

L'inflexion du modèle économique vers toujours davantage de Services d'infrastructures, annoncée lors de la publication des résultats semestriels contribuera à améliorer le taux de Marge Brute au cours de l'exercice 2010/2011.

Les cessions d'OVELIA et de MIB Suisse, qui ont été décidées dans le cadre du recentrage du groupe sur son cœur de métier, contribueront à l'amélioration de la trésorerie. La cession d'OVELIA aura un effet bénéfique immédiat sur la trésorerie supérieur à 5 M€ au 15 juin.

Parallèlement, OVERLAP Groupe maintient l'objectif de réduction de ses coûts de structure.

Tous ces efforts permettent à la Direction Générale d'être confiante dans sa capacité à renouer avec la profitabilité dès l'exercice 2010/2011, à accroître sa part de marché, à renforcer son leadership et à s'affirmer comme le 1er intégrateur français d'infrastructures.

### Communication du 1er trimestre – du 1er avril 2010 au 30 juin 2010 (le 12 août 2010)

Le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2009/2010 d'OVERLAP Groupe s'établit à 41,1 M€ contre 43,1 M€ au 1er trimestre 2008/2009, en baisse de moins de 5%, à périmètre comparable.

OVERLAP Groupe a cédé OVELIA le 18 juin 2010 et est en cours de cession de MIB Suisse. Ces deux sociétés sont donc exclues du périmètre dans ce communiqué.

| En M€             | 30/06/09    |     | 30/06/08    |     | Variation    |
|-------------------|-------------|-----|-------------|-----|--------------|
| Infrastructures   | 29,6        | 72% | 30,1        | 70% | -1,7%        |
| Services          | 10,3        | 25% | 10,5        | 24% | -1,9%        |
| Financement       | 1,2         | 3%  | 2,5         | 6%  | -52,0%       |
| <b>Total C.A.</b> | <b>41,1</b> |     | <b>43,1</b> |     | <b>-4,6%</b> |



Dans un marché hésitant, la vente d'Infrastructures se maintient à un niveau satisfaisant, affichant un volume d'affaires de 29,6 M€, alors qu'il s'élevait à 30,1 M€ pour la période de référence.

Concernant les Services, l'action menée par la direction d'OVERLAP Groupe a permis d'ores et déjà d'améliorer la productivité, puisqu'avec un effectif réduit, le chiffre d'affaires Services est stable à 10,3 M€ (vs 10,5 M€). La contribution des Services au chiffre d'affaires du groupe progresse (+ 1 point) et représente 25% de l'activité réalisée par le groupe.

• **Objectifs :**

La Direction Générale d'OVERLAP Groupe est confiante dans la réalisation de son objectif de chiffre d'affaires de 200 M€ pour l'exercice 2010/2011, contre 180 M€ pour l'exercice précédent, à périmètre identique.

Le deuxième trimestre devrait d'ailleurs conforter cette confiance dans un retour à la croissance, le portefeuille de commandes étant significativement supérieur à celui de la même période, l'an dernier (+ 5,4 M€).

Cette croissance s'appuiera en particulier sur la dynamique des Services notamment les Services à valeur ajoutée réalisés par les consultants du groupe. Ce type de prestations répond en effet de façon très pertinente aux besoins des clients en matière de rationalisation et de modernisation de leurs infrastructures (consolidation, virtualisation, « green IT », etc.), dont la demande est très forte.

L'évolution du type des services délivrés ainsi qu'une optimisation des ressources techniques visant à un moindre recours à la sous-traitance, devraient permettre à l'activité Services de contribuer à l'amélioration de la rentabilité du groupe.

Cette amélioration est perceptible dès ce trimestre puisque le taux de marge brute progresse de plus d'un point par rapport au 1er trimestre de l'an dernier.

Au total, l'accroissement de la marge brute conjugué à une maîtrise des charges devraient conduire le groupe à renouer avec la rentabilité dès cet exercice.

Enfin, rappelons que la cession d'OVELIA, le 18 juin, a amélioré la trésorerie du groupe à hauteur de 5,5 M€. La plus-value de cession de cette filiale a quant à elle un impact significatif sur le résultat du groupe.

**2.2. Informations financières intermédiaires auditées**

Au cours de cet exercice 2009-2010, OVERLAP Groupe a publié des informations financières intermédiaires au 30 septembre 2009. Cette information auditée a fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, lequel est disponible sur le site « bourse » du groupe.

**3. Politique de distribution de dividendes**

En raison des pertes de réalisées à la clôture de cet exercice, l'Assemblée Générale du 30 septembre ne proposera pas de distribution de dividendes.

Tableau des dividendes par action

Le tableau ci-dessous est communiqué à titre d'information, sur ce qu'aurait été les distributions de dividendes des années passées sur la base de l'actionnariat depuis la réalisation de la fusion avec IB Group.

|                                   | 2009-2010        | 2008-2009         | 2007-2008         | 2006-2007         | 2005-2006         |
|-----------------------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Résultat distribué                | 0                | 0                 | 713 743           | 353 740           | 92 134            |
| Nombre d'actions historique       | 3 756 400        | 23 524 898        | 23 739 451        | 2 358 266         | 2 303 311         |
| Dividende unitaire                | 0,000            | 0,000             | 0,030             | 0,150             | 0,040             |
| <b>Nombre d'actions à ce jour</b> | <b>3 756 400</b> | <b>23 524 898</b> | <b>23 739 451</b> | <b>23 739 451</b> | <b>23 739 451</b> |
| <b>Dividende unitaire</b>         | <b>0,000</b>     | <b>0,000</b>      | <b>0,030</b>      | <b>0,015</b>      | <b>0,004</b>      |

Les dividendes non réclamés sont prescrits, conformément à l'article L. 27 du code, du domaine de l'Etat, au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de 5 ans.

**4. Procédures judiciaires et d'arbitrages**

Conformément au point 20.8 de l'annexe I du Règlement européen n° 809/2004, il convient d'indiquer, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, que le groupe n'a connaissance d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, ni aucune autre procédure qui est en suspens ou dont il est menacé, autre que celle présentée au paragraphe 3.9., et qui pourrait avoir eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

**5. Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

OVERLAP Groupe soumettra lors de sa prochaine Assemblée Générale du 30 septembre 2010 son projet de transfert de cotation de ses titres du compartiment C de NYSE-Euronext Paris vers le marché de négociation Alternext. Cette décision fait suite aux nouvelles dispositions de la loi du 19 octobre 2009 et à l'adaptation par l'Autorité des marchés financiers de certains articles de son règlement général par arrêté du 4 novembre 2009. Ces dispositions visent à ouvrir l'accès à Alternext aux sociétés cotées des compartiments B et C d'Euronext, souhaitant s'affranchir d'un certain nombre de contraintes qui ne se justifient véritablement que pour les moyennes et larges capitalisations boursières.

## VII. Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière de l'entreprise

### 1. Capital social

#### 1.1. Capital social

Le capital social s'élève à 4.507.680 euros divisé en 3.756.400 actions d'une seule catégorie de 1,20 euros de valeur nominale, chacune entièrement libérées.

Toute modification du capital social ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

#### 1.2. Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et de clôture de l'exercice.

Il n'existe aucune action non représentative du capital.

#### 1.3. Autocontrôle

L'Assemblée Générale des actionnaires du 22 novembre 2007 a approuvé la 4<sup>ème</sup> résolution relative à l'achat par la société de ses propres actions dans la limite de 10 % des actions composant son capital.

Compte rendu de l'exécution de ce programme au 31 mars 2010 :

- Nombre de titres rachetés au 31 mars 2010 . . . : 100.613
- Prix moyen des titres rachetés : . . . . . 4,467 euros
- Coût de réalisation du programme : 2.822.964,10 euros
- Pourcentage de capital auto-détenu à ce titre, au 31 mars 2010 : . . . . . 4,60% du capital
- Annulation de titres au cours des 24 derniers mois : . . . . . 259.416
- Nombre de titres auto détenus : . . . . . 172.931

A la date de ce document, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement dans le contrôle du Groupe.

#### 1.4. Capital social autorisé non émis

- Options de souscriptions d'actions

Le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> octobre 2009 a constaté la levée des plans d'options d'OVERLAP Groupe portant sur l'émission de 40.000 actions nouvelles souscrites au prix de 2,287 euros et 35.000 actions nouvelles souscrites au prix de 3,928 euros.

Les options non levées ont été annulées. Ce même Conseil d'Administration a décidé d'annuler 75.000 actions rachetées et auto-détenues.

Au 31 mars 2010, il n'existe plus de plan d'attribution d'action ni de plan de souscription d'actions en cours et susceptibles d'apporter des droits potentiels.

Aucun titre, autre que ceux repris dans ce paragraphe, ne peut donner accès au capital du groupe.

#### 1.5. Titres non représentatifs du capital

La Direction du Groupe rappelle que dans le cadre de son émission d'OBSAAR, il existe 2.500.000 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables qui seront négociables et réalisables à compter du 31 décembre 2010.

1.6. Evolution du capital social depuis la création du groupe

| Date        | Nature de l'opération   | Prix de souscription | Montant de l'augmentation/<br>réduction du capital | nombre d'actions émises | Montant cumulé du capital social | Nombre cumulé d'actions |
|-------------|---|----------------------|--|-------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| 19/mars/99  | Création société  | 200 F                | 2 000 000 F  | 10 000                  | 2 000 000 F                      | 10 000                  |
| 30/oct./01  | Augmentation de capital par incorporation de réserves                                   |                      | 669 F  |                         | 2 000 669 F                      | 10 000                  |
| 30/oct./01  | Conversion du capital en euros  |                      |  |                         | 305 000 €                        | 10 000 (i)              |
| 28/sept./05 | Division du nominal   |                      |  |                         | 305 000 €                        | 2 000 000 (ii)          |
| 28/sept./05 | Augmentation de capital par incorporation de réserves                                   |                      | 695 000 €  |                         | 1 000 000 €                      | 2 000 000 (iii)         |
| 01/déc./05  | Augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne                       |                      | 127 500 €  | 255 000                 | 1 127 500 €                      | 2 255 000               |
| 06/janv./06 | Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés                              | 8,40 €               | 24 156 €   | 48 311                  | 1 151 656 €                      | 2 303 311               |
| 30/oct./06  | Augmentation de capital par apport de titres  | 6,72 €               | 27 478 €   | 54 955                  | 1 179 133 €                      | 2 358 266               |
| 25/oct./07  | Plan d'attribution gratuite d'actions   | 0,50 €               | 144 000 €  | 720 000                 | 1 323 133 €                      | 3 078 266               |
| 22/nov./07  | Fusion avec IB Group S.A.   |                      | 3 424 757 €  | 20 661 185              | 4 747 890 €                      | 23 739 451 (iv)         |
| 19/juin./08 | Plan d'attribution gratuite d'actions   |                      | 10 400 €   | 52 000                  | 4 758 290 €                      | 23 791 451 (v)          |
| 26/sept./08 | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 22 nov. 2007  |                      | (53 311) €   | (266 553)               | 4 704 980 €                      | 23 524 898              |
| 01/déc./08  | Plan d'attribution gratuite d'actions   |                      | 4 000 €  | 20 000                  | 4 704 980 €                      | 23 524 898              |
| 01/déc./08  | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 22 nov. 2007  |                      | (4 000) €  | (20 000)                | 4 704 980 €                      | 23 524 898              |
| 29/avr./09  | Regroupement des actions par 6  |                      |  |                         | 4 704 980 €                      | 3 920 816 (VI)          |
| 11/juin/09  | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 26 sept. 2008 |                      | (980) €  | (816)                   | 4 704 000 €                      | 3 920 000               |
| 09/juil./09 | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 26 sept. 2008 |                      | (196 320) €  | (163 600)               | 4 507 680 €                      | 3 756 400               |
| 01/oct./09  | Augmentation de capital suite à la souscription au plan d'options                       |                      | 90 000 €   | 75 000                  | 4 597 680 €                      | 3 831 400               |
| 01/oct./09  | Annulation des actions auto-détenues rachetées dans le cadre du programme 26 sept. 2008 |                      | (90 000) €   | (75 000)                | 4 507 680 €                      | 3 756 400               |

(i) Valeur nominale 30,50 €.

(iv) Valeur nominale 0,1658 €.

(ii) Valeur nominale 0,1525 €.

(v) Valeur nominale 0,20 €.

(iii) Valeur nominale 0,50 €.

(vi) Valeur nominale 1,20 €.

### 2. Actes constitutifs et statuts

#### 2.1. Objet social (article 3 des statuts)

OVERLAP Groupe a pour objet, en France et dans tous pays : «la prise de participations sous quelque forme qu'elles soient, dans toute société ou entité juridique, la gestion desdites participations, la prestation de services dans le cadre de celles-ci, ainsi que l'accomplissement de toutes opérations, civiles ou commerciales, liées à l'objet social de ces participations, et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, publicitaires ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement au dit objet ou susceptibles d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscriptions, de commandites, de fusion ou absorption, d'avances, d'achats ou de ventes de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers ou par tout autre mode.»

#### 2.2. Clauses statutaires particulières

Répartition statutaire des bénéfices (article 22 des statuts)  
«Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la Loi. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividende et prélève les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau. L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou, à défaut, par le Conseil d'Administration.»

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes  
Assemblées Générales. Droits de vote. Droits de vote multiples (article 21 des statuts)

a) Les assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la Loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu suivant les indications figurant dans les avis de convocation.

b) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation du certificat d'un intermédiaire agréé constatant l'indisponibilité des actions jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies trois jours calendaires avant la date de réunion de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Toutefois, tout vote par correspondance parvenu au groupe moins de trois jours avant la date de l'assemblée n'est pas pris en compte.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

c) Lors de chaque assemblée, il est tenu une feuille de présence et il est établi un procès verbal de la réunion. Le bureau comprend un Président et deux scrutateurs. Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil.

d) Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, sauf les exceptions prévues par la loi.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire,
- dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété ou convertie au porteur. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans ci-dessus fixé et conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

e) La compétence des Assemblées Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales est celle prévue par la loi.

Les Assemblées Générales délibèrent, en fonction de leur nature, dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales qui les régissent.»

- *Seuils statutaires (article 13 des statuts)*

«Tout actionnaire, personne physique ou morale agissant seule ou de concert, venant à détenir, directement ou indirectement, une fraction de 2,5 % au moins du capital ou des droits de vote du groupe, ou tout multiple entier de ce pourcentage, doit en informer le groupe.

L'information doit être communiquée au groupe dans un délai de 15 jours à compter de la date de franchissement du seuil de participation par lettre recommandée AR adressée au siège social.

Dans chaque déclaration, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres et droits de vote détenus directement ou indirectement, ou possédés au sens des articles L 233-7 et suivants du Code de Commerce.

L'obligation de déclaration s'applique également lors du franchissement à la baisse de chaque seuil d'une fraction de 2,5 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarés dans les conditions ci-dessus énoncées, les actions ou les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 2,5 % du capital ou des droits de vote en font la demande, consignée dans le procès verbal de l'Assemblée Générale.

Les présentes dispositions s'appliquent sans faire obstacle aux dispositions de l'article L 233-7 du Code de Commerce.»

- *Titres au porteur identifiables (article 13 des statuts)*

Groupe OVERLAP peut, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, recourir à la procédure du titre au porteur identifié (TPI).

### 3. Contrats importants

Les sociétés du Groupe n'ont conclu aucun contrat important pouvant être considéré comme en dehors du cadre normal des affaires.

### 4. Informations provenant des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Nous n'avons aucune information provenant de tiers à joindre au présent document.

## 5. Documents accessibles au public

Récapitulatif des informations publiées ou rendues publiques du 1er avril 2009 au 31 août 2010.

| Date d'émission | Support             | Type       | Objet  |
|-----------------|---------------------|------------|--|
| 13/mai/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Chiffre d'affaires annuel  |
| 25/mai/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Activation du nouveau programme de rachat  |
| 28/mai/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Regroupement des actions par 6   |
| 30/juin/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Résultats annuels 2008/2009  |
| 09/juil/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Relation pour l'ensemble des actionnaires : annulation des 163.600 actions auto-détenues |
| 09/juil/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Publication des droits de vote   |
| 29/juil/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Publication des droits de vote   |
| 03/août/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Rapport financier 2008/2009 en ligne   |
| 06/août/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2009/2010  |
| 01/oct/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Document de référence 2008-2009 en ligne   |
| 07/oct/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Levée d'options sans dilution  |
| 14/oct/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Activation du nouveau programme de rachat d'actions                                      |
| 12/nov/09       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2009/2010   |
| 11/janv/10      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec ODDO Corporate Finance           |
| 15/févr/09      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2009/2010   |
| 17/mai/10       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2009/2010   |
| 17/mai/10       | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | OVERLAP Groupe cède sa filiale OVELIA à FEEL EUROPE Group                                |
| 01/juin/10      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Altarea choisit Exterinfo pour l'hébergement de son informatique de production           |
| 22/juin/10      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Officialisation de la cession d'OVELIA   |
| 29/juin/10      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Résultats de l'exercice 2009/2010 et perspectives  |
| 28/juil/10      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Rapport financier 2009/2010 en ligne   |
| 06/août/10      | Site OVERLAP Groupe | Communiqué | Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2010/2011                                |

## 6. Informations sur les participations

L'organigramme du Groupe vous est communiqué au paragraphe 3.2.

Le détail des filiales détenues se présente ainsi :

| Nom des filiales                            | Pays d'origine | % de contrôle | Activité  |
|---|----------------|---------------|---|
| OVESYS                                      | France         | 100%          | Vente d'infrastructures informatiques et de services liés |
| SYSTEMS & NETWORKS CONSULTING               | Espagne        | 100%          |   |
| M.I.B. SUISSE (société en cours de cession) | Suisse         | 100%          |   |
| ADITU                                       | France         | 70%           | Infogérance   |
| EXTERINFO                                   | France         | 100%          | Financement   |
| DIGILEASE                                   | France         | 100%          |   |

# ANNEXES

|          |   |
|----------|---|
| Annexe 1 | Résultat et autres éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices                        |
| Annexe 2 | Rapport du Président sur le contrôle interne<br>Rapport des CAC sur le Rapport du Président sur le contrôle interne |
| Annexe 3 | Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées                                       |
| Annexe 4 | Prévisions de communication financière  |
| Annexe 5 | Charte de qualité   |
| Annexe 6 | Tableau de concordance avec le schéma du règlement communautaire n° 809/2004  |

## Annexe 1 : Résultat et autres éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices

(Décret n°67-236 du 23-03-1967)

|   | 31-mars-2010 | 31-mars-2009 | 31-mars-2008 | 31-mars-2007 | 31-mars-2006 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Capital en fin d'exercice</b>  |              |              |              |              |              |
| a) Capital social   | 4 507 680    | 4 704 980    | 4 747 890    | 21 287 652   | 21 287 652   |
| b) Nombre d'actions   | 3 756 400    | 23 524 898   | 23 739 451   | 8 869 855    | 8 869 855    |
| <b>Opérations et résultat de l'exercice</b>                                 |              |              |              |              |              |
| Chiffre d'affaires HT   | 4 741 399    | 4 735 936    | 4 157 423    | 1 960 000    | 2 280 000    |
| Résultat avant IS, participation des salariés, amortissements et provisions | (978 603)    | (5 383 667)  | (58 888 986) | (253 779)    | (379 050)    |
| Impôt sur les bénéfices   |              | (573 763)    | (1 528 189)  | (273 168)    | (118 650)    |
| Résultat après IS, participation des salariés, amortissements et provisions | (555 252)    | (417 120)    | 6 575 540    | (3 210 622)  | (345 781)    |
| <b>Résultat par action</b>  |              |              |              |              |              |
| Résultat après IS, mais avant amortissements et provisions                  | (0,26)       | (0,20)       | (2,42)       | 0,00         | (0,03)       |
| Résultat après IS, amortissements et provisions                             | (0,15)       | (0,02)       | 0,28         | (0,36)       | (0,04)       |
| Dividende attribué à chaque action  |              |              | 0,03         |              |              |
| <b>Personnel</b>  |              |              |              |              |              |
| Effectif moyen des salariés   | 48           | 44           | 40           | 13           | 12           |
| Montant de la masse salariale   | 3 079 960    | 3 062 559    | 2 620 912    | 939 094      | 1 115 810    |
| Montants versés au titre des avantages sociaux                              | 1 434 707    | 1 352 006    | 1 145 544    | 423 592      | 468 831      |



## Annexe 2 : Rapport du Président sur le contrôle interne Rapport des Commissaires Aux Comptes sur le rapport du Président sur le contrôle interne

**OVERLAP Groupe**  
Société Anonyme  
au capital de 4 507 680 euros  
Siège social : Le Cristallin  
9, rue du Moulin des Bruyères  
92411 COURBEVOIE  
RCS NANTERRE B 422 153 361

**RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE  
PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DES PROCEDURES  
DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE  
AU 31 MARS 2010**

Mesdames, Messieurs,

En vertu des articles L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, «le Président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société».

En outre, ce rapport indique « les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général ».

Le Président assume la responsabilité de l'existence de ce rapport et de la réunion des informations nécessaires à son établissement.

Conformément aux recommandations du rapport Afep-Medef d'octobre 2008, le Conseil d'Administration a consacré en date du 30 décembre 2008 un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement et sur son souhait de s'inscrire dans ces recommandations.

En décembre 2009, MiddleNext a publié un code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, dont les recommandations sont plus adaptées au fonctionnement du groupe.

A ce jour, le Comité Exécutif poursuit son analyse afin de soumettre au Conseil d'Administration, l'éventuelle adhésion au code MiddleNext.

## Partie I : Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

### Introduction : rappel du mode d'organisation de la Direction Générale

En vertu d'une délibération en date du 13 octobre 2005, le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la société.

La Direction Générale de la Société est donc assumée par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Georges Horoks.

Le Conseil a également nommé deux Directeurs Généraux Délégués :

- Monsieur Eric Lieure le 22 septembre 2009
- Monsieur Stéphane Deliry le 4 juin 2008

### 1. Composition du Conseil d'Administration

#### 1.1. Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Georges Horoks.

Le Président représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

#### 1.2. Membres du Conseil d'Administration

La durée du mandat de chaque administrateur est de six années.

| Membres         | Date de nomination                  | Durée du mandat   | Date d'échéance du mandat                          | Fonctions exercées dans la société                |
|-----------------|-------------------------------------|---|--|---|
| Georges HOROKS  | Assemblée Générale Mixte 22/11/2007 | Pour la durée du mandat restant à courir de l'administrateur démissionnaire | AGO statuant sur les comptes clos le 31 mars 2013  | Directeur Général CA du 22 novembre 2007          |
| Stéphane DELIRY | Assemblée Générale Mixte 22/11/2007 | Pour la durée du mandat restant à courir de l'administrateur démissionnaire | AGO statuant sur les comptes clos le 30 avril 2011 | Directeur Général Délégué CA du 4 juin 2008       |
| Michel ROLLAND  | Assemblée Générale Mixte 22/11/2007 | Pour la durée du mandat restant à courir de l'administrateur démissionnaire | AGO statuant sur les comptes clos le 30 avril 2011 | Secrétaire Général                                |
| Eric LIEURE     | Assemblée Générale Mixte 22/11/2007 | Pour la durée du mandat restant à courir de l'administrateur démissionnaire | AGO statuant sur les comptes clos le 30 avril 2011 | Directeur Général Délégué CA du 22 septembre 2009 |

Georges Horoks dirige OVERLAP Groupe depuis son rachat en 1999. Il a fortement fait croître le groupe et s'attache désormais à en améliorer la rentabilité, en réorientant le groupe vers le développement des services. Les objectifs fixés ont été globalement tenus, année après année. Pour rappel, Georges Horoks a accumulé une expérience de 30 années dans le secteur informatique avec notamment des responsabilités importantes chez Hitachi Data Systems en France, en qualité de Président Directeur Général.

Stéphane Deliry a rejoint le groupe en 2001 et a occupé différents postes de Direction. Au cours de ces 9 années, Stéphane Deliry a progressivement vu ses responsabilités croître, jusqu'à sa nomination comme Directeur Général Délégué du groupe et Directeur Général de sa principale filiale OVESYS.

Michel Rolland a occupé ces trente dernières années des responsabilités importantes et notamment celles de Directeur Général. Il a rejoint OVERLAP Groupe fin 1998 pour prendre la responsabilité de la Direction Administrative et Financière et a accompagné depuis lors son développement. Il occupe aujourd'hui les fonctions de Secrétaire Général. Il est également gérant de la filiale de Financement DIGILEASE

Eric Lieure a rejoint le groupe en 1996 et a occupé différentes fonctions de direction. En tant que Directeur Général Délégué en charge du développement, il a la responsabilité du Marketing, de la Communication, des ventes de Maintenance et de Logiciels et le Développement Durable.

### 1.3. Nombre d'actions qui doivent être détenues par les administrateurs

En vertu de l'article 14 des Statuts, chaque administrateur est titulaire d'au moins une action de la Société.

### 1.4. Nombre d'administrateurs indépendants

La Société ne compte pas d'administrateur indépendant.

### 1.5. Nombre d'administrateurs élus par les salariés

Le Conseil d'Administration ne compte pas d'administrateur représentant les salariés, étant précisé que les Statuts de la Société ne prévoient pas la possibilité pour des administrateurs élus par les salariés de siéger au Conseil d'Administration avec voix délibérative et que le seuil de détention d'au moins 3 % du capital social prévu par l'article L. 225-23 du Code de Commerce pour la nomination obligatoire d'administrateurs représentant les salariés n'est pas atteint à la clôture de l'exercice.

### 1.6. Fonctions exercées par les administrateurs

Monsieur Georges Horoks est au 31 mars 2010 :

- Président de la Société Ovesys Groupe OVERLAP SAS,
- Président de la société Exterinfo SAS
- Président de la société Ovelia Groupe OVERLAP SAS
- Gérant des SCI du Moulin des Bruyères, GJ 2M, GMH Roquette et Les enfants de La Baule.
- Président de la société MIB Suisse

Les autres mandats exercés au cours des 5 dernières années ont été les suivants:

- Président de la Société Hexalis Groupe OVERLAP SAS
- Président de la société OVERLAP Réseaux SAS

- Président Directeur Général de la société MIBS Infrastructure et Services (SA)
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société Syslab SA,
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société Syslab EAS SA,
- Représentant de la Société OVERLAP SA, administrateur de la Société Isysoft SA

Monsieur Eric Lieure est au 31 mars 2010 :

- Gérant de la SCI Eole

Les autres mandats exercés au cours des 5 dernières années ont été les suivants:

- Administrateur de la société Ovesys Groupe OVERLAP (ex OVERLAP SA)

Monsieur Stéphane Deliry est au 31 mars 2010 :

- Directeur général de la société Ovesys Groupe OVERLAP SAS

Les autres mandats exercés au cours des 5 dernières années ont été les suivants:

- Administrateur de la société Hexalis Groupe OVERLAP
- Administrateur de la société Syslab EAS
- Administrateur de la société MIBS Infrastructures et Services

Monsieur Michel Rolland est au 31 mars 2010 :

- Gérant de la Société à responsabilité limitée, Digilease

Les autres mandats exercés au cours des 5 dernières années ont été les suivants:

- Représentant de la Société OVERLAP SA, administrateur de la Société Hexalis Groupe OVERLAP SA,
- Administrateur de la société Syslab SA
- Président du Conseil d'Administration de la Société Isysoft SA
- Administrateur de la Société AVI et PESCHARD SA
- Administrateur de la Société DWBH Industries SA
- Directeur Général et Administrateur de la Société DWBH Entreprises SA

## 2. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration sont largement définies dans les Statuts. En conséquence, le Conseil d'Administration ne s'est pas doté d'un règlement intérieur.

## 3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

### 3.1. Objectifs

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du groupe et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et aux vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut obtenir auprès de la Direction Générale tous les documents qu'il estime utiles.

### 3.2. Comités

Compte tenu notamment de la taille du groupe et du nombre restreint d'administrateurs, Le Conseil d'Administration n'a pas encore mis en place de comités spécialisés au sein du Conseil d'Administration.

### 3.3. Comptes et audit

La direction financière du groupe prépare mensuellement un état du résultat d'exploitation pour chacune des filiales du groupe. Ces rapports sont construits avec les dirigeants de chacune des entités et/ou des pôles d'activité. Ceux-ci sont utilisés pour l'élaboration des budgets puis des business plans par la direction financière.

Le business plan des exercices 2010/11 à 2014/15 a été présenté pour adoption au Conseil d'administration du 29 juin 2010.

Ces rapports sont présentés régulièrement à la Direction Générale du groupe, qui s'assure ainsi du maintien des objectifs.

Les comptes de la Société sont établis par la Direction Administrative et Financière d'OVERLAP Groupe, sous la direction du Secrétaire Général.

Le collège des commissaires aux comptes du groupe procède à la révision des comptes dans le cadre de sa mission légale.

### 3.4. Rémunération des administrateurs

Les rémunérations des mandataires sociaux sont du même niveau que celles du secteur informatique, à postes équivalents.

Elles se composent d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie fixe représente entre 70 et 80 % de la rémunération globale à objectifs atteints.

La partie variable (entre 20 et 30 % à objectifs atteints) est basée sur un certain nombre d'objectifs (3 ou 4), parmi lesquels figurent toujours des objectifs de croissance et d'amélioration de la rentabilité, se conjuguant ainsi avec les intérêts du groupe.

En plus de l'avantage en nature relatif à l'attribution d'un véhicule pour les mandataires sociaux, les directeurs généraux délégués bénéficient aussi d'une garantie sociale chômage.

## 4. Travaux du Conseil d'Administration

### 4.1. Convocation

Conformément à l'article 16 des Statuts, les administrateurs sont convoqués par tous moyens. Le Conseil pourra être convoqué par des administrateurs constituant au moins un tiers de ses membres, en indiquant l'ordre du jour de la séance, même s'il s'est réuni depuis moins de deux mois.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui examine et arrête les comptes annuels.

Les représentants du Comité d'Entreprise du groupe sont régulièrement convoqués.

### 4.2. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur sont communiqués avant chacune des séances du Conseil d'Administration.

## 4.3. Nombre de réunions tenues et taux de présence

Les réunions du Conseil d'Administration ont lieu en général au siège social, mais peuvent aussi avoir lieu en tout autre endroit, en France ou à l'étranger, précisé lors de la convocation.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni lors des séances suivantes:

|                   |  |
|-------------------|--|
| 29 avril 2009     | regroupement des actions   |
| 20 mai 2009       | mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions<br>délégation de pouvoirs au Président Directeur Général  |
| 11 juin 2009      | regroupement d'actions<br>réduction de capital<br>modifications statutaires<br>pouvoirs  |
| 25 juin 2009      | arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009<br>proposition d'affectation des résultats<br>préparation et convocation de l'Assemblée Générale |
| 9 juillet 2009    | annulation d'actions<br>réduction du capital<br>modifications statutaires<br>apport complémentaire au contrat de liquidité   |
| 31 juillet 2009   | rémunération du Président du Conseil d'Administration<br>rémunération du Directeur Général Délégué, Stéphane Deliry  |
| 22 septembre 2009 | renouvellement du mandat et rémunération du Directeur Général Délégué, Eric Lieure   |
| 25 septembre 2009 | réponses aux questions posées par un administrateur<br>questions diverses  |
| 26 novembre 2009  | comptes semestriels au 30 septembre 2009 – rapport d'activité semestriel   |
| 1er octobre 2009  | levée d'options<br>augmentation de capital<br>annulation d'actions<br>réduction de capital<br>modification de l'article 7 des statuts<br>pouvoirs                            |
| 13 octobre 2009   | mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions<br>délégation de pouvoirs au Président Directeur Général  |
| 12 janvier 2010   | signature d'un term sheet avec la Banque Palatine, la Société Générale, et la BRED Banque Populaire  |

Le taux de présence des administrateurs a été de 100% sur l'exercice.

## 4.4. Procès verbaux des réunions

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et sont communiqués sans délai à tous les administrateurs.

## 4.5. Jetons de présence

Aucun jeton de présence n'est alloué aux administrateurs.

## Partie II : Procédures de contrôle interne

### 1. Référentiel utilisé

Le groupe s'est appuyé sur le document « Dispositif de contrôle interne : Cadre de référence », élaboré sous l'égide de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), pour la rédaction de cette partie sur les procédures de contrôle interne. Les principes généraux de contrôle interne indiqués dans le Cadre de référence, à savoir la définition et les objectifs du contrôle interne, ainsi que sa description et ses acteurs sont développés ci-après. Il est également indiqué comment a été utilisé le Guide d'application du Cadre de référence pour les procédures de contrôle interne relatives à l'information financière et comptable.

### 2. Définitions et objectifs du contrôle interne

Dans le respect du Cadre de référence de l'AMF, les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'OVERLAP Groupe ont pour objectifs d'assurer :

- La conformité aux lois et règlements : veiller à ce que les actes de gestion, la réalisation des opérations et le comportement de l'ensemble du personnel soient en conformité avec les directives données par les organes sociaux, les lois et règlements applicables ;
- L'application des instructions et des orientations fixées par le Conseil d'Administration et la Direction Générale : contribuer à l'établissement d'états financiers destinés aux organes décisionnels du groupe et veiller à ce qu'ils retranscrivent correctement les opérations en donnant une image fidèle, régulière et sincère de la situation financière de l'ensemble des entités du groupe ;
- Le bon fonctionnement des processus internes au groupe et à ses filiales : définir de façon formalisée l'organisation, les méthodes de travail, ainsi que la répartition et la délégation des tâches et des pouvoirs ;
- La fiabilité des informations financières : prévenir et maîtriser les risques résultants de l'activité du groupe, ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers ; comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés ;
- Concourir à la sauvegarde des actifs : assurer la protection du patrimoine et la pérennité de l'entreprise sur le plan économique, juridique et financier.

D'une façon générale, le dispositif de contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés le groupe, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints. Il dépend largement du respect par les individus des procédures mises en place.

### 3. Organisation du contrôle interne

#### 3.1. Le Pilotage du contrôle interne

##### Les valeurs d'OVERLAP Groupe

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les comportements, l'organisation, les hommes et les procédures. Ainsi, il repose sur les valeurs du groupe de respect, d'exemplarité, de professionnalisme, d'équité et d'engagement. Les valeurs du groupe sont communiquées à l'ensemble des managers. OVERLAP Groupe accorde une grande importance à la capacité de ses managers à vivre ces valeurs au quotidien. Celles-ci ont fait l'objet d'un programme de formation spécifique pour que chaque manager s'approprie ces valeurs et les applique dans ses actions et ses décisions. Ces valeurs sont rappelées aux managers, à l'occasion de réunions de regroupement.

##### Organisation et responsabilités

Les fonctions centrales du groupe sont assurées par la holding, OVERLAP Groupe, au siège social de Courbevoie. Son objectif est d'assurer le développement du groupe, dans le respect des législations et réglementations. Les dirigeants du groupe s'assurent de l'élaboration et du suivi des politiques permettant d'atteindre les différents objectifs poursuivis, tant en matière de développement de l'activité, de choix technologiques, d'établissement de processus opérationnels identiques pour l'ensemble des filiales, que de mise en valeur des ressources humaines. Pour ce faire, la direction du groupe a mis en place une structure de management matricielle permettant d'établir un lien direct entre les métiers du groupe et les fonctions supports.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- Georges Horoks, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général d'OVERLAP Groupe ;
- Stéphane Deliry, Directeur Général Délégué d'OVERLAP Groupe en charge de la direction opérationnelle du groupe ;
- Michel Rolland, Secrétaire Général ;
- Eric Lieure, Directeur Général Délégué en charge du Développement ;
- les directeurs des différents pôles d'activité des filiales du groupe.

Les organes de contrôle sont les suivants :

- Un Comité Exécutif, composé du Président du Conseil d'Administration d'OVERLAP Groupe, du Directeur Général Délégué en charge de la direction opérationnelle, du Secrétaire Général. Il assure la bonne exécution des décisions stratégiques sur un plan opérationnel et se réunit une fois toutes les deux semaines.
- Le Conseil d'Administration représente collectivement l'ensemble des actionnaires et s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social du groupe. Il délibère sur toutes les questions majeures de la vie du groupe.
- Les Comités de Direction des filiales sont composés, entre autres, du Président du Conseil d'Administration d'OVERLAP Groupe, des Directeurs Généraux Délégués, du Secrétaire Général et des directeurs des différents pôles d'activités ou des filiales du groupe.
- Ces Comités de Direction se réunissent au moins une fois par mois pour chaque filiale pour mettre en œuvre la stratégie du groupe et délibérer sur toutes les questions importantes liées à leur activité propre. Ils examinent les rapports et tableaux de bord mensuels d'activité les concernant présentés par le Secrétaire Général et par les autres directeurs.
- Les Comités Opérationnels mensuels, animés par Stéphane Deliry, Directeur Général Délégué du groupe, au cours desquels sont traités les problèmes opérationnels concernant l'ensemble des sociétés du groupe. Ces Comités s'efforcent également d'accroître les synergies commerciales entre les différentes filiales.

### Gestion des ressources humaines

Les entretiens annuels d'appréciation couplés à l'entretien professionnel sont systématiques et concernent tous les collaborateurs. Ceux-ci permettent la construction d'une véritable politique de développement RH, dans un souci constant d'accompagnement des collaborateurs. Chaque année, ces entretiens sont réalisés par les managers et consolidés par la Direction des Ressources Humaines pour répondre à deux enjeux majeurs :

- déterminer les souhaits d'évolution personnelle des collaborateurs ;
- élaborer un plan de formation répondant à la fois aux aspirations des collaborateurs et à la stratégie mise en place par le groupe ;
- identifier les candidats potentiels à la mobilité interne.

La gestion des compétences est une des valeurs fondamentales de la direction, propice à un contrôle interne de qualité.

La politique des ressources humaines d'OVERLAP Groupe poursuit ce même objectif en accordant une place significative au développement des compétences, permettant aux collaborateurs du groupe de suivre des programmes de formation spécifiques et de tous niveaux.

### Les systèmes d'information

Le comité de direction détermine, avec le concours de la direction des systèmes d'information du groupe, les orientations stratégiques d'investissements liés à la production informatique interne.

L'exercice 2009-2010 s'est caractérisé notamment par l'acquisition d'un nouveau progiciel de gestion intégré, qui permettra au groupe de maîtriser encore mieux ses différents flux d'affaires. Il est en cours de paramétrage et doit être mis en production dès le début du second semestre 2010-2011.

Nomination d'un CIL

Alain Grimaud, DSI du groupe, a été nommé le 17 janvier 2009, correspondant informatique et libertés pour le groupe. Le CIL a un rôle de conseil pour le respect de la loi informatique et liberté dans la gestion des traitements automatisés.

Il propose des solutions permettant de concilier protection des libertés individuelles et intérêt légitime de l'entreprise.

L'infrastructure informatique du groupe est hébergée par Exterinfo, filiale du groupe dont c'est le métier. Ceci permet de mutualiser les coûts d'administration, et notamment d'utiliser des logiciels de virtualisation, de pilotage et d'optimisation des infrastructures informatiques. Pour autant, elle reste sous le contrôle de la D.S.I. du groupe.

Les logiciels de « virtualisation » permettent de regrouper plusieurs équipements (serveurs, stockage, réseau) en les concentrant dans une seule machine physique, tout en leur donnant l'illusion de rester indépendants les uns des autres. Cette forme de regroupement permet de diminuer la consommation d'énergie par rapport aux mêmes équipements non « virtualisés ».

Par ailleurs, les logiciels de pilotage et d'optimisation des infrastructures qui se trouvent dans les Centres de Données d'Exterinfo permettent d'adapter l'utilisation des équipements informatiques à la consommation réelle qu'en fait le groupe.

Un très grand nombre de collaborateurs d'Ovesys sont certifiés ITIL.

ITIL (Information Technology Infrastructure Library pour «Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information») est un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour la gestion des services informatiques (ITSM), édictées par l'Office public britannique du Commerce.

L'adoption des bonnes pratiques de l'ITIL par une entreprise permet d'assurer à ses clients (internes comme externes) un service répondant à des normes de qualité préétablies au niveau international. ITIL est à la base de la norme BS15000 (première norme de Gestion de Services Informatiques formelle et internationale) un label de qualité proche des normes de l'ISO par exemple. Les bénéfices pour l'entreprise sont une meilleure traçabilité de l'ensemble des actions de sa D.S.I.. Ce suivi amélioré permet d'optimiser en permanence les processus des services pour atteindre un niveau de qualité maximum de satisfaction des clients.

#### Diffusion de l'information

Par le biais de son intranet, le groupe s'assure d'un même niveau de diffusion interne d'informations vers tous les collaborateurs du groupe, permettant ainsi à chacun d'exercer ses responsabilités, que ce soit dans le domaine opérationnel ou financier.

Le groupe a mis en place un système global de gestion des connaissances, de partage des savoir-faire et des meilleurs pratiques au sein du groupe, afin de favoriser les échanges et la diffusion d'informations utiles aux acteurs concernés, nomades ou sédentaires, au siège ou en agence.

Des notes d'informations et de procédures concernant le groupe sont communiquées régulièrement aux responsables concernés, que ce soit par intranet, ou lors de séminaires de travail ou de présentations.

Faisant suite aux formations des managers et afin d'en conserver l'esprit d'échange, le principe de rendez-vous réguliers entre la communauté des managers et la Direction Générale a été établi.

Ces rendez-vous doivent permettre à l'ensemble des managers d'exprimer ses idées et suggestions sur les décisions à prendre et de poser ses questions.

Ces rendez-vous doivent surtout permettre aux managers d'assurer le relais des décisions de la Direction Générale auprès de leurs collaborateurs, et réciproquement permettre de remonter vers la DG les retours du « terrain ».

Ces rendez-vous se concrétisent soit par une conférence téléphonique, complétée par des outils collaboratifs (outil Sametime, forums ou autres), soit par des réunions formelles quand le sujet le nécessite, ou au moins une fois par an.

## 3.2. La gestion des risques

Le management du groupe a recensé les principaux risques identifiables, internes ou externes, pouvant avoir un impact sur la probabilité d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé. Les principaux risques sont présentés dans la partie « Facteurs de risques » du rapport de gestion et de l'annexe aux comptes consolidés. Sont notamment abordés : les risques financiers, les risques liés à l'activité et les autres risques.

Ces risques font l'objet d'un suivi par la Direction lors des Comités de Direction et des Comités Opérationnels, en vue de maîtriser et de prévenir tout risque susceptible d'affecter la réalisation des objectifs.

Les activités de contrôle, conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs, sont développées par le management du groupe par le biais de procédures centralisées.

Les procédures décrites ci-dessous complètent celles déjà énumérées dans la partie « Facteurs de risques » du rapport de gestion.

Les procédures de contrôle interne centralisées au niveau du siège portent sur les éléments communs à toutes les sociétés du groupe. Elles sont de nature financière, juridique, informatique et commerciale.

#### Procédures financières

Les procédures financières, relatives au traitement de l'information financière, sont détaillées dans une partie spécifique ci-après.

#### Procédures juridiques

Pour réduire l'exposition aux risques juridiques inhérents aux contrats, le groupe a défini des principes pour la rédaction de certaines clauses présentant un risque spécifique lié à l'activité, ainsi que pour la rédaction des réponses aux appels d'offres. Toute dérogation à ces principes est soumise à une procédure d'approbation spécifique. Par ailleurs, tous les contrats globaux conclus avec nos clients et nos fournisseurs sont revus par le service juridique du groupe avant leur signature de façon à limiter les risques et à pouvoir attirer l'attention des dirigeants sur ceux-ci.

#### Procédures informatiques

Dans le cadre de ses opérations, OVERLAP Groupe vise toujours à obtenir les certifications recommandées par ses fournisseurs pour ses clients. Ces certifications sont le gage de l'application de procédures strictes de contrôle, visant à garantir le respect constant des normes et processus de sécurité et/ou de qualité.

#### Procédures commerciales

Pour gérer ses processus commerciaux, OVERLAP Groupe a élaboré un ensemble de meilleures pratiques à suivre pour une approche normalisée du suivi des appels d'offres. Les appels d'offres sont suivis directement par une équipe dédiée.



### 3.3. Les acteurs du contrôle interne

Les principaux acteurs impliqués dans le pilotage du contrôle interne sont :

- le Comité Exécutif,
- les Directions opérationnelles et fonctionnelles,
- le Contrôle de gestion.

La surveillance du dispositif de contrôle interne, dont l'objectif est de vérifier la pertinence et l'adéquation du dispositif de contrôle interne aux objectifs du groupe, relève du management opérationnel, des fonctions supports du groupe, des directeurs de « business units » et des directions locales.

Cette surveillance s'inscrit dans le cadre de leurs activités courantes.

Elle comprend les contrôles réguliers effectués par le management et par le personnel d'encadrement. Cette surveillance s'appuie aussi sur le réseau des spécialistes des fonctions supports, ainsi que sur des études spécifiques, qui peuvent être diligentées par la direction du groupe.

#### a) Contrôles du Comité Exécutif

Le Comité Exécutif assure le pilotage du groupe, suit régulièrement et attentivement les performances et apprécie l'ensemble des types de risques afférents à notre activité qu'ils soient commerciaux, juridiques ou sociaux.

Des rapports financiers mensuels sont élaborés et suivis par chaque responsable de filiale ou de « business unit » et présentés ensuite aux Comités de Direction.

La Direction du groupe présente sa stratégie globale pour l'exercice et propose des plans d'action à mettre en œuvre. Le budget de chaque entité est préparé en début d'exercice, en concertation avec la Direction, les responsables du Groupe et les contrôleurs de gestion. Il est construit selon un processus itératif entre ces trois acteurs. Au terme de ces échanges, chacun des responsables s'engage à atteindre les objectifs définis devant le Comité de Direction.

La Direction Générale provoque des réunions d'analyse et d'évaluation pour tout sujet méritant une intervention ponctuelle. Elle est dotée d'un département juridique pour le traitement des dossiers et/ou contentieux de chaque filiale et n'hésite pas à recourir à l'appui de cabinets conseils, au besoin.

#### b) Les Directions fonctionnelles

En raison de son organisation décisionnelle centralisée, les activités de contrôle, conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs, sont développées par le management du groupe, dans le cadre de l'élaboration de procédures centralisées.

Les procédures de contrôle interne sont centralisées au niveau du siège et portent sur les éléments communs à toutes les sociétés du groupe. Ces procédures sont de nature financière, juridique, sociale, informatique et commerciale.

#### Contrôle de la Direction des Ressources Humaines

La société a confié la gestion externalisée de sa paie à la société ADP-GSI en y associant le logiciel de gestion des congés payés, « Kiosque RH ». Ce système permet de déléguer à ADP la gestion, l'hébergement, la maintenance et l'exploitation de la paie et des congés payés du groupe, dans un environnement mutualisé et sécurisé.

Les litiges relatifs au personnel sont suivis conjointement, par la Direction des Ressources Humaines et par la Direction Juridique avec l'appui d'avocats spécialisés, le cas échéant.

La gestion des ressources humaines est assurée par la Direction des Ressources Humaines, en appliquant les dispositions réglementaires en vigueur et en s'appuyant, en cas de besoin, sur les compétences de spécialistes externes.

#### Contrôle de la Direction Financière

##### • Organisation et responsabilité

Sous la supervision du Secrétaire Général, la mise en œuvre du pilotage de l'organisation comptable et financière au sein du groupe est assurée par les équipes de la Direction Financière, dans les domaines suivants : comptabilité, reporting, consolidation, et trésorerie.

Ce pilotage se fait avec l'appui du contrôle de gestion pour renforcer la qualité des processus du contrôle interne inhérents à l'information comptable et financière publiée.

L'élaboration des résultats consolidés du groupe est de la responsabilité de la Direction Financière qui s'appuie sur le pôle consolidation du Département Comptable. Celui-ci est en charge de respecter l'organisation financière établie, répondant aux meilleures pratiques du groupe et aux normes applicables, et destinée à assurer la fiabilité et l'homogénéité des données comptables et financières pour les besoins des comptes publiés de la société-mère.

Le traitement et la centralisation des flux de trésorerie sont assurés par le trésorier du groupe, sous le contrôle direct du Secrétaire Général.

##### • Normes comptables

Les normes comptables du groupe sont conformes aux normes IFRS, telles qu'élaborées par l'IASB et adoptées par l'union européenne, à la date de clôture des comptes, avec comme référentiels les comptes consolidés depuis le 30 avril 2006.

Depuis cette date, leur application est obligatoire pour toutes les filiales consolidées.

La Direction Financière effectue une veille permanente, avec l'appui des commissaires aux comptes, sur les nouvelles normes IFRS en préparation, de façon à prévenir le management et à anticiper leurs conséquences sur les comptes du groupe.

- *Le Système d'Information*

La consolidation des données comptables est faite avec une application informatique sécurisée, connue sur le marché et utilisée dans d'autres groupes cotés. Cette application et les données qui l'alimentent constituent le système de consolidation du groupe. Il a été mis en place pour le passage aux normes IFRS. Il a fait depuis l'objet d'adaptations régulières standards qui accompagnent l'évolution des besoins du groupe.

En termes de contrôles, les objectifs du système de consolidation sont les suivants :

- procéder automatiquement à des contrôles de cohérence sur les données financières remontées par les filiales ;
- accélérer et fiabiliser le traitement des informations remontées ;
- accroître le niveau d'homogénéisation par des tableaux de remontée et de restitution des informations formatées.

### c) Le Contrôle de gestion

Rattaché à la Direction Financière, le Contrôle de gestion participe à l'élaboration des budgets annuels et assure l'établissement d'un reporting financier mensuel détaillé selon un modèle « groupe ». Il permet également une analyse précise de la formation du résultat en le comparant aux budgets. La procédure de reporting mensuel vise ainsi à fournir à la Direction Générale une analyse détaillée de l'évolution de l'activité, de certains indicateurs-clés et lui permet de mesurer l'efficacité des organisations en place.

Les prévisions sont revues sur une base semestrielle de façon à s'assurer que les objectifs seront atteints.

Le budget mensualisé sert d'outil de contrôle pour la validation et l'analyse des réalisations mensuelles, de manière à prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires.

### 3-4. Elaboration de l'information comptable et financière

#### La clôture des comptes

Le processus de clôture des comptes du groupe repose sur des procédures de validation qui s'appliquent à chaque étape du traitement des informations selon un calendrier défini par la Direction Financière.

Les informations transmises par les filiales sont contrôlées par le pôle consolidation, au siège, qui effectue l'élimination des transactions internes, les contrôles de cohérence et valide les postes présentant le plus de risques.

Ces états financiers sont consolidés au niveau du groupe, sans palier de consolidation intermédiaire. La Direction Financière du groupe reste donc seule habilitée à passer des écritures comptables de consolidation.

Les états financiers consolidés publiés sont élaborés par la Direction Financière sur la base des états financiers audités des filiales. Tous les états transmis par les filiales font l'objet d'un examen limité lors des clôtures semestrielles et d'un audit lors des clôtures annuelles.

Les principales options et estimations comptables, retenues par le groupe, sont évoquées en amont de l'arrêté des comptes avec les Commissaires aux comptes.

#### Les Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes de la société-mère procèdent à la revue limitée des comptes consolidés au 30 septembre et à l'audit des comptes sociaux et consolidés au 31 mars. Les Commissaires aux comptes font part de leurs conclusions sur les arrêtés de comptes lors de réunions de synthèse, au cours desquelles ils communiquent les points significatifs relevés lors de leurs travaux de contrôle. La Direction Financière retient ces remarques comme des recommandations et veille à leur application dans les clôtures ultérieures.

#### L'arrêté des comptes

Les comptes consolidés sont présentés par le Directeur Financier du groupe au Conseil d'Administration qui en prend connaissance, en préparation des réunions et délibérations du Conseil d'Administration, qui les arrête.

#### La communication financière

La communication financière du groupe est faite selon un calendrier de diffusion au public et d'une information à jour sur le groupe. La Direction Financière, associée à une agence financière spécialisée, s'assure qu'elle est faite selon les délais requis et en conformité avec les lois et règlements, en répondant aux exigences de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

### 3.5. Description du dispositif du controle interne

La formalisation des procédures existantes au sein d'OVERLAP Groupe et la rédaction d'un manuel de procédure ont été effectuées par le contrôle de gestion. Ce manuel s'est appuyé sur le guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière, cadre de référence de l'AMF.

Il recense les procédures et règlements internes existants et décrit les principales méthodes de travail existantes au sein du groupe.

Ces procédures sont applicables à l'ensemble des sociétés du groupe, ce qui est simplifié par la centralisation de la Direction Administrative et Financière du groupe au sein de la holding, en son siège social de Courbevoie.

#### Utilisation du Guide d'application

Le groupe a utilisé le Guide d'application pour revoir les procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière.

Pour ce faire, le groupe a établi un questionnaire d'auto-évaluation issu du guide qui a été transmis à chaque manager commercial, au Responsable comptable, à la Direction des Ressources Humaines et au Responsable de la trésorerie.

Les plans d'actions issus de l'analyse de ces questionnaires font l'objet d'un suivi par la Direction Financière du groupe. Ces questionnaires ont permis de revoir les procédures de contrôle interne relatives à l'information financière et comptable. En utilisant le Guide d'application, le groupe a souhaité poursuivre la sensibilisation du personnel à ce domaine et poursuivre ainsi l'amélioration en continu des processus, en mettant l'accent sur leur documentation.

#### Définition, objectifs et périmètre

Le groupe a retenu la définition du Contrôle interne comptable et financier figurant dans le Guide d'application du Cadre de Référence de l'AMF : Le Contrôle interne comptable et financier des sociétés est un élément majeur du Contrôle interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière des sociétés et concourt à la production d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Il vise à assurer :

- la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- la préservation des actifs ;
- la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières, dans la mesure du possible ;
- la fiabilité des informations diffusées et utilisées en interne à des fins de pilotage ou de contrôle dans la mesure où elles concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée ;
- la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché.

Dans le cadre de la production des comptes consolidés, le périmètre du Contrôle interne comptable et financier comprend la société mère OVERLAP Groupe et les sociétés intégrées dans les comptes consolidés (« le groupe »).

### 3.6. Plan d'action pour le renforcement du controle interne : perspectives

Dans le cadre de la politique de consolidation et d'intégration actuellement menée, le groupe s'emploie à mettre en œuvre les meilleures pratiques, afin de continuer à améliorer et à renforcer son dispositif de contrôle interne.

La prochaine mise en production du nouveau progiciel de gestion intégrée donnera à la direction du groupe le moyen de mieux analyser la formation des flux financiers, et ainsi de mesurer les réalisations avec les objectifs définis.

Le groupe mise sur une restitution qualitative et rapide de l'information ainsi obtenue, devenant un outil analytique et décisionnel.

Enfin, le groupe étudiera avec attention les résultats des travaux du groupe de travail, établi sous l'égide de l'A.M.F. et avec MiddleNext, définissant un cadre de référence pour les valeurs moyennes dans les dispositifs de gestion des risques.

## Partie III : Pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils exercent leurs pouvoirs dans la limite de l'objet social et des pouvoirs qui leur sont conférés par le Conseil d'Administration, et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Ils sont responsables en premier rang du bon fonctionnement de la Société et donc notamment de l'organisation de l'ensemble des procédures qui ont pour objet de permettre la réalisation des opérations de l'entreprise dans des conditions optimales (ainsi que des systèmes de rapports le cas échéant). Ils sont aussi responsables de l'organisation de la comptabilité, de la collecte et de l'intégrité de l'information financière.

Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués représentent la Société dans ses relations avec les tiers. La Société est engagée, même par ses actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués.

Fait à Courbevoie, le 15 juillet 2010

Le Président du Conseil d'Administration

**OVERLAP Groupe, S.A.**

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes,  
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce,  
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration  
de la Société OVERLAP Groupe, S.A.**

**Exercice clos le 31 mars 2010**

---

**Vachon & Associés**

54, rue de Clichy  
75009 PARIS

**Deloitte & Associés**

185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Audit & Diagnostic**

14, rue Clapeyron  
75008 Paris

## **OVERLAP Groupe, S.A.**

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société OVERLAP Groupe, S.A.**

**Exercice clos le 31 mars 2010**

---

Mesdames, Messieurs, les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société OVERLAP Groupe, S.A., et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010. Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

#### Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**Vachon & Associés**  
Représenté par

**Bertrand VACHON**

**Deloitte & Associés**  
Représenté par

**Laurent ODOBEZ**

**Audit & Diagnostic**  
Représenté par

**Didier MICHEL**

## Annexe 3 : Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

**Vachon & Associés**  
54, rue de Clichy  
75009 PARIS

**Audit & Diagnostic**  
14, rue Clapeyron  
75008 Paris

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

### OVERLAP Groupe

---

#### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 mars 2010

---



**Vachon & Associés**

54, rue de Clichy  
75009 PARIS

**Audit & Diagnostic**

14, rue Clapeyron  
75008 Paris

**Deloitte & Associés**

185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## OVERLAP Groupe

---

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 mars 2010

---

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'Article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'Article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

#### ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION ET D'ENGAGEMENT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'Article L. 225-38 du Code de Commerce.

#### CONVENTION ET ENGAGEMENT AUTORISES ET APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

# Annexes

## Convention conclue avec un administrateur Rémunération au titre d'un contrat de travail prévoyant une rémunération différée

### Personne intéressée

Monsieur Stéphane DELIRY

### Date d'autorisation

Conseil d'Administration du 4 juin 2008.

Cette convention a fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée Générale du 26 septembre 2008.

### Nature, objet et modalités

Dans l'hypothèse où Monsieur Georges **HOROKS** et / ou sa famille céderaient plus de 50 % des actions d'**OVERLAP Groupe** qu'ils détiennent à ce jour, que Monsieur Georges **HOROKS** cesserait ses fonctions de Président Directeur Général et qu'un nouveau Président Directeur Général était nommé, mettant aussi un terme au mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Stéphane **DELIRY**, ce dernier pourrait prétendre au versement d'une indemnité correspondant à une année de rémunération brute (fixe plus variable).

Le versement de cette indemnité serait soumis au respect de la condition suivante : perception par Stéphane **DELIRY** au cours des trois exercices précédant son départ d'au moins 75 % de la rémunération variable maximale à laquelle il pouvait prétendre, déterminée sur la base des dispositions du paragraphe relatif à la rémunération variable ci-dessous.

Par ailleurs, en cas de révocation par Monsieur Stéphane **DELIRY** de son mandat de Directeur Général Délégué au cours des 18 mois suivants sa nomination, **OVERLAP Groupe** versera à Monsieur Stéphane **DELIRY**, une indemnité dont le montant sera égal à la moyenne des trois dernières rémunérations variables annuelles versées qui ont été fixées en fonction de critères de performances d'**OVERLAP SAS**.

Au titre de l'exercice 2010/2011, cette rémunération variable se détermine sur la base d'objectifs quantitatifs (fonction de critères de performance : chiffre d'affaires, marge et résultat net) pour K€ 60 et sur des objectifs qualitatifs (liés à des objectifs stratégiques pour le développement du groupe) pour K€ 35.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2010  
Les Commissaires aux Comptes

**Vachon & Associés**  
Représenté par

**Bertrand VACHON**

**Deloitte & Associés**  
Représenté par

**Laurent ODOBEZ**

**Audit & Diagnostic**  
Représenté par

**Didier MICHEL**

### Annexe 4 : Prévisions de communication financière

|   |                   |
|---|-------------------|
| Chiffre d'affaires du 1er trimestre (avril à juin 2010) .....         | 12 août 2010      |
| Assemblée Générale (siège social du Cristallin) .....                 | 30 septembre 2010 |
| Chiffre d'affaires du 2ème trimestre (juillet à septembre 2010) ..... | 15 novembre 2010  |
| Comptes semestriels .....   | 30 novembre 2010  |
| Chiffre d'affaires du 3ème trimestre (octobre à décembre 2010) .....  | 15 février 2011   |
| Chiffre d'affaires du 4ème trimestre (janvier à mars 2011) .....      | 13 mai 2011       |
| Comptes annuels 2009-2010 .....                                       | 30 juin 2011      |

## Annexe 5 : Qualité et prestations de services chez OVERLAP Groupe

### La démarche qualité d'OVERLAP Groupe pour les services d'infrastructure

Sans être ISO 9001, mais soucieux de fournir le meilleur service à ses clients, les filiales d'OVERLAP Groupe mettent chacune en œuvre une démarche de garantie de la qualité de ses prestations, tant pour l'élaboration de ses propositions commerciales que pour la réalisation des projets que lui confient ses clients.

La démarche qualité chez OVERLAP Groupe porte sur :

- l'établissement des propositions commerciales,
  - les prestations et la réalisation des projets clients.
- Elle repose sur une maîtrise et un contrôle des différentes phases associées.

#### 1. Les objectifs qualité appliqués dans le groupe pour la satisfaction des clients

Ces objectifs sont liés aux activités d'OVERLAP Groupe et aux besoins de ses clients :

Pour l'établissement des propositions commerciales :

- Identifier pleinement les besoins des clients, proposer les solutions optimales, cohérentes et pérennes répondant à l'ensemble de ces besoins, s'engager sur leur satisfaction,
- S'engager sur l'évolutivité des solutions au regard des perspectives prévues par les clients,
- Identifier et proposer le déroulement optimal et détaillé du projet, s'engager sur les prestations et fournitures,
- Identifier et présenter les actions que le client devra mener au cours du projet.
- Pour la réalisation des projets clients :
  - Respecter tous les engagements contractuels,
  - Garantir une information actualisée pour le pilotage du projet,
  - Garantir la qualité de chacune des installations,
  - Garantir la réussite et les délais de chaque phase critique,
  - Analyser les évolutions du besoin réel.

Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre de méthodes de travail adaptées aux activités d'OVERLAP Groupe et aux exigences de ses clients.

#### 2. L'établissement des propositions commerciales

Le processus générique d'établissement des propositions commerciales au sein d'OVERLAP Groupe est le suivant :

##### 2.1. L'étude du besoin

Cette phase comporte une analyse détaillée du besoin exprimé, une identification des compléments éventuellement non exprimés mais nécessaires, et la prise en compte des évolutions prévues.

Les vérifications nécessaires sont faites auprès du client.

Le besoin ainsi étudié est reformulé de manière structurée et devient le périmètre sur lequel porte l'engagement de satisfaction des besoins.

##### 2.2. L'étude de la solution

Les solutions possibles sont examinées.

Les choix technologiques sont faits, et l'architecture globale est définie.

Les aspects financiers sont pris en compte dans ces choix. En complément à sa démarche interne, OVERLAP Groupe s'appuie sur des partenariats privilégiés avec ses fournisseurs majeurs pour valider l'architecture et s'assurer :

- De la qualité des solutions,
- De la faisabilité et de l'adéquation des solutions,
- De l'optimisation des solutions,
- Du support de ces solutions par les fournisseurs.

Les assurances qualité des fournisseurs, et les engagements nécessaires, sont pris auprès d'eux tant pour les fonctions utilisées initialement que pour les évolutions ou la pérennité des produits.

### 2.3. L'organisation du projet

- Les exigences d'assurance qualité du client pour le déroulement de son projet sont vérifiées et prises en compte,
- De même, les exigences d'assurance qualité de certains fournisseurs sont prises en compte,
- Le projet est construit par l'identification fine de tâches planifiables, décrites en termes de responsabilités, données d'entrée, dépendances, production et fournitures,
- Cette description inclut les tâches à mener par le client ou par des tiers agissant à sa demande,
- Une optimisation en terme de charges, délais, coûts est effectuée,
- La liste des livrables est formalisée,
- Le périmètre des recettes est précisé,
- Les compétences nécessaires et les ressources correspondantes sont identifiées,
- L'ensemble devient le périmètre sur lequel porte l'engagement de prestations, livrables et délais.

### 2.4. Rédaction de la proposition

- Une description complète et détaillée de la solution et du déroulement du projet, reprenant les conclusions des études décrites ci-dessus, est rédigée ; l'existant du client est rappelé si besoin,
- La cohérence de l'ensemble est vérifiée, notamment la capacité d'engagement à la satisfaction des besoins,
- Le cas échéant, les équipes prévues sont présentées au client.

## 3. La réalisation des projets

Le processus générique de conduite de projet chez OVERLAP Groupe est le suivant :

### 3.1. En phase de démarrage du projet, les actions principales suivantes sont menées :

- Présentation de l'équipe,
- Etablissement du planning détaillé reprenant les éléments de l'offre, validation par le client ; sur les projets le nécessitant, plusieurs niveaux de planning peuvent être gérés.
- Définition du plan de montée en charge,
- Initialisation du Plan d'Assurance Qualité spécifique si le client le souhaite ; le cas échéant, définition des procédures de livraison, de recette, de gestion d'incidents et de gestion des demandes d'évolutions,
- Initialisation de la procédure de gestion de risques ; pour chaque risque, identification de l'action « palliative »,
- Planification des comités de suivi et de pilotage.

### 3.2. En phase de déroulement du projet, les actions principales suivantes sont menées :

- Maîtrise de la qualité des fournitures,
- Contrôle de l'avancement du projet et des délais, lancement des actions d'évitement de tout retard,
- Gestion et actualisation du ou des plannings,
- Pilotage et adéquation des ressources en fonction des charges et délais,
- Actualisation de la procédure de gestion de risques et actions « palliatives »,
- Information régulière et écrite du client, communication avec le client par le biais de comités de suivi et de pilotage avec comptes-rendus,
- Vérification du respect des engagements contractuels,
- Rappel des responsabilités de chaque intervenant, coordination des actions pour garantir la qualité de chaque installation, le délai et la réussite de chaque phase critique,
- Application des procédures définies, notamment en cas de demande d'évolution.

Compte tenu des activités d'OVERLAP Groupe et des exigences les plus fréquentes de ses clients, une attention particulière est apportée aux points suivants : maîtrise des délais, réussite des phases critiques, qualité des livrables, qualité des prestations de formation et transfert de compétences.

### 3.3. En fin de projet, les actions principales suivantes sont menées :

- Sauvegarde des configurations mises en production,
- Bilan du projet,
- Clôture du projet.

Enfin, conformément aux directives commerciales mises en place dans le groupe, un après-vente des installations réalisées est effectué, notamment par le conseil technique ou l'accompagnement dans les relations client /fabricant.

## Annexe 6 : Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent document concernant la présentation d'OVERLAP Groupe S.A., le tableau ci-dessous présente dans sa partie gauche les rubriques de l'annexe 1 du règlement Européen numéro 809/2004 du 29 avril 2004 de la Commission Européenne et renvoie dans sa colonne de droite aux paragraphes du présent document correspondant.

| Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004 de la Commission européenne  | Numéro de page du document correspondant |
|--|--|
| <b>1. Personnes responsables</b>   |  |
| 1.1 Personnes responsables des informations  | 4  |
| 1.2 Attestation du responsable du document d'enregistrement  | 4  |
| <b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>   |  |
| 2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur  | 5  |
| <b>3. Informations financières sélectionnées</b>   |  |
| 3.1 Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières | 16 et 17                                 |
| <b>4. Facteurs de risque</b>   | <b>20 à 24</b>                           |
| <b>5. Informations concernant l'émetteur</b>   |  |
| 5.1 Histoire et évolution de la société  | 6 à 7                                    |
| 5.1.1 La raison sociale et le nom commercial de l'émetteur   | 6  |
| 5.1.2 Le lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur  | 6  |
| 5.1.3 Le siège social et la forme juridique de l'émetteur, la législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse                     | 6  |
| 5.2 Investissements  | 11 et 26                                 |
| <b>6. Aperçu des activités</b>   | <b>10, 14 à 18</b>                       |
| <b>7. Organigramme</b>   | <b>11</b>                                |
| <b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>   | <b>N/A</b>                               |
| <b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>   |  |
| 9.1 Situation financière   | 17 et 36                                 |
| 9.2 Résultat d'exploitation  | 16 et 37                                 |
| <b>10. Trésorerie et capitaux</b>  |  |
| 10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)   | 26 à 28, 38, 63 à 65                     |
| 10.2 Flux de trésorerie  | 15 et 39                                 |
| 10.3 Structure et condition de financement   | 62 à 68                                  |
| <b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>   | <b>30</b>                                |
| <b>12. Information sur les tendances</b>   | <b>20</b>                                |
| <b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>   | <b>N/A</b>                               |
| <b>14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b>   |  |
| 14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction  |  |
| Nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes  | 25, 79 à 82                              |
| <b>15. Rémunération et avantages</b>   |  |
| 15.1 Rémunérations versées et avantages en nature  | 25                                       |
| <b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>   | <b>30, 32, 98 à 101</b>                  |
| 16.1 Date d'expiration des mandats actuels et durées de fonctions  | 26                                       |
| 16.2 Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur  | 30, 32 et 97                             |

| Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004<br>du 29 avril 2004 de la Commission européenne   | Numéro de page du<br>document correspondant |
|--|---|
| <b>17. Salariés</b>  |   |
| 17.1 Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières<br>historiques de la Commission européenne document correspondant | 10, 29 à 30                                 |
| 17.2 Participations et stock options   | 28 à 29 et 65                               |
| 17.3 Participation des salariés dans le capital  | 28 à 29                                     |
| <b>18. Principaux actionnaires</b>   |   |
| 18.1 Franchissement de seuil   | 26  |
| 18.2 Droits de vote doubles  | 27  |
| 18.3 Contrôle de l'entreprise  | 30, 32, 102 à 107                           |
| <b>19. Opérations avec des apparentés</b>  | <b>79 à 82</b>                              |
| <b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière<br/>et les résultats de l'émetteur</b>                                   |   |
| 20.1 Informations financières historiques (Résultats des cinq derniers exercices)  | 96  |
| 20.2 Informations financières proforma)  | N/A   |
| 20.3 Comptes sociaux.  | 18 et 84                                    |
| 20.4 Vérification des informations historiques annuelles (Rapports Commissaires aux comptes)   | 33 à 35                                     |
| 20.5 Date des dernières informations financières   | 85 à 89                                     |
| 20.6 Informations financières intermédiaires et autres.  | 89  |
| 20.7 Politique de distribution des dividendes  | 89  |
| 20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage   | 89  |
| 20.9 Changements significatifs sur la situation financière et commerciale  | 89  |
| <b>21. Informations complémentaires</b>  |   |
| 21.1 Capital social  | 90  |
| 21.2 Contrats importants   | 93  |
| 21.3 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts  | 93  |
| 21.4 Documents accessibles au public   | 94  |
| 21.5 Informations sur les participations   | 94  |



Le Cristallin - 9, rue du Moulin des Bruyères - 92411 Courbevoie Cedex  
Tel. : 01 47 68 68 68 - Fax : 01 47 68 68 69  
[www.overlapgroupe.fr](http://www.overlapgroupe.fr)

Création : Service Communication OVERLAP Groupe. Copyright 2010  
Toutes les marques citées sont déposées par leurs propriétaires

